

D.E.A. SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION

UNIVERSITE LYON 2

UNIVERSITE LYON 3

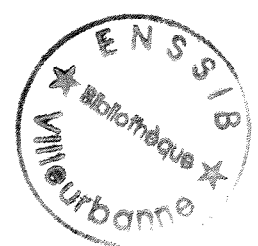
ENSSIB

COURRIERS ORDINAIRES DE TEMPS DE GUERRE :
UN PATRIMOINE AUX MULTIPLES FACETTES

FLAGEAT Marie-Claude

Mémoire sous la direction de Monsieur Dominique VARRY

Année 1992-1993



SOMMAIRE

INTRODUCTION	p. 1
1ère partie : LE CORPUS	p. 7
I. Première guerre mondiale	p. 9
I.1. Albert T.	p. 9
I.2. Léonce D.	p. 10
I.3. Maurice P.	p. 10
I.4. Joséphine G.	p. 11
I.5. Aubin F.	p. 12
I.6. Marcel R.	p. 12
I.7. Achille D.	p. 13
I.8. A. T.	p. 13
I.9. Martin R.	p. 14
I.10. Emile D.	p. 14
I.11. Félix F.	p. 15
I.12. Elise B.	p. 16
I.13. Ernest Chapuis	p. 17
II. Seconde guerre mondiale	p. 18
II.1. Félix F.	p. 19
II.2. Alcide T.	p. 19
II.3. Camille V.	p. 20
II.4. Jean P.	p. 20
II.5. Gaston D.	p. 20
II.6. Mr Mme Rx, Yvonne et René L.	p. 21
III. Guerre d'Algérie	p. 22
III.1. Claude F.	p. 22

2ème partie : INTERET DES CORRESPONDANCES POUR LE PATRIMOINE NATIONAL	p. 24
I. Les correspondances, des écrits spécifiques	p. 25
I.1. L'intérêt des correspondances	p. 27
I.2. Limites de ce type de sources	p. 28
I.3. Statut juridique	p. 30
II. L'apport pluridisciplinaire des correspondances	p. 32
II.1. Le message	p. 32
II.2. La transmission du message	p. 34
II.3. Liens interpersonnels, situations et systèmes de communication	p. 36
III. Quelques aspects signifiants des correspondances du corpus	p. 37
III.1. L'écrit comme moyen de communication essentiel	p. 37
III.2. Graphie et linguistique	p. 40
III.3. Le choix des thèmes : censure et auto-censure	p. 41
III.4. Liens interpersonnels	p. 43
A. Les liens entre expéditeurs et destinataires	p. 43
B. Les nouveaux «camarades»	p. 44
III.5. Opinions sur le conflit et les autorités	p. 45
III.6. L'attitude vis-à-vis des alliés et des ennemis	p. 47
III.7. Connaissance des événements	p. 49
III.8. La vie quotidienne	p. 50
III.9. L'état d'esprit de la population	p. 57
A. Première guerre mondiale	p. 57
B. Seconde guerre mondiale	p. 61
a. Mobilisation, «drôle de guerre» et exode : 1er septembre 1939 - août 1940	p. 61
b. 1943-mai 1944	p. 63
c. Les courriers postérieurs au débarquement du 6 juin 1944	p. 64
C. Guerre d'Algérie	p. 65

3ème partie : **CONSERVATION ET UTILISATION DES CORRESPONDANCES**

p. 69

I. Les correspondances de guerre de personnes ordinaires: des sources difficiles à recenser et souvent incomplètes

p. 70

I.1. Un accès difficile

p. 70

A. Des documents négligés par les institutions

p. 70

a. Recensement

p. 70

b. Place dans les fonds publics

p. 71

B. Les fonds possédés par les particuliers

p. 73

C. Les collectionneurs

p. 75

I.2. Séries intégrales de correspondances, séries partielles

p. 76

II. La conservation des correspondances : aspects techniques et pratiques

p. 79

II.1. L'état actuel des correspondances du corpus

p. 79

A. Les correspondances de la première guerre mondiale

p. 79

B. Les correspondances de la seconde guerre mondiale

p. 80

C. Les correspondances de la guerre d'Algérie

p. 81

D. Les conditions de conservation

p. 81

E. Un cas particulier: les correspondances d'Ernest Chapuis

p. 82

II.2. Conservation optimale et restauration

p. 83

A. Mesures préservatrices

p. 83

B. Mesures curatives

p. 85

II.3. Problèmes posés par la nécessaire communication des documents

p. 86

III. Des documents à exploiter, communiquer et valoriser

p. 88

III.1. Les correspondances de particuliers rédigées en temps de guerre: place dans le patrimoine national

p. 88

A. Publications et mises en scène de correspondances de guerre

p. 89

B. Lieux institutionnels de communication et de conservation du patrimoine

p. 90

C. «L'Archivio Diaristico Nazionale» et le projet français de Conservatoire épistolaire

p. 92

III.2. Un patrimoine à promouvoir

p. 93

A. Une sensibilisation nécessaire du public à ce patrimoine

p. 93

B. Animations autour des archives et des correspondances de guerre

p. 95

CONCLUSION

p. 98

BIBLIOGRAPHIE

p. 104

ANNEXES

INTRODUCTION

L'intérêt croissant de nos contemporains pour les "lieux de mémoire", le puissant courant de pensée en faveur de la préservation du patrimoine, le souhait très général de rappeler certains faits et de réviser, avec plus de sérénité et d'objectivité, certains points de notre histoire sont des signes difficiles à interpréter. Dénotent-ils une sorte d'angoisse des hommes devant les bouleversements et les contradictions du monde, une recherche des racines pour se rassurer et retrouver des valeurs sécurisantes?

Il demeure que nombre de personnes modestes conservent de plus en plus d'objets ou d'écrits transmis au fil des générations, pour garder traces du passé familial, le plus souvent sans penser que ces objets ou documents pourraient avoir quelque intérêt plus large. Pourtant, les documents rassemblés dans ces fonds composent souvent des traces involontaires mais pertinentes d'événements, de destins, de représentations mentales individuelles ou collectives. Ces documents peuvent constituer une source unique ou une source complémentaire (qui confirmerait ou infirmerait des documents officiels, des archives publiques) pour de nombreux chercheurs en histoire, mais aussi en linguistique, en sociologie, en sciences humaines d'une manière générale.

L'apport des papiers des personnages illustres, ayant joué un rôle dans la vie publique française, semble reconnu, en revanche, l'intérêt des écrits des personnes ordinaires n'est pas encore estimé à sa juste valeur. Cependant, dès la fin du siècle dernier, certains érudits avaient mis l'accent sur la valeur de ces documents:

"Le grand édifice de l'histoire nationale ne se construit pas seulement à l'aide de pierres monumentales: de petites pierres, agglomérées avec soin, peuvent fournir de solides assises [...] Rien n'est à négliger dans l'oeuvre patriotique de la reconstitution des annales nationales, et ceux que d'heureuses circonstances de famille ont mis en possession de matériaux, grands ou petits, ont le devoir de les apporter à l'oeuvre commune [...]"

Aujourd'hui surtout que la curiosité se porte sur les détails de la vie sociale, que les faits de guerre et de diplomatie sont moins recherchés peut-être que les petits faits d'ordre intime et domestique, le rôle des archives secondaires grandit. Mieux peut-être que les collections historiques, elles pourront nous renseigner sur les habitudes, le genre de vie, l'état d'esprit et les relations réciproques des diverses couches sociales aux différentes époques de notre histoire. Nous assistons à la réhabilitation des infiniments petits [...]"

*L'histoire ne saurait retrouver le nom de tous ces obscurs artisans de la grandeur ou de la décadence des empires; mais elle peut, et elle doit viser à pénétrer de plus en plus dans leur âme, leur intelligence, leur demeure, jusque dans leur budget; elle peut rechercher sous l'empire de quels besoins, sous l'impulsion de quelles passions, à l'aide de quelles ressources ils se sont groupés, associés, combattus, comment se sont constituées et dissoutes les familles"*¹.

Pour retrouver "tous ces obscurs artisans de la grandeur et de la décadence des empires", l'historien doit s'intéresser à leurs écrits, et particulièrement à leurs écrits intimes. Le projet initial de ce mémoire envisageait une étude de l'ensemble des écrits intimes et documents graphiques, photographiques et filmiques de personnes modestes. Cependant, le nombre de documents retrouvés et les particularités de chaque type de documents nous ont conduit à limiter notre recherche aux correspondances, relations par écrit entre deux ou plusieurs personnes, et, plus particulièrement, aux correspondances intimes échangées à l'intérieur d'une famille ou entre amis proches -correspondances intimes s'opposant aux lettres d'affaires ou aux courriers adressés à l'administration que nous avons évoqués dans le projet initial-. En effet, leur analyse ne relève pas de la même analyse que celle des journaux intimes, des souvenirs rédigés ultérieurement, des dessins, des photographies, des films. Les correspondances intimes sont des documents spécifiques par les liens qu'elles révèlent, leur ton, leur contenu; elles racontent et témoignent d'événements, d'émotions, de jugements. Elles nécessitent une lecture intégrale, prenant en compte chaque élément: support, orthographe, style, message, dit et non-dit...

Les travaux approfondis concernant des échanges épistolaires de personnes modestes sont rares; des mémoires de maîtrise, des ouvrages ont envisagé les courriers dans une perspective historique; des recherches sur l'art épistolaire ont vu le jour; des éditions de correspondances ont servi à des biographies; mais peu de travaux pluridisciplinaires portant sur des courriers d'individus ordinaires peuvent être mentionnés.

Pourtant, les sources existent; des familles ont conservé les -ou des- correspondances d'ancêtres, éloignés des leurs pour des raisons de travail ou par la guerre. Nous avons choisi de travailler sur les correspondances de personnes modestes, aux motifs que ces personnes constituent la grande part de la population et que l'histoire ne peut se faire sans elles.

¹. VOGUE Marquis de, "Discours du marquis de Vogüé", in *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1891, tome XXVIII, p. 82-106.

C'est de parti pris que nous avons opté pour les correspondances rédigées en temps de guerre. Les guerres sont beaucoup plus qu'une suite de batailles: elles mettent en jeu les forces militaires mais aussi économiques, sociales et politiques de tout un pays. Les périodes de conflits armés engendrent des émotions, des tensions, des souffrances aussi qui donnent aux courriers de ces temps difficiles une densité et une signification particulières:

"Dans les situations extrêmes, au feu du danger, montent des profondeurs de la nation les valeurs qui la constituent comme telle: une certaine idée de la France, une certaine idée aussi de la liberté. Valeurs si précieuses que des hommes et des femmes de toute origine sociale, de toutes familles politiques, sont prêts à sacrifier leur vie pour elles, et souvent le prouvent avec leur sang"¹.

Les témoignages écrits de personnes modestes n'apparurent, en nombre, que lorsqu'une partie importante de la population put accéder à l'écrit; l'effort d'alphabétisation en direction des classes moyennes et populaires fut porté au 19^{ème} siècle et particulièrement au début de la III^{ème} République. Le nombre de correspondances d'individus ordinaires conservées dans les familles ou dans les fonds publics est négligeable pour ce qui concerne les siècles précédant la Révolution française et encore peu important pour le 19^{ème} siècle. Ce mémoire se limite donc aux conflits du 20^{ème} siècle, conflits durant lesquels la quasi-totalité de la population put communiquer par écrit, avec une maîtrise de la langue plus ou moins affirmée. Nous avons, dans un premier temps, pensé utiliser des courriers de chacun des conflits du 20^{ème} siècle auxquels participa la France. Mais nos recherches n'ont été fructueuses que pour la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale et la guerre d'Algérie, ce qui nous a conduit à concentrer notre analyse sur ces trois conflits.

A travers leurs correspondances, de nombreux individus laissèrent des traces visibles de leurs sentiments, de leurs jugements, de leur vécu quotidien; leurs écrits exposent une réalité humble, triviale, qui aide à comprendre des événements de l'histoire nationale. Il faut s'attacher certes à ce qui est dit expressément, mais également à ce que les messages laissent entendre, sans que le rédacteur ait eu consciemment la volonté de le dire. L'état d'esprit, les émotions exprimées sont immédiatement compréhensibles; les courriers permettent de reconstituer patiemment la trame des jours vécus durant ces périodes, donc de faire acte de mémoire, de sensibiliser la population actuelle aux événements du passé, sans pour autant s'éloigner trop du quotidien.

¹. CHABAN-DELMAS Jacques, "Mémoires d'ombres", préface à l'ouvrage: *Résistance et mémoire: d'Auschwitz à Sarajevo*, réunion de textes du colloque "Résistance et mémoire: leçons de la mémoire" organisé à Lyon en octobre 1992, Paris, Hachette (Pluriel), 1993, p. 11.

Une question importante est de savoir s'il est utile et souhaitable de porter à la connaissance d'un public plus ou moins large (chercheurs seuls ou ensemble des personnes intéressées) des écrits qui n'étaient pas destinés à être communiqués, ni à servir de témoignages -sauf parfois à usage personnel-? Le chercheur est-il poussé par une curiosité malsaine, par l'indiscrétion ou vise-t-il à obtenir des sources nouvelles, nécessaires pour une meilleure compréhension d'une période ou d'un événement? L'attention actuelle de la population pour les manuscrits est liée à la nature spécifique de ces documents et peut être rattachée à plusieurs phénomènes: intérêt documentaire, retour du biographique, valeur sentimentale et émotionnelle, volonté de garder trace d'un être disparu.

Les manuscrits littéraires ou de personnages illustres ont éveillé l'intérêt des chercheurs qui se sont interrogés sur les problèmes de conservation et de communication de ces documents. Les correspondances de personnes ordinaires posent le même type de problèmes, pour ce qui concerne les conditions de conservation à respecter. Cependant, ces manuscrits d'individus modestes n'ont pas encore vu leur place reconnue au sein du patrimoine national. Peu sont consultables dans les bibliothèques, dépôts d'archives ou musées. Pourtant, en ces lieux de conservation du patrimoine, on doit s'interroger sur la valeur des différentes sortes d'archives, donc de ces courriers de personnes modestes, et réfléchir aux problèmes théoriques et pratiques que posent ces documents. Sont-ils utiles à la connaissance? Apportent-ils des informations nouvelles ou corroborent-ils des renseignements découverts dans d'autres types de documents? Faut-il ou non les accepter, les acquérir? Où et comment les conserver? Sous quelles formes et dans quelles conditions les communiquer au public? Quelles actions mener pour les mettre en valeur, les exploiter?

Ce mémoire présente, dans un premier temps et de façon succincte, les relations épistolaires qui ont servi de base à la recherche et à l'analyse.

Puis, sont envisagés la nature spécifique des correspondances et leur apport dans plusieurs disciplines. Il s'agit aussi de mettre en relief les caractères remarquables des courriers, de déterminer les éléments qui en font la valeur et ceux qui obligent le chercheur à prendre du recul vis-à-vis de ses sources. Il est nécessaire de tenir compte des problèmes de communication des documents, liés à l'existence de plusieurs droits (droits des auteurs et ayants droit, des destinataires et des tiers mis en cause dans les missives). Une étude plus précise portant sur les relations épistolaires du corpus illustre le propos par des exemples significatifs, qui soulignent l'intérêt des correspondances de personnes modestes pour des recherches pluridisciplinaires.

Mais ces courriers sont difficiles à localiser ; peu nombreux dans les collections publiques, ils n'ont pas fait l'objet de recensements. Généralement demeurées dans des fonds privés, les séries de correspondances se révèlent parfois lacunaires; en effet, elles sont soumises aux aléas des successions et des déménagements et connaissent souvent des conditions de conservation peu adaptées à leur fragilité. Le dernier chapitre envisage les actions déjà menées et celles susceptibles d'être menées pour valoriser les courriers pertinents de personnes modestes, ainsi que les enjeux d'une politique de promotion et d'exploitation de ce patrimoine spécifique.

PREMIERE PARTIE

LE CORPUS



Le corpus se compose de 1914 cartes, lettres ou carte-lettres, rédigées durant la première guerre mondiale, la seconde guerre mondiale ou la guerre d'Algérie. Il s'agit de correspondances inédites, n'ayant jamais fait l'objet de publications. A une exception près, ces archives appartiennent à des particuliers, qui ont accepté, grâce aux liens familiaux ou amicaux que nous entretenons, de me confier provisoirement leurs documents.

Les fonds recensés sont très disparates: l'un regroupe plus de quatre cent cinquante courriers, tandis qu'un autre n'en dénombre que deux. Ces différences s'expliquent, pour une part, par le vécu de l'expéditeur: attitude devant l'écrit (écriture fréquente ou exceptionnelle), trajectoire personnelle (mort, blessure, retour rapide dans son foyer...), mais surtout par les aléas de la conservation des correspondances. Par volonté, oubli, manque d'informations ou négligence, de nombreux fonds privés ont disparu partiellement ou totalement.¹

Les auteurs et les destinataires de ces écrits sont des gens modestes, qui n'ont laissé de nom que dans la mémoire familiale. Souvent, les expéditeurs sont des combattants, mais nous n'avons pas écarté les correspondances rédigées, durant ces conflits, par des civils ou des victimes de guerre (tels les déportés). Nous considérons que ces correspondances sont elles aussi significatives et témoignent de façon pertinente d'événements et de bouleversements engendrés par les guerres.

Ce corpus présente un nombre de correspondances inégal selon le conflit envisagé; la proportion de correspondances de la première guerre mondiale conservées et retrouvées (1768 écrits) ne peut être comparée à celle des guerres ultérieures (120 pour la seconde guerre mondiale; 27 seulement pour la guerre d'Algérie). Ce déséquilibre montre, de façon évidente, le flux exceptionnel de courrier échangé durant la première guerre mondiale. Cette guerre sépara, pendant plus de quatre ans, la quasi-totalité des familles françaises; chaque Français connaissait au moins un combattant et le seul moyen de communication était l'écrit. La crainte - constante pendant cinquante et un mois - de voir disparaître l'être cher amena de nombreuses femmes (épouse, mère, soeur) à conserver les correspondances reçues. Ces courriers sont ensuite demeurés dans les familles pour des raisons diverses:

- par décision des rédacteurs eux-mêmes qui souhaitaient garder mémoire précise d'un passé ressenti comme exceptionnel (d'ailleurs, certains combattants ont utilisé ultérieurement ces correspondances pour rédiger leurs souvenirs);

¹. Ce point est développé dans la troisième partie de ce mémoire.

- par volonté de la famille, en souvenir d'un défunt;
- par hasard, à la faveur de l'oubli dans une cave ou un grenier.

Ce phénomène de relations épistolaires nombreuses ne s'est pas reproduit lors des guerres ultérieures. Durant la seconde guerre mondiale, les familles furent en général séparées moins longuement; certains jeunes gens furent clandestins et ne pouvaient, à ce titre, écrire à leur famille sans risques majeurs. La guerre d'Algérie ne mobilisa que des militaires de carrière, des appelés ou rappelés; le flux de courrier fut donc considérablement réduit.

Un second facteur peut expliquer le déséquilibre du corpus: l'éloignement de la première guerre mondiale dans le temps. Il est plus facile de prêter et de laisser consulter des documents ayant appartenu à ses parents ou ses grands-parents que des documents personnels; l'implication du possesseur actuel n'est pas la même et les réticences plus aisément surmontables.

Il paraît intéressant d'évoquer brièvement, pour chacun des fonds, les conditions de rédaction des correspondances, c'est-à-dire de donner des éléments d'information sur les expéditeurs, les destinataires et la trajectoire de ces personnes durant les conflits.

Pour la commodité, le corpus est classé par guerre; chaque fonds a pour intitulé le nom soit de l'expéditeur principal, soit du destinataire.

I. PREMIERE GUERRE MONDIALE

Treize séries de correspondances concernant ce conflit sont à notre disposition. Sept d'entre elles avaient été exploitées, d'un point de vue strictement historique, dans le cadre de notre mémoire de maîtrise. Chaque fonds possède des caractéristiques propres.

I. 1. Albert T.

La première série se compose de vingt-quatre lettres rédigées entre août 1914 et décembre 1915. Vingt-deux de ces lettres ont été adressées par Albert T. à sa famille, en général sa femme et son père.

Cet homme, né en 1888, marié, était tenancier de café à Paris. Durant la guerre, sa femme, Marie, et son père continuèrent à tenir le café. Son fils, né en 1913, fut élevé par ses beaux-parents.

Albert combattit en Meurthe-et-Moselle, devint cuisinier en octobre 1914, puis infirmier fin 1914. Son régiment combattit en Belgique avant de revenir en France. Blessé en décembre 1915, il succomba à ses blessures à Sommesuille.

(Marne). Deux lettres d'amis, connaissant la famille, relatèrent à Marie les circonstances du décès d'Albert.

Albert écrivit régulièrement à ses proches, mais peu de courriers demeurent aujourd'hui. Son fils, qui détient et conserve précieusement les vingt-quatre correspondances, ne sait ce qu'il est advenu des autres.

I. 2. Léonce D.

La seconde série semble complète. Elle regroupe quatre-vingt-quatorze cartes et lettres rédigées entre le 29 août 1914 et février 1916. Quatre-vingt-cinq ont été écrites par Léonce D., jeune ouvrier de Pont-Rémy (Somme), à sa famille, essentiellement (quatre-vingt-deux) à sa soeur Léonie.

Léonce partit fin août 1914 effectuer son service militaire. Il rejoignit le front dès novembre 1914, affecté au 8ème bataillon de chasseurs à pied de la 42ème division. Il combattit en Belgique puis dans la Marne, devint caporal. Il fut mortellement blessé le 25 septembre 1915, lors d'une attaque en Haute-Marne.

Léonie lui adressa deux lettres, fin septembre 1915, avant de recevoir l'avis de décès. Ces lettres lui furent renvoyées et furent conservées avec celles de Léonce. Jusqu'en novembre 1915, deux amis de Léonce, persuadés qu'il n'était que blessé, écrivirent des lettres rassurantes à Léonie. Puis en décembre 1915, janvier et février 1916, un autre ami fit part à Léonie de ses recherches concernant la sépulture de Léonce et du soin qu'il avait apporté à la mise en place d'une plaque.

Léonie conserva tout le courrier relatif à son frère décédé -alors qu'elle ne semble pas avoir gardé celui de son mari, revenu de la guerre-; elle le transmit à ses descendants; son petit-fils le détient aujourd'hui.

I. 3. Maurice P.

La troisième série comporte seize lettres envoyées entre août 1914 et fin février 1915. Elles furent écrites par Maurice P. à sa soeur aînée ou son beau-frère.

Maurice P., né en 1887, charpentier, avait repris, avec ses frères, le chantier de construction paternel, dans la banlieue parisienne. Marié en décembre 1913, il ne put assister à la naissance de sa première fille, née fin octobre 1914.

Il partit caporal dans un régiment d'infanterie du 3ème bataillon du 5ème corps. Dès septembre 1914, il devint sergent. Le 6 octobre 1914, le régiment arriva dans la Meuse; il prit part à de nombreuses opérations délicates puis après un repos quelque peu en arrière (toujours dans la Meuse), il participa à

une attaque à Vauquois (Meuse). Maurice y fut blessé, le 4 mars 1915, à la cuisse droite; il demeura à l'hôpital militaire de Guéret (Creuse), où il subit de nombreuses interventions chirurgicales, jusqu'au 25 septembre 1915. Après une convalescence, il fut affecté, fin janvier 1916, au fort militaire d'Ivry, car il gardait des séquelles de sa blessure et ne pouvait remonter en ligne -il boîta d'ailleurs toute sa vie.

Ayant eu une seconde fille fin juillet 1916 et des jumelles fin novembre 1917, il fit une demande et fut, le 20 décembre 1917, "renvoyé provisoirement dans ses foyers, sur sa demande, en tant que père de quatre enfants vivants".

Il participa au défilé militaire du 11 novembre et reçut, en 1954, une médaille militaire et une pension.

Ses filles conservent précieusement ses correspondances, ainsi qu'un carnet de guerre.

I. 4. Josephine G.

La quatrième série regroupe cent quatre-vingt-huit cartes et lettres, envoyées entre août 1914 et mai 1916. Cent soixante-seize ont été reçues par Joséphine G., haute-savoyarde, huit par sa fille aînée et quatre par son mari, Joseph, au front.

Trois types d'expéditeurs peuvent être distingués:

- Joseph, qui rédigea cent trente-neuf de ces courriers. Né en 1877, il appartenait à l'armée territoriale, chargée d'assurer les services de l'arrière. Tailleur d'habits de son état, il se vit confier la responsabilité de l'atelier de couture dès sa mobilisation en août 1914. Fin octobre 1915, son régiment fut envoyé sur le front d'Orient; cependant, étant père de quatre enfants vivants -la quatrième, une fille, était née en septembre 1914- et ayant son père aveugle à charge, il obtint l'autorisation d'être rapatrié. Il regagna la France en mai 1916 et demeura mobilisé; son travail s'effectuait cependant dans une usine d'Annecy, à proximité de son foyer.

- Des amis, combattants eux aussi, donnèrent ponctuellement de leurs nouvelles, renseignant sur les combats dans leurs secteurs.

- Les deux soeurs de Joséphine et des cousins, à l'arrière, s'inquiétèrent fréquemment du combattant et de la famille demeurée au pays. L'une des soeurs, bonne, écrivait souvent, bien que ses lettres révèlent une maîtrise imparfaite de la langue et de l'orthographe. Elle faisait part de ses observations lors des déplacements qu'elle effectuait pour suivre ses maîtres et évoquait ses amis combattants.

Joséphine conserva l'intégralité des correspondances qu'elle reçut jusqu'en mai 1916. Il paraît surprenant qu'elle ait détruit les courriers d'amis combattants -dont certains périrent-, courriers reçus après le retour de son mari. Le détenteur actuel des courriers est son plus jeune fils, né après la guerre.

I. 5. Aubin F.

Cent trente et une cartes ou lettres adressées par Aubin F., métayer de Dordogne, à sa famille sont à notre disposition.

Né en 1879, Aubin avait été appelé, lui aussi, dans l'armée territoriale. Il laissait à sa femme, Andrille, la charge de leurs trois fils (nés en 1908, 1910 et 1912) et de son neveu (né en 1906), ainsi que les travaux agricoles, ce qui le souciait beaucoup. Sa compagnie fut employée à diverses tâches en arrière des premières lignes. Il mourut, en février 1918, "pour la France" -mention portée sur son livret militaire- à Mirecourt (Vosges).

Cet homme simple maîtrisait mal l'orthographe et peina à exprimer par des mots la tendresse qu'il ressentait pour les siens; cependant, la fréquence et le nombre des courriers la prouvent. Sa femme conserva toute sa vie ses courriers; malheureusement, après son décès en 1963, les correspondances furent séparées, probablement lors d'un déménagement de meubles. L'un des fils remisa soigneusement les documents qu'il possédait -des cartes postales envoyées aux quatre enfants pendant trois ans et demi ainsi que les lettres et quelques cartes écrites à Andrille entre octobre 1917 et février 1918-; les autres courriers furent égarés, probablement jetés.

I. 6. Marcel R.

Le fonds suivant est complet entre la mobilisation et le 15 janvier 1918; malheureusement, les courriers ultérieurs se sont avérés introuvables. Il réunit les correspondances envoyées par Marcel R., charcutier de Haute-Marne, à sa femme Louise, durant trois ans et demi, à raison, le plus souvent, d'une lettre tous les deux jours, soit trois cent soixante-dix-sept cartes ou lettres; ainsi que dix lettres adressées à Louise et sa famille par des soldats ayant résidé chez elle. En effet, des troupes françaises et américaines stationnèrent en Haute-Marne en 1917, logées chez l'habitant.

Marcel, né en 1887, appartenait à l'armée de réserve, mais son régiment fut considéré comme équivalent à un régiment actif. Ce régiment, engagé sur tous les fronts décisifs, participa à un grand nombre de batailles importantes et fut à plusieurs reprises décimé. Marcel obtint le grade de sergent en 1915, puis une croix et une citation en 1916, enfin une étoile et une seconde citation en 1917.

Très épris de sa femme, Marcel exprima ses sentiments dans ses lettres, de façon de plus en plus vive au fur et à mesure que le temps passait; l'expression libre des sentiments était une chose assez rare à l'époque. Il vit Louise lors de permissions, à l'occasion de déplacements de son régiment et lorsqu'elle réussit, par ruse, à le rejoindre dans la zone des armées. Après son départ et la naissance

de leur fille, en novembre 1914, Louise avait rouvert la charcuterie; les lettres sont émaillées de conseils pratiques -par exemple la façon de préparer les jambons. La charge que représente la gestion d'un commerce de cette nature apparaît à travers les recommandations et inquiétudes de Marcel. Cet aspect de la vie quotidienne des commerçants apporte un intérêt supplémentaire à cette correspondance, déjà exceptionnelle par l'expression spontanée des sentiments conjugaux, par les opinions concernant le conflit et par les relations de batailles. Il est dommage que les courriers rédigés à la fin du conflit aient été égarés, car ils auraient vraisemblablement révélé des pensées et réflexions particulièrement pertinentes. L'ensemble des correspondances qui subsistent est aujourd'hui détenu par sa fille, née en 1914, qui a conscience de la valeur de ce témoignage d'une période de la vie de son père, période qui l'a obsédé et qu'il a souvent évoquée devant elle et ses frères pendant leur enfance.

I. 7. Achille D.

La série suivante n'est pas comparable en nombre; elle ne comporte que vingt cartes écrites entre août 1914 et juin 1918. Douze ont été rédigées par un boucher de Dordogne, Achille D., pour sa femme et ses enfants, une fille, née en 1910, et un fils né après son départ, fin 1914; les autres lui ont été envoyées par son frère et des amis, tous combattants ou blessés.

Achille D. appartenait à un régiment de réserve; il fut nommé sergent en 1915 par son propre sergent, mortellement blessé, afin qu'il demeurât un sous-officier pour commander les hommes. Il fut blessé au visage à Verdun entre mai et septembre 1916; des éclats d'obus l'atteignirent près de la bouche et à proximité de l'oeil gauche; oeil qu'il perdit peu après. Il fut soigné jusqu'en 1918 dans un hôpital de Lyon puis rentra dans sa ville, où il reprit son métier.

Son fils a précieusement conservé les écrits de cette période.

I. 8. A.T.

Ce fonds est lui aussi modeste et partiel; il rassemble dix-huit cartes postales adressées, entre mars 1915 et juin 1918, par un père de famille à sa femme, ses deux enfants, ses parents et beaux-parents, tous agriculteurs de Dordogne, ainsi que six cartes de même provenance, non datées, mais écrites au front.

Ces cartes postales m'ont été communiquées sans renseignements supplémentaires sur les personnes ayant un rôle dans cette relation épistolaire. Certaines des informations qu'elles véhiculent peuvent cependant être utilisées dans le cadre de cette étude; la question de leur intérêt et de leur sauvegarde doit être envisagée de manière spécifique.

I. 9. Martin R.

Soixante-sept cartes postales demeurent de tous les courriers que Martin R., agriculteur de Corrèze, envoya à sa femme et ses enfants entre août 1914 et septembre 1918. Martin R. écrivait fréquemment à sa famille, généralement tous les deux ou trois jours, selon ce qu'il mentionnait.

Incorporé dans l'armée territoriale (44^{ème} régiment territorial), il participa à des tâches souvent éprouvantes, mais était moins exposé que les troupes actives. En mars 1916, par exemple, il appartenait à un bataillon d'étape, responsable du chargement de wagons de ravitaillement dans une gare.

Parmi tous les courriers qu'il envoya durant la guerre -puisqu'il revint sain et sauf-, seules demeurent ces soixante-sept cartes postales; la majorité des cartes conservées ont été rédigées entre août 1915 et août 1917; la série est beaucoup plus lacunaire avant et après cette date. Ces cartes postales sont aujourd'hui dans les mains de la petite-fille de Martin, qui les a placées dans un album pour photographies, constitué de pochettes transparentes, ce qui permet d'en observer à la fois le recto et le verso.

I. 10. Emile D.

Cette série est à la fois la plus complète et la plus importante en nombre. Elle regroupe quatre cent cinquante-quatre lettres ou cartes envoyées entre septembre 1914 et Noël 1918 par un jeune instituteur du Pas-de-Calais, Emile D., à ses parents, ses frères et soeur.

Emile D., né en 1894, fut incorporé le 29 août 1914 (comme Léonce D., série n°2). Moins de trois mois plus tard, il fut affecté dans un régiment du front. Le 15 juin 1915, il fut nommé agent de liaison de la compagnie. Entre-temps, son frère cadet (classe 15), avait rejoint le front, ce qui le souciait. Fin octobre 1915, le régiment d'Emile partit combattre sur le front d'Orient, en Serbie. Emile devint sergent fourrier en 1916. Il n'obtint sa première permission qu'à la fin mars 1917, profita de son retour en France pour se fiancer avec une jeune institutrice avec laquelle il correspondait (ces correspondances n'ont pas été conservées, à de rares exceptions près). Il demanda ensuite à demeurer sur le front français, partit dans la Somme puis l'Aisne, puis fut désigné fin décembre 1917 pour encadrer une demi-section de tirailleurs algériens.

Le 17 juin 1918, sa soeur mourut, à dix-neuf ans, des suites d'une maladie. Cet événement modifia complètement le contenu de ses lettres; il chercha alors à redonner à sa mère le goût de vivre. Le 16 juillet, il fut blessé au cours d'une bataille; la blessure nécessita l'amputation de son bras droit et un séjour dans un hôpital parisien jusqu'en décembre 1918.

Emile D. avait demandé à ses parents, dans l'une de ses lettres, de conserver ses écrits : "*Conservez bien mes lettres, depuis que je suis parti elles constituent en quelque sorte mon journal. J'y ai mis ce que j'ai fait, ce que j'ai vu, ce que j'ai remarqué d'intéressant.*"¹. Il les utilisa ultérieurement pour rédiger des cahiers de souvenirs destinés à ses petits-enfants; les lettres lui servirent à indiquer précisément les dates des combats ou des changements de secteur. Une de ses filles et son gendre conservent aujourd'hui précieusement ses correspondances, ses mémoires et deux carnets de guerre, qu'ils transmettront à leurs enfants et petits-enfants.

I. 11. Félix F.

Le onzième fonds est plus petit, mais fort intéressant. Il émane, en effet, d'un jeune homme, Félix F., engagé volontaire en juin 1915, quelques jours avant ses 17 ans.

Félix, issu de la bourgeoisie annécienne, partit avec enthousiasme, à la fois pour combattre les "boches" et pour quitter sa famille, avec laquelle ses rapports étaient quelque peu tendus. Affecté à un régiment de chasseurs alpins, il fit un stage de bombardier-grenadier, puis début 1916, fut nommé instructeur de la classe 17. En juin, il rejoignit les tranchées du côté de Verdun mais, son enthousiasme pour le combat s'étant refroidi, il chercha et réussit rapidement à revenir à l'arrière en tant que secrétaire. Début septembre, il remonta aux tranchées dans la Somme, mais fut blessé à la cuisse le 26 septembre. En mars 1917, le major le considéra apte à repartir pour le service armé. Après un stage à Valréas (Vaucluse), il retourna au dépôt à Grenoble. Le 14 décembre 1917, il entra au service des contagieux dans un hôpital militaire de l'Isère; il suivit ensuite une cure thermale à Vichy et ne regagna le dépôt qu'à la mi-avril 1918. Il y resta jusqu'en septembre. En août 1918, il fit partie d'un peloton d'exécution, chargé de fusiller des "espions".

L'évolution de ses sentiments à l'égard de la guerre, mais aussi vis-à-vis de sa famille, apparaît clairement dans ses courriers. Malheureusement, seules subsistent aujourd'hui -pour ce qui concerne cette guerre car il fut également mobilisé en 1939- soixante-quinze cartes postales qu'il envoya à ses parents, ainsi que quinze qu'il reçut d'amis combattants.

¹. extrait d'une lettre d'Emile D. à ses parents, datée du 15 janvier 1916.

I. 12. Elise B.

Cette série se compose elle aussi uniquement de cartes postales; cependant, la raison en est que la destinataire, Elise B., les collectionnait; son cousin Louis, son frère Pierre et quelques autres expéditeurs s'efforcèrent de lui en adresser des originales. Nous ne tenons compte ici que des deux cent cinq cartes écrites durant la guerre et l'occupation de l'Allemagne, donc entre mai 1915 et juin 1919.

Lorsqu'ils trouvaient plusieurs cartes d'une même série, Pierre et Louis les lui envoyaient ensemble, répartissant leur message sur deux, trois ou quatre cartes. Ainsi, le nombre de cartes est supérieur au nombre de courriers reçus par Elise.

Cent trois cartes ont été rédigées par Louis. Louis se trouvait sur le front dans l'Aisne dès mai-juin 1915. Fin 1915, il était en Argonne, d'où il partit pour une permission à la mi-janvier 1916. Après un passage dans la Meuse, son régiment rejoignit la Somme où Louis fut blessé mi-octobre à un pied. Il demeura à l'hôpital de Toul jusqu'en janvier 1917. En février, il servit de chef de corvée à proximité de Compiègne, et reprit, avec difficulté, l'habitude "d'entendre siffler les balles". Il gagna ensuite l'Oise, puis la Somme. En juillet 1917, il revint en Argonne. En mai 1918, le régiment stationnait dans l'Aisne; après l'armistice, il progressa vers l'est, afin de participer à l'occupation de l'Allemagne.

Cinquante-huit cartes ont été expédiées par Pierre. Pierre fut incorporé début 1916, après avoir passé plusieurs mois en Angleterre durant l'année 1915, afin de perfectionner son anglais. Il rejoignit le front mi-1916 et demeura quatre mois dans la Somme. En novembre 1916, son régiment stationnait vers Belfort, avant de remonter en ligne dans le Haut-Rhin. Il ne quitta le Haut-Rhin que le 20 mars 1917, pour la Haute-Saône puis la Côte d'Or. Après une permission, Pierre gagna l'Aisne en juillet 1917. Une autre permission lui fut accordée en janvier 1918. D'avril 1918 à l'armistice, le régiment semble être demeuré dans l'Aisne et l'Oise. En décembre, la majeure partie de ce régiment rejoignit l'Allemagne, mais la compagnie de Pierre resta en France, vers Troyes (Aube).

Ces cartes, soigneusement conservées par la jeune collectionneuse, demeurèrent dans sa maison de Dordogne, avec d'autres cartes reçues antérieurement et postérieurement. Des manques sont cependant décelables; quelques courriers rédigés sur plusieurs cartes sont incomplets; des périodes sont peu représentées. Lorsque la maison d'Elise fut vendue, les nouveaux propriétaires découvrirent un carton de cartes postales, qu'il conservèrent pour l'originalité et la diversité des illustrations.

I. 13. Ernest Chapuis

La dernière série constitue, dans ce mémoire, un cas particulier car elle n'appartient pas à un particulier. Elle a été donnée par l'auteur des courriers à la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon en 1976 et fait aujourd'hui partie de la section des manuscrits du fonds ancien.

Il s'agit de soixante-sept lettres écrites par Ernest Chapuis, alors séminariste -devenu ensuite abbé- à ses parents ou sa soeur entre avril 1917, date de son incorporation, et avril 1920, date de sa démobilisation.

Ernest Chapuis fit ses classes et ne rejoignit le front qu'en novembre 1917. Il fut blessé légèrement en mars 1918 puis, revenu en ligne en juin, reçut une balle dans une jambe le 19 août. Revenu au dépôt en octobre 1918, il fut chargé de la garde des prisonniers de guerre près de Dunkerque. Son régiment passa ensuite en Belgique, où il apprit l'armistice. Ce régiment fut dissous en février 1919 et Ernest Chapuis rejoignit le 169^{ème} régiment d'infanterie en Allemagne, où il demeura, parmi les troupes d'occupation, jusqu'en avril 1920.

Parmi ces hommes modestes, aucun ne fut nommé officier; les plus gradés furent sergents, les autres demeurèrent soldats de 2^{ème} ou de 1^{ère} classe ou caporaux.

Beaucoup parmi ces hommes évoquèrent, dans leurs courriers, des membres de leur famille ou des amis qui combattaient; en effet, la première guerre mondiale toucha presque tous les hommes en âge de porter les armes.

Seule la première année de la seconde guerre mondiale peut être comparée à ce phénomène de mobilisation générale.

II. SECONDE GUERRE MONDIALE

Les combattants ne furent appelés qu'entre septembre 1939 et juillet 1940. Par la suite, cette guerre engendra une multiplicité de situations, induisant ou non des relations épistolaires.

La plupart des combattants furent démobilisés en juillet 1940, cependant un million huit cent mille hommes furent capturés par l'armée allemande; certains furent libérés peu à peu, mais près de neuf cent mille demeurèrent en Allemagne ou dans les territoires annexés par le Reich jusqu'en 1945 (certains jusqu'en octobre 1945). Ces prisonniers de guerre avaient le droit d'écrire à leur famille; le nombre de courriers autorisés, d'abord non défini, fut réglementé en 1941, à la suite d'une intervention du gouvernement de Vichy, et limité à deux lettres par mois, dans les deux sens, sur formulaire standard; cependant, la libération de la France en 1944 interrompit ces échanges épistolaires.

Les jeunes gens réquisitionnés pour le service du travail obligatoire (S.T.O.) eurent également cette faculté de correspondre avec les leurs, dans les mêmes conditions et aux mêmes dates que les prisonniers de guerre.

Les déportés constituèrent, durant ce conflit, une catégorie non négligeable. Un petit nombre, dans certains camps, à certaines dates et appartenant à des catégories définies de déportés, put bénéficier du droit de correspondre; ces "privilégiés" devaient obéir à des conditions très strictes: écrire en allemand, seulement deux lettres par mois.¹

Enfin, des échanges de courrier eurent lieu entre membres d'une même famille séparés durant tout ou partie du conflit.

Seuls les résistants, cachés dans les maquis, ne pouvaient écrire, de crainte soit d'être découverts, soit de voir leur famille subir des représailles.

Il nous a été possible de retrouver des correspondances, parfois en nombre très restreint, mais venant de chaque catégorie d'expéditeurs, excepté de résistants.

¹. Les conditions d'écriture et le système des correspondances dans les camps de concentration allemands sont exposés avec précision dans l'ouvrage de Julien LAJOURNADE, Le courrier dans les camps de concentration: 1933-1945: système et rôle politique, Paris, Ed. L'image document, 1989, 187 p.

II. 1. Félix F.

Vingt-cinq cartes postales relatives à la seconde guerre mondiale, écrites ou reçues par Félix F., l'engagé volontaire de 1915, sont à notre disposition.

Trois cartes envoyées par sa fille, âgée de dix-sept ans, en vacances dans les Pyrénées, à Félix et sa femme, en août et septembre 1939, alors que la guerre menaçait et éclatait, nous paraissent intéressantes à mentionner et étudier. Elles montrent que la population française avait une conscience vive de la menace de conflit armé.

Les vingt-deux autres ont été écrites par Félix F., mobilisé pendant la "drôle de guerre", mais à distance des premières lignes, car il appartenait à l'armée territoriale; elles sont datées de mars à juillet 1940. Félix écrivit fréquemment pendant ces quelques mois à "ses femmes": sa femme et sa fille, qui tenaient une épicerie à Clamart (Hauts-de-Seine). Il ne combattit pas, demeurant à Grenoble, puis au camp militaire de La Courtine (Creuse), revenant ensuite au dépôt de Grenoble puis à Gap.

Lors de l'entrée des Allemands dans Paris, "ses femmes" quittèrent la région parisienne pour gagner, en voiture, la maison d'amis dans les Basses-Pyrénées. Félix, démobilisé dans la première quinzaine de juillet 1940, regagna Annecy, où il attendit, dans sa famille, qu'elles le rejoignent.

Toutes ces cartes, ainsi que celles de la première guerre mondiale, sont détenues aujourd'hui par la petite-fille de Félix F.

II. 2. Alcide T.

Alcide T., prisonnier au stalag III A à Luckenwalde (sud-est de Berlin, district de Postdam), écrivit régulièrement à ses parents, agriculteurs de Dordogne. Douze cartes-lettres ou cartes pré-imprimées demeurent, toutes rédigées entre avril et novembre 1943; la correspondance s'arrêta ensuite car Alcide T. s'évada. Les lettres antérieures ont disparu.

La fille de ce prisonnier conserve soigneusement ces témoignages d'une tranche de vie de son père.

II. 3. Camille V.

Cette seconde série relative à un prisonnier de guerre ne comporte que trois cartes qui lui furent adressées. Elles ont été écrites en janvier, juin et juillet 1944; les auteurs de deux de ces cartes étaient revenus d'Allemagne début avril 1944, après avoir attendu leur libération durant huit mois au stalag auquel était rattaché le kommando dont Camille V. faisait partie.

Ces cartes sont conservées par leur destinataire.

II. 4. Jean P.

Le fonds le plus réduit se compose de deux cartes, écrites par un jeune homme parti, contre son gré, en Allemagne, dans le cadre du S.T.O.; il fut placé dans une usine d'Eberswalde (nord-est de Berlin, district de Francfort). Une carte, de mars 1944, était destinée à sa cousine, l'autre, de juillet 1944, à des parents, mais elle lui a été retournée, vraisemblablement à cause des événements en France (libération d'une partie du territoire).

Ces documents sont aujourd'hui détenus par Jean P.

II. 5. Gaston D.

Pour ce qui concerne les camps de concentration, nous avons pu avoir connaissance de douze courriers envoyés par un déporté de Buchenwald, Gaston D., à sa femme demeurée à Paris, entre fin août 1943 et juillet 1944, à raison d'un courrier par mois.

Ces courriers ont été rédigés en allemand sur des cartes ou du papier à lettres imprimés à l'en-tête du camp et portant les instructions réglementaires concernant la correspondance des déportés. Quatre seulement sont de la main de Gaston D., les autres ont été certainement écrits par des camarades parlant allemand.

Malgré la censure allemande, apparaissaient des informations intéressantes. Dès fin juin 1944, Gaston D. devina que les événements en France risquaient de compliquer les échanges épistolaires; ceux-ci s'arrêtèrent fin juillet, alors que le camp de Buchenwald ne fut libéré qu'en avril 1945.

II. 6. Mr et Mme Rx, Yvonne et René L.

Il s'agit ici de deux séries de correspondances, écrites par des civils, l'une durant l'exode de 1940, l'autre en 1944.

La première regroupe quarante-sept courriers échangés entre un couple, Yvonne et René L. et leur famille -essentiellement les parents Mr et Mme Rx et la soeur d'Yvonne L., Marguerite- entre septembre 1939 et août 1940; deux ont été écrites en septembre 1939, deux aux environs de la Noël 1939 et quarante-trois entre juin et août 1940. Mr et Mme L., habitant Montrouge (Hauts-de-Seine), avaient laissé leur fils âgé de un an, Gérard, aux grands-parents en Normandie; ils devaient les rejoindre lors de leurs congés annuels. Mais, à la mi-juin 1940, lors de l'avance allemande, de nombreuses entreprises quittèrent Paris, emmenant leurs employés. Mr L., qui travaillait dans une compagnie d'assurances, aurait dû se rendre aux Sables d'Olonne, mais lorsqu'il arriva à la gare muni de son billet, les trains ne fonctionnaient plus. Il partit donc, en camion, avec sa femme dans le Puy-de-Dôme, où avait été transférée la banque qui employait celle-ci -les ordres de mission de Mme L. ont d'ailleurs été également conservés-. Les deux époux étaient réunis, mais leur inquiétude concernant leur famille et l'angoisse de la famille sur leur sort demeurèrent grandes, car le service postal fut fortement perturbé durant plusieurs semaines. Le 10 août 1940, ils purent regagner Montrouge et retrouvèrent peu après leur enfant et ses grands-parents.

La seconde série comporte dix-neuf lettres et cartes-lettres envoyées par Mr Rx à René, Yvonne, Gérard L. et Mme Rx entre mai et octobre 1944. Mr Rx se trouvait alors en Normandie avec Marguerite et la famille de celle-ci; la famille L. et Mme Rx résidaient à Montrouge. Cette correspondance est particulièrement intéressante car Mr Rx évoque les problèmes de ravitaillement, les événements consécutifs au débarquement de Normandie et les excès de la Libération.

Ces dix-neuf courriers, ainsi que les quarante-sept datant de l'exode sont soigneusement conservés par Mme Yvonne L. et sa fille, née en 1945.

III. GUERRE D'ALGERIE

Il s'est avéré plus difficile de trouver des traces écrites de cette guerre, pourtant plus récente. Seuls les militaires de carrière, les appelés et rappelés ont combattu. Cette guerre est restée durant trente ans un sujet tabou; peu de combattants l'ont évoquée. "*Notre mémoire paraît systématiquement faire l'impasse sur ce qui pourrait mettre en question notre humanité et la bonne idée que nous nous faisons de nous-mêmes*"¹. Le voile du silence s'est quelque peu levé depuis le trentième anniversaire des accords d'Évian, mais les témoignages demeurent rares et enfouis, ou ont été détruits.

Certains anciens combattants détiennent encore des photographies, -photographies de paysages, de villages ou de villageois, rarement en rapport avec le conflit-, mais les correspondances semblent fréquemment avoir disparu. Ceux qui les possèdent actuellement en sont les auteurs ou les destinataires, de sorte que certains hésitent à prêter leurs écrits, souvent considérés comme trop intimes (tels les courriers envoyés par des appelés à leur fiancée ou leur femme), ou s'y refusent.

Nous n'avons, après recherche, pu disposer que des correspondances reçues par un jeune appelé.

III. 1. Claude F.

Ces correspondances, au nombre de vingt-sept, ont toutes le même destinataire, un jeune appelé du contingent, instituteur dans le civil, Claude F. Elles ont été écrites entre juillet 1959 et le 31 août 1960.

Claude F. a participé à ce conflit dans une compagnie saharienne; après quelques mois à Alger, il partit mi-juillet 1959 pour un village proche de Touggourt (sud des Aurès), où il fut chargé de faire la classe à quarante petits Algériens -ce qui ne le dispensait pas des gardes et des opérations de "maintien de l'ordre" lorsqu'il se trouvait au poste. Il demeura dans ce village jusqu'en octobre 1960, mois de sa permission. Les lettres conservées datent toutes de cette période; celles reçues durant la seconde partie de son service militaire ont été égarées.

Quatre courriers ont été expédiés par des civils, habitant Paris ou la banlieue parisienne: une carte par les parents de Claude F., gens fort modestes; une lettre par un ami alors adolescent; deux lettres par une collègue institutrice, exerçant ses fonctions dans la même école que Claude, jusqu'à l'incorporation de celui-ci en mars 1959.

¹. MANOR Yohanan, "La mémoire: quels repères?", in *Résistance et mémoire: d'Auschwitz à Sarajevo*, Paris, Hachette (Pluriel), 1993, p. 289.

Une lettre provient d'un ancien ami de l'Ecole Normale, fiancé, faisant son service en France, car il était malade; sa lettre fut d'ailleurs expédiée d'une maison de repos de Seine-et-Oise.

Les vingt-deux autres lettres, généralement assez longues, furent écrites par cinq de ses amis, mobilisés et affectés en Algérie.

Trois d'entre eux avaient effectué leurs classes avec Claude F. au "Lido", surnom donné par dérision au principal centre d'instruction proche d'Alger. Deux l'avaient connu à cette occasion; l'un, Jean G., avait étudié dans une école hôtelière, l'autre, Jean-Pierre B., était instituteur. Le troisième, Guy B., alors communiste convaincu, était un ami de longue date, puisqu'ils avaient fréquenté ensemble l'Ecole Normale. Tous trois furent affectés dans des bureaux, ce qui ne les dispensa ni des gardes, ni de certaines opérations.

Un autre ancien condisciple de l'Ecole Normale lui écrit; celui-ci, autrefois "petit garçon bien bourgeois, ami d'un royaliste", comme il le dit lui-même dans sa lettre, avait beaucoup changé à cause des événements et souhaitait dialoguer avec Claude, considéré au sein de sa promotion comme le plus humaniste et réfléchi.

Le dernier expéditeur, lui aussi ancien normalien de cette promotion, Didier V., effectua une partie de son service en Europe; il demeura quatorze mois en Allemagne, avant de rejoindre l'Algérie, comme maréchal des logis. Il exerça également durant trois mois son métier d'instituteur pour des petits Algériens, dans une école neuve de la vallée de Mascara, avant d'être reversé dans un peloton de combat.

Ces 1914 correspondances ont connu des sorts divers; elles subsistent aujourd'hui et témoignent de ce que furent ces périodes troublées pour des gens modestes. Dans la mesure où les correspondances traduisent un besoin impérieux de communication directe avec autrui, elles révèlent, pour peu qu'on les étudie dans une perspective pluridisciplinaire, des informations notables d'une grande diversité.

DEUXIEME PARTIE

INTERET DES
CORRESPONDANCES
POUR LE
PATRIMOINE
NATIONAL



I. LES CORRESPONDANCES, DES ECRITS SPECIFIQUES

L'existence même du corpus prouve que des gens modestes ont choisi de conserver les écrits de membres de leur famille, ou d'amis, reçus dans des circonstances exceptionnelles. Il est important de s'interroger sur les raisons de cet acte et sur sa signification. Nous pensons qu'il témoigne de la valeur particulière attribuée, par toutes ces personnes, aux correspondances. Cette valeur vient de leur nature même, de leur spécificité par rapport aux autres textes. Lorsqu'une personne chère est éloignée ou décédée, c'est un réconfort que de posséder, palper, lire et relire ses courriers, qui sont marqués de son existence. Ses lettres permettent de retrouver sa manière de s'exprimer, sa sensibilité, ses opinions..; permettent aussi de reprendre une relation interrompue: "*A relire leurs lettres, à revivre les épisodes à la fois si simples et si dramatiques de leur courte existence, nous les sentirons près de nous et nous nous sentirons près d'eux, comme hier*"¹; la charge sentimentale est très forte. Si cette personne revient au sein du cercle familial ou amical, la fonction des lettres change; elles deviennent mémoires, témoignages d'événements passés.

Cette importance octroyée aux correspondances découle de la spécificité de la démarche épistolaire. Cette démarche se caractérise par l'absence physique de l'interlocuteur; il s'agit cependant d'un acte de communication exprimant l'existence de liens affectifs entre deux (ou plusieurs) personnes et attestant d'une volonté d'échange. Cet acte, substitut de l'oral, annonce ou poursuit un dialogue, qui se définit par l'éloignement sur le plan spatial et par un décalage sur le plan temporel (la communication est différée). Les courriers se suivent, sont rédigés en fonction des textes qui les ont précédés.

Chacun des membres de l'échange épistolaire joue un rôle actif et influence le résultat du processus communicationnel. Toute lettre supposant un auteur et un lecteur, le message n'existe que grâce au destinataire qui l'attend et l'inspire. Ce destinataire, absent physiquement, est constamment présent, de façon obsédante, dans l'esprit de l'émetteur. Ce dernier adapte son message, en fonction de la représentation qu'il se fait de son correspondant et de l'image qu'il veut lui donner de lui-même; il modifie à la fois les sujets évoqués, le ton, le style de la lettre et la fréquence des envois.

¹. Reliques, Paris, O.P.G., p.5.

Ainsi, l'information s'inscrit dans une relation entre deux individus. La lettre, contrairement au journal intime, suppose un lecteur différent du rédacteur. *"Force est, dans une lettre, d'expliquer, de développer, de se faire comprendre. Le destinataire a besoin de connaître les circonstances extérieures ou les cheminement de pensée qu'une simple notation suffit à évoquer dans la conscience de celui qui tient pour lui seul le registre de ses actions ou de ses sentiments. Lettre et journal sont bien deux instantanés, mais la lettre s'épanche là où le journal note."*¹.

Les correspondances de ce corpus ont été rédigées sans intention de léguer un témoignage à la postérité -mis à part les courriers d'Emile D.-; elles étaient pensées comme un moyen de communication temporaire, en attendant que le retour d'un des interlocuteurs permette de renouer le dialogue oral.

Le scripteur décrit les événements qu'il observe, mais surtout a besoin de parler de lui à l'autre; la lettre est la marque de sa volonté de communiquer son monde intérieur et ses expériences à une personne qui lui est chère. L'étude d'un discours épistolaire doit tenir compte de son ancrage dans le temps et dans l'espace, de la relation socio-affective, des conditions de vie des correspondants, ainsi que de la difficulté des hommes à reproduire leurs sentiments par écrit; les pensées, les faits ne sont pas exprimés de façon identique à l'écrit et à l'oral.

Texte à la fois subjectif et objectif, la lettre recueille les sentiments et les variations d'humeur du scripteur et expose des événements réels ou un état d'esprit répandu dans une fraction notable de la population. *"[A]u carrefour de l'expression d'un moi et d'une information à multiples visages [...la lettre] demande une lecture spécifique."*²

1. GIRARD Alain, *Le journal intime*, Paris, PUF (Dito), 1963.

2. GRASSI Marie-Claire, "Un révélateur de l'éducation au XVIII^e siècle: expressions de la vie affective et correspondances intimes" in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXVIII, janvier-mars 1981, p. 174-184.

1.1. L'intérêt des correspondances

L'écriture épistolaire est indissociable de son référent, la vie quotidienne. Elle oppose à la connaissance des faits militaires et politiques et aux résultats statistiques, les existences, les événements minuscules, la réalité, sous son aspect trivial et humble. Elle traduit directement le quotidien vécu par un individu, et oblige le rédacteur à prendre la mesure de sa situation présente, à affiner ses réflexions, ses considérations pour les rendre explicites et immédiatement compréhensibles à autrui. Pour les individus dont la guerre avait bousculé le quotidien (combattants, déportés...), les lettres demeuraient le seul moyen de communiquer avec ceux qui n'avaient pas quitté leur environnement habituel. Elles véhiculaient leurs pensées, leurs émotions et leurs aspirations, révélaient les évolutions intérieures. Bien que le style et la langue soient parfois laborieux, gauches, la plupart des courriers témoignent d'une richesse des sentiments et d'une perception sagace du vécu. L'écriture simple, sobre, les exposés concrets et vivants, rendent ces courriers attachants.

Ces écrits renseignent sur les auteurs, les destinataires et enregistrent des faits, des impressions et des attitudes. L'auteur dévoile ses actions, ses émotions, ses réflexions. Le profil du destinataire transparait, puisque les sujets évoqués et la manière dont ils sont abordés sont délibérément choisis par le scripteur, afin de convaincre ou rassurer son interlocuteur. Le contenu des lettres est donc révélateur de la personnalité du destinataire -ou de son image aux yeux du scripteur. Les lettres informent sur les événements vécus, mais elles recueillent également les rumeurs du moment; ces rumeurs sont ensuite infirmées ou confirmées par les faits. Or les rumeurs démenties ne sont pas retenues par l'histoire officielle, alors qu'elles révèlent les craintes ou les espoirs de la population, craintes et espoirs significatifs pour l'étude des mentalités en périodes troublées. Les lettres témoignent souvent d'un état d'esprit collectif; on peut, par exemple, retrouver dans des courriers de la guerre d'Algérie des conceptions d'engagés de gauche, opposés à cette guerre "civile", ou de militants nationalistes, pour qui l'Algérie est et doit rester la France; ces conceptions sont représentatives, non d'un individu mais de groupes.

Les situations vécues sont retracées "à chaud"; le scripteur indique avec sincérité les pensées qu'elles lui ont inspirées et les sensations qui l'ont traversé. Les correspondances contiennent la vérité de l'acteur ou du spectateur qui vient de voir, de participer, de ressentir. Elles évoquent la vie dans des termes significatifs pour ceux qui l'ont vécue et cependant compréhensibles pour des personnes extérieures. La ruse, la fausseté ne trouvent pas place dans ces écrits d'un temps vécu comme difficile; de là découle leur authenticité. Les événements ultérieurs ne modifient pas la relation du rédacteur, contrairement aux récits des souvenirs et mémoires, rédigés ou dictés plusieurs années après les faits.

Les correspondances permettent à un individu de se situer dans le présent au profit de son interlocuteur, qui vit dans un présent différent mais marqué par ce que vit le scripteur. Elles renseignent sur les relations entre des individus, les interactions au sein d'un groupe et les composantes psychosociologiques de ce groupe; elles portent en elles "*toute la chronologie d'une période, la pensée d'une époque et les schémas d'une communication. C'est un carrefour de problèmes historiques, idéologiques, voire sémiologiques et c'est ce qui en fait l'intérêt*".¹

I. 2. Limites de ce type de sources

L'intérêt certain de ce type de documents ne peut cependant occulter ses imperfections.

Les correspondances sont des textes subjectifs et s'inscrivent dans une relation entre deux personnes. De ce fait, elles ne prétendent pas donner un exact reflet du réel. Une forme d'auto-censure, destinée à ne pas inquiéter ses proches, oblige l'épistolier à modifier quelque peu ou à taire certains faits. De plus, un événement n'est jamais saisi dans son intégralité par un individu. Il n'en voit qu'une partie, partie qu'il réinterprète en fonction de ses sentiments immédiats et de son vécu antérieur. Or, en temps de guerre, les émotions sont particulièrement fortes et marquent d'autant plus le récit que celui-ci est rédigé peu après les faits. Malgré la richesse des représentations d'un individu, les lettres n'offrent qu'un point de vue, une relation particulière d'un événement; la part d'individualité est indéniable et ne peut être éclairée qu'à l'aide d'informations concrètes, tels l'âge, la situation professionnelle, familiale, la trajectoire durant la guerre, éléments pouvant altérer ou transformer la narration.

Toute lettre, symbole visible d'un lien affectif, s'adresse et s'adapte à un individu nommément désigné, qui partage avec le scripteur des codes, des souvenirs, une vision du monde. Le chercheur, tiers indiscret, rencontre des difficultés à la lecture de ces lettres qui ne lui sont pas destinées; il lui faut décoder des allusions, supputer des silences, trouver le sens de sous-entendus, clairs pour les interlocuteurs, mais obscurs pour des tiers et dont le but était justement d'échanger des informations en échappant à l'oeil vigilant d'un autre tiers, le censeur.

¹. LE GUILLOU Louis, "Epistolarité et histoire littéraire", in *L'épistolarité à travers les siècles: geste de communication et/ou d'écriture*, colloque au centre culturel international de Cerisy la Salle (France), Stuttgart (Allemagne), Franz Steiner Verlag, 1990, p.101.

En effet, la censure du courrier constitua une entrave réelle à la libre expression et à la communication entre particuliers; l'auteur d'une lettre ne pouvait faire abstraction de ce contrôle; il savait que son courrier pouvait être lu par des personnes extérieures (appartenant à une commission de contrôle). Cette conscience de l'existence d'une censure (officielle lors des deux guerres mondiales, officieuse durant la guerre d'Algérie) et l'omniprésence des lecteurs appartenant aux commissions de contrôle influèrent sur le contenu, le ton et la forme de la relation épistolaire. *"Ces lettres n'ont pas la valeur documentaire et psychologique d'un carnet de Route que l'on écrit que pour soi. -Comme je vous le disais on n'écrivait que ce que la censure pouvait permettre et surtout que ce que mes parents pouvaient supporter pour ne pas être "traumatisés"."*¹

Les conditions matérielles d'écriture (nombre de pages à disposition, période de calme ou de tension, présence d'une table, de lumière suffisante) influent inévitablement sur le développement du message envoyé. De même, des interruptions, plus ou moins longues, peuvent modifier le contenu par rupture de la pensée, la tonalité par changement d'humeur.

Ainsi, le contenu des correspondances est lacunaire, partiel et partial. Le chercheur doit tenir compte du phénomène de déformation -volontaire ou non- du réel par le scripteur, des termes pouvant avoir un double sens et des silences qui pouvaient être fort éloquents. Les correspondances, instruments d'information et de communication, sont avant tout des outils de médiation. Elles contiennent de la vérité, ce qui les rend précieuses, mais ne peuvent prétendre détenir toute la vérité et ne sont pas garant d'exactitude; leur sens doit être construit et affiné par des questionnements spécifiques. Cependant, lorsque plusieurs séries de correspondances concordent, quand les informations se recoupent, la présomption de véridicité est grande.

¹. Extrait d'une lettre d'Ernest Chapuis au conservateur de la bibliothèque de la Part-Dieu (Lyon) du 13 février 1976, dans laquelle Ernest Chapuis expliquait les raisons pour lesquelles il désirait offrir ses correspondances à la bibliothèque.

I. 3. Statut juridique

Les correspondances, traces concrètes d'une relation, d'une communication entre individus, appartiennent à la fois à leur auteur et à leur(s) destinataire(s). Considérées comme des archives privées, elles ne sont pas mentionnées explicitement parmi les oeuvres protégées par la loi du 11 mars 1957, cependant les dispositions de cette loi peuvent leur être appliquées puisque l'article 2 prescrit de protéger "*toute oeuvre de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination*". Des droits d'auteur pourraient donc être réclamés par un scripteur dont la correspondance serait publiée. Toute parution nécessite un accord préalable avec les intéressés ou leurs héritiers.

Ces correspondances posent des problèmes spécifiques à qui veut les exploiter, car elles sont soumises à trois sortes de droit: droit de propriété intellectuelle, droit de propriété matérielle et droit au secret.

Le détenteur du courrier, en général le destinataire ou ses héritiers -sauf dans les cas assez rares où les courriers furent renvoyés à leur expéditeur-, possède le droit de propriété matérielle, mais non celui de propriété intellectuelle. Ce droit demeure attaché à l'auteur de la missive; il englobe le droit moral, lié au respect dû à la personne et à l'oeuvre de l'auteur, droit "*perpétuel, inaliénable et imprescriptible*" (article 6 de la loi de 1957) et le droit d'exploitation, durant toute la vie de l'auteur et cinquante ans après l'année de sa mort. Une correspondance est donc une propriété duale ou co-propriété entre le scripteur, origine de la communication et le destinataire, cible communicationnelle.

A ces deux droits vient s'ajouter le droit au secret. Le contenu d'un courrier touche à la vie privée, aux actes et aux sentiments de l'émetteur, du récepteur, ainsi que, fréquemment, à celle de tierces personnes. Ces personnes sont protégées par le droit au respect de la vie privée, droit inscrit dans le Code civil français et peuvent, à ce titre, s'opposer à toute divulgation de documents les concernant et les identifiant nommément. L'étendue du secret se mesure au degré de l'intimité et en fonction des propos tenus dans les correspondances.

Cette co-propriété, qui peut également mettre en cause des tiers, est affectée d'une servitude de non-usage sans l'accord conjoint de l'émetteur, du récepteur, voire de tierces personnes. Dans le cas de documents donnés ou déposés dans des fonds d'archives ou de bibliothèques, les donateurs ou déposants doivent définir avec soin les clauses de consultation.

Lors d'un colloque organisé au Sénat, à Paris les 9 et 10 juin 1983, intitulé "Les correspondances inédites", Claude Colombet déplorait le flou juridique concernant les droits et obligations des auteurs et détenteurs de correspondances et proposait quelques solutions. Selon lui, la règle du droit au secret de la correspondance devrait être "*susceptible de s'estomper, dès lors que l'histoire se serait emparée des personnages intéressés et que la révélation du secret passé ne risquerait plus de causer préjudice à des personnes vivantes*".¹. En effet, le droit du public à l'information, l'intérêt de la société exigent que certaines correspondances puissent être divulguées au bout d'un délai à définir, mais qui devrait sembler raisonnable à la fois pour les possesseurs et pour la société. Cependant, aucune loi n'a apporté de réponses claires aux problèmes spécifiques posés par la mise en valeur et la communication de correspondances; seules les décisions de jurisprudence peuvent aujourd'hui servir de modèles. C'est pourquoi, avant toute exploitation ou diffusion de correspondances entre particuliers, la prudence est nécessaire, afin de ne porter atteinte à aucun des droits ci-dessus mentionnés.

¹. COLOMBET Claude, "Les droits de la personnalité et les lettres missives", in *Les correspondances inédites: actes du colloque organisé à Paris les 9 et 10 juin 1983 au Sénat*, Paris, Economica, 1984, p. 56.

II. L'APPORT PLURIDISCIPLINAIRE DES CORRESPONDANCES

Malgré ces restrictions de consultation et d'exploitation, des chercheurs s'intéressent aux correspondances. Ces sources, souvent neuves, leur permettent d'appréhender et de mettre en lumière des aspects méconnus ou négligés du passé ou fournissent des éléments pour une lecture renouvelée de faits notoires.

Un corpus de correspondances quelque peu anciennes semble, à priori, être une source pour l'historien. Cependant, si l'approche historique s'avère généralement riche et si les correspondances renseignent de nombreux secteurs de la connaissance historique, un fonds de correspondances peut également être utilement exploité par des chercheurs dans d'autres disciplines, telles la linguistique, la sociologie et les sciences de la communication.

L'appréhension globale d'un corpus de correspondances mériterait une approche pluridisciplinaire. Toute correspondance contient un message, montre une manière d'exposer ce message et révèle des relations interpersonnelles et des situations de communication. Chaque discipline favorise un ou plusieurs éléments envisagés selon une optique qui lui est propre.

II. 1. Le message

Le message, partie immédiatement accessible des correspondances, intéresse en premier lieu les historiens, les sociologues et les psychologues.

Un historien peut y découvrir:

- les "grands événements" historiques;
- les "événements", non retenus par l'histoire officielle, mais qui ont marqué et ont été mémorisés par les individus qui y ont participé ou en ont été témoins - ces événements sont retranscrits dans les récits et mémoires ultérieurs-;
- les "mini-événements", inscrits fugitivement (une semaine, un mois, une année) dans la mémoire des gens, apparaissant dans les missives car encore présents dans l'esprit de l'individu au moment où il écrivait son courrier, mais oubliés lors d'une rédaction de souvenirs¹.

¹. Cette distinction entre grands événements, événements et mini-événements a été développée par Abraham MOLES et E. ROHMER dans *Micropsychologie et vie quotidienne*, Paris, Denoël-Gonthier (Collection Médiations), 1976, 112 p.

L'apport des correspondances de personnes ordinaires s'avère essentiel pour la connaissance de l'existence quotidienne, des sentiments et de l'état d'esprit. Les historiens ont donc là le matériau brut leur permettant de dépasser l'événementiel pour mettre à jour les structures générales qui organisent la société. Les courriers abordent ou développent les questions financières ou matérielles, les activités professionnelles, les occupations journalières, l'éducation des enfants, les problèmes de santé, les relations au sein d'une famille ou d'un groupe; ils recouvrent l'ensemble des domaines de la vie privée et apportent une masse d'indices pertinents pour une approche historique élargie.

La sociologie de la vie quotidienne s'intéresse aux marques des activités humaines, à leur expression dans les groupes sociaux au cours de périodes déterminées. Ces activités sont fréquemment décrites ou, du moins, abordées dans les correspondances.

Le marquis de Vogüé présentait les lettres comme "*des pièces écrites sous l'impression du moment, [un] morceau de papier, insignifiant en apparence, qui rétablit un fait, trahit un mobile secret, découvre une passion, livre l'homme tout entier*"¹. En effet, au-delà de la succession des faits quotidiens, les correspondances laissent apparaître les émotions ressenties à l'occasion d'événements marquants, les craintes et les espoirs, donnent la possibilité à l'historien d'appréhender les pensées et l'état d'esprit traversant une population à une période de son histoire. Un système de valeurs, des représentations, des mentalités, des comportements deviennent perceptibles.

Les correspondances sont un lieu d'expression des opinions. L'historien des opinions peut, par leur lecture, surprendre les opinions répandues au sein de la population à l'époque qui l'intéresse; de multiples différences, plus ou moins importantes, existent entre les individus, ce qui interdit de parler d'opinion au singulier, à propos d'une population. Cependant, ces opinions sont difficiles à cerner, ne se révèlent pas toujours similaires au sein d'un groupe apparemment cohérent et se modifient en fonction des événements, des situations. La comparaison de plusieurs relations épistolaires offre à l'historien une image des divergences ou des analogies de convictions ou de sentiments entre des groupes ou dans un même groupe. La consultation d'une correspondance poursuivie sur plusieurs mois ou plusieurs années lui fournit des éléments pour l'analyse des fluctuations d'opinions d'un individu.

1. VOGUE, Marquis de, "Discours de Mr le marquis de Vogüé", in *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1891, tome XXVIII, p. 82-106.

Les valeurs adoptées ou refusées par des individus et des sociétés constituent un des centres d'intérêt de la sociologie. Le sociologue cherche à déterminer le niveau d'identification des individus aux valeurs d'une société et leur intégration au système social. L'intériorisation ou le rejet des normes et contraintes sociales transparaissent dans les comportements quotidiens d'une personne ou d'un groupe.

Or les messages des correspondances informent sur ces comportements individuels et collectifs. L'étude des attitudes, profitable pour la sociologie et l'histoire sociale, s'avère également nécessaire à l'histoire des idéologies. En effet, les comportements sont imprégnés d'idéologies; leur connaissance participe à la compréhension des idées et croyances d'une société.

Les comportements, les réactions d'un individu face à des circonstances particulières intéressent également la psychologie sociale; celle-ci cherche à découvrir la signification d'un événement, d'une situation pour ceux qui les ont vécus. La façon de présenter les faits, les termes choisis trahissent la perception du scripteur et le sens qu'il a donné à l'événement ou la situation.

II. 2. La transmission du message

En effet, toute phrase témoigne du point de vue de son auteur; derrière les mots, point l'accent de l'approbation ou la réprobation. Aucun des termes employés n'est neutre; le vocabulaire, l'agencement des phrases sont caractéristiques d'un état d'esprit, même si celui-ci n'est pas explicitement dévoilé.

Le lexique, la disposition et la forme des messages peuvent également révéler la personnalité de l'épistolier et le faire ainsi entrer dans le champ d'étude de la psychanalyse.

L'expression, le style, la syntaxe sont significatifs pour l'histoire culturelle, ils dénotent des pratiques d'écriture. Les membres d'un groupe de tradition orale alphabétisé depuis peu de temps, peinent à communiquer leurs émotions, voire à décrire leurs occupations; alors que les individus coutumiers de l'écrit s'expriment par des phrases rapides, claires, bien tournées et bien orthographiées. La lettre est un texte organisé, un ensemble liant graphie, style, lexique et orthographe. Les chercheurs portent actuellement leur intérêt sur les documents dans leur intégralité et non seulement sur leur contenu:

"Ce qui nous conduit à concentrer toute notre attention moins sur ce que les témoignages disent que sur la manière dont ils le disent. D'où le développement récent d'une histoire de l'histoire. C'est en s'interrogeant sur les rapports entre l'évolution d'une société et celle de l'ensemble des signes

*par quoi cette société se pense et se représente elle-même que la recherche historique retrouve de l'ampleur. L'impulsion cette fois vient des progrès de la sémiotique"*¹.

En effet, la linguistique peut trouver dans les correspondances des sujets d'étude pour plusieurs de ses composantes, telles la sémiologie, la sémantique, la lexicologie. L'éclairage de ces sciences sur des correspondances permet de "*voir à quelles conditions, et sous quelles formes, l'homme se pense, et pense le monde des idées*"².

La langue est un système de signes exprimant des idées; l'étude de ces signes fait l'objet de la sémiologie. Cette science permet "*d'analyser les symboles sociaux, les marques de classes, les roueries idéologiques*"³.

La sémantique s'intéresse aux relations entre les signes et leurs référents. Toute correspondance comporte un nombre plus ou moins important de signes qui s'offrent aux observations des chercheurs.

Les corpus de correspondances apportent également de multiples informations concernant la syntaxe et le lexique habituel d'un groupe à une période donnée. L'introduction de nouveaux termes, l'apparition de l'argot témoignent de mutations de la langue; l'utilisation ou non de patois dans certaines régions se remarque aisément. Un autre phénomène intéressant est l'adaptation de la langue française à la censure, par la mise en place d'un "vocabulaire de la clandestinité", constitué de termes à double sens, d'allusions, de sous-entendus.

L'analyse de discours devrait également porter son attention sur les corpus de correspondances. Ceux-ci montrent, en effet, des formes d'argumentation et de description, des phénomènes d'énonciation, une organisation des textes - propres à un individu ou un groupe-, c'est-à-dire certains des éléments auxquels s'intéresse cette discipline.

1. DUBY Georges "Un entretien avec Georges Duby", propos recueillis par Pierre LEPAPE, in *Le Monde*, mardi 26 janvier 1993, p.2.

2. GREIMAS, A.J., "Une tradition de rigueur" in *Le Monde*, 7 juin 1974, p. 28.

3. BARTHES Roland, "L'aventure sémiologique" in *Le Monde*, 7 juin 1974, p. 28.

II. 3. Liens interpersonnels, situations et systèmes de communication

L'analyse de discours se préoccupe également de la situation de communication dans laquelle s'inscrit l'exposé: monologue, dialogue ou discours rapporté. Si l'échange constitue le cas le plus fréquent, les correspondances présentent également des exemples de discours rapportés ou de faux dialogues qui sont de réels monologues. Ces exemples méritent d'être étudiés car ils révèlent des situations de communication particulières.

A ces situations de communication, il faut ajouter les systèmes de communication spécifiques -différents de ceux créés par les messages oraux- mis en oeuvre dans les correspondances, objets d'intérêt pour le chercheur en sciences de l'information et de la communication.

L'analyse des messages et de la manière dont ils sont transmis renseigne sur la circulation de l'information et sur les éventuels choix opérés par les émetteurs. Les sujets traités ou passés sous silence, le lexique et le style employés s'inscrivent dans un engagement relationnel, donnent des indications sur la nature des liens existant entre les interlocuteurs.

Par son existence même, le corpus de correspondances manifeste une volonté de partage, de communication avec autrui et fait apparaître le réseau de relations familiales, amicales, professionnelles et sociales. Il présente des écrits codifiés et rituels (lors des voeux de nouvelle année, d'anniversaire..), mais aussi des lettres originales et personnelles, illustrant une relation spécifique entre deux êtres.

Les correspondances renseignent donc sur les liens entre expéditeur et destinataire(s); elles décrivent ou évoquent également des relations, des interactions dans des groupes, ou entre les co-acteurs d'un événement. Ces comportements et interactions ne sont jamais dénués de passions, qui transparaissent quelquefois dans les écrits. Ces passions, parfois changeantes, sont éloquentes pour qui cherche à comprendre les relations au sein d'un groupe et les composantes psychosociologiques de ce groupe.

Ainsi, les correspondances se révèlent une source précieuse pour de nombreuses disciplines car elles offrent un aperçu de multiples facettes humaines. Un même corpus peut être exploité par plusieurs chercheurs ou faire l'objet d'une recherche pluridisciplinaire.

III. QUELQUES ASPECTS SIGNIFIANTS DES CORRESPONDANCES DU CORPUS

Les correspondances de personnes modestes sont d'autant plus éloquentes et pertinentes qu'elles ont été rédigées durant des temps forts de l'histoire, féconds en événements graves, tant pour les rédacteurs des missives que pour leur pays.

Les trois conflits envisagés dans ce corpus ont été très différents par le nombre des personnes concernées, le déroulement, la stratégie, les armements, les objectifs, de sorte que les correspondances ont varié sur le fond et la forme, traduisant des changements de culture, de moeurs, de pensée, des changements aussi dans la vie quotidienne (tant des civils que des militaires), dans les relations entre les personnes.

III. 1. L'écrit comme moyen de communication essentiel

Les efforts mis en place par les gouvernements du 19^{ème} siècle -en particulier ceux des débuts de la troisième République- aboutirent à un net recul de l'analphabétisme en France. Cependant, la scolarisation obligatoire, laïque et gratuite atteignait diversement la population, comme le montrent les correspondances. Pour les ruraux, les travaux des champs étaient prioritaires et les enfants fréquentaient l'école de façon irrégulière. Ils apprenaient donc à lire et à écrire, mais leur maîtrise de l'écrit demeurait imparfaite¹ et l'oral restait le moyen de communication le plus employé. Ce phénomène, visible durant la première guerre mondiale, s'atténua quelque peu par la suite.

Lors des conflits, les familles et les groupes furent séparés; écrire devint une nécessité impérieuse, le seul moyen -avant la généralisation récente de moyens de communication plus rapides- de donner des nouvelles, de rassurer les êtres chers.

La rédaction du courrier constitua un devoir pesant pour les uns, une joie pour d'autres. Si certaines lettres offraient des descriptions précises, d'autres s'en tenaient à l'essentiel, à leur fonction première: donner un signe de vie, l'assurance que rien de fâcheux ne s'était produit et que les liens entre interlocuteurs demeuraient vivaces et profonds.

1. Les extraits sont reproduits tels qu'ils apparaissent dans les courriers; nous avons délibérément choisi de respecter les fautes d'orthographe, de ponctuation et les erreurs de syntaxe.

A l'avant comme à l'arrière, l'inquiétude apparaissait et grandissait rapidement, lorsque les nouvelles n'arrivaient plus:

"Voilà deux jours que je t'ai écrit te disant que je trouvais le temps long après tes lettres et aujourd'hui encore rien. Alors je ne sais plus ce que cela veut dire, surtout que tous les autres en reçoivent, je t'assure que cela me fait beaucoup de peine quand je les vois lire leur lettre aussitôt la distribution faite, puisque je n'ai rien je m'en vais pour ne rien faire voir, parce que j'en pleurerais. C'est peut-être un retard de lettres, où es-tu malade"¹,

" Encore hier aucune nouvelles de vous et pourtant j'aurais du recevoir au moins une ou deux lettres de celles que vous avez dû m'adresser à Grenoble au moment de mon départ. Je suis vraiment très inquiet en voyant le journal de ce matin qui indique le chiffre de 906 victimes dont 254 morts pour Paris"².

Cette anxiété n'apparaît plus dans les courriers de la guerre d'Algérie, mais le devoir d'écrire subsiste; il permet de maintenir les liens d'amitié:

"Je le déclare tout net: au moment où j'ai reçu ton pli j'allais faire un scandale. Avec ou sans flémingite anti-épistolaire, je veux des nouvelles."³.

Durant ces périodes troublées, écrire constituait une obligation et recevoir des nouvelles un moment d'émotion, de joie dont seules les correspondances peuvent nous donner une idée:

"J'ai reçu une lettre d'Albert [...] remercie-le et dis-lui de m'écrire souvent, c'est le seul plaisir que l'on a, et quand on est un jour sans, cela semble long."⁴.

Les combattants de la première guerre mondiale plaignaient leurs camarades des "pays envahis" (nord de la France), qui n'obtenaient aucun renseignement sur leur famille, aucun courrier. Les combattants et leurs proches - hormis ceux des "pays envahis"- s'astreignirent à envoyer au minimum un courrier par semaine, souvent un mot tous les deux jours. Certains, pourtant peu coutumiers de l'écrit, expédiaient un nombre important de correspondances:

"je te fais reponse et en meme temps à Catherine tu sais en ce moment je suis toujours dans les écritures, ce matin j'envoie un carte à mon copain Maurice L., hier j'ai envoyé une carte a Henri, une a Mme M., une a ma chere Berthe et une lettre à toi. Je ne sais pas, mais s'y tous les soldats feraient une correspondance comme la mienne je crois que l'on pourrait doubler le service des postes."⁵.

1. Marcel R. à sa femme, 21 août 1915.

2. Félix F. à sa femme et sa fille, 5 juin 1940.

3. Didier V. à Claude F., 10 avril 1960.

4. Maurice P. à sa soeur, 23 décembre 1914.

5. Léonce D. à sa soeur, 3 mai 1915.

Lors de la seconde guerre mondiale, la correspondance fut également importante; toute séparation engendrait une relation épistolaire, sauf interdiction dans certains camps de concentration ou risque pour les maquisards. Les prisonniers de guerre ou déportés, pour lesquels le nombre de correspondances fut réglementé, profitaient des deux courriers mensuels auxquels ils avaient droit.

Les statistiques du transit postal permettent de mesurer l'ampleur des échanges épistolaires durant les conflits. Elles traduisent en quantité le besoin de communiquer, de maintenir les liens par l'écrit. Mais seul le contenu des correspondances permet de cerner les raisons, d'approcher ce besoin très fort d'écrire et de recevoir des nouvelles, d'introduire l'élément humain, sa sensibilité.

Toute interruption ou entrave au fonctionnement normal de la poste était ressentie comme un abus de pouvoir des gouvernants:

*"pendant une quinzaine de jours environ nous allons être sans courrier [...] Priver des soldats loin du pays des nouvelles des leurs ce n'est pas bien malin, et cela après les avoir priver de permission. Il est vrai que la Défense Nationale exige tant de choses qu'elle peut bien demander celle-là aussi."*¹

Toute lettre ou carte signalait le nombre (ou l'absence) de correspondances reçues. Ces mentions s'accompagnaient généralement de la date à laquelle avaient été envoyées ces correspondances. Associées aux cachets de la poste, elles fournissent des indications pertinentes sur la rapidité de la poste:

*"je fais reponse a ta lettre du 31 mai que j'ai reçu hier"*²;
ou son mauvais fonctionnement:

*"Aujourd'hui même je viens de recevoir 3 lettres de toi, celle du 10 Août du 30 Août et du 7 septembre"*³,

*"votre lettre du 12 juin je l'ai reçue le 7 Juillet maintenant faut espérer que les correspondances vont mieux aller"*⁴,

*"Hier j'ai eu l'agréable surprise de recevoir une lettre de toi et mon étonnement a été d'autant plus grand qu'elle était dtée du 17 Aout dernier. On reconnait la facilité avec laquelle l'Armé entreprend toutes les missions qui lui sont confiées. Enfin mieux vaut tard que jamais."*⁵.

Les correspondances informent sur elles-mêmes (fréquence, délai d'expédition..), mais également sur leur scripteur. La graphie, l'orthographe, le style, le lexique témoignent du degré de familiarité du rédacteur avec l'écrit.

1. Emile D. à ses parents, 1er février 1916.

2. Léonce D. à sa soeur, 5 juin 1915.

3. Joseph G. à sa femme Joséphine, 17 septembre 1914.

4. Mme veuve L. à son fils et sa bru, René et Yvonne L., 15 juillet 1940.

5. Jean G. à Claude F., 11 septembre 1959.

III. 2. Graphie et linguistique

L'analyse de la graphie est révélatrice des différences entre catégories sociales à une même époque ou au sein d'une même catégorie au cours du temps. L'écriture encore maladroite des ouvriers, paysans et domestiques durant la première guerre mondiale se distingue de la presque calligraphie d'Emile D., instituteur -avant son amputation du bras droit. Les correspondances des normaliens appelés durant la guerre d'Algérie révèlent une grande maîtrise de l'écrit, comme celles d'Emile D., mais également un manque de soin. Le rapport à la graphie a changé; l'écriture ne révèle plus l'homme cultivé; l'intérêt se porte vers le contenu du texte, le style, le plaisir même de jouer avec l'écrit, les mots (humour, ironie..).

La graphie éclaire parfois sur les conditions de vie: lettres rédigées sur les genoux, sur un sac, dans l'obscurité ou le froid:

*"j'ai froid aux mains et l'écriture va peut-être s'en ressentir"*¹.

Une écriture malhabile s'accompagne souvent d'une orthographe incertaine, mais qui ne gêne en rien la compréhension du message:

*"Aujourd'hui j ai ressut une lettre elle ai dater du 6 sendoute que tu navait pas attendu au 6 a mécrire les autres son petêtre perdu. enfin tu me dit que vous étte en bonne santee"*².

En revanche, les courriers des instituteurs témoignent d'une connaissance parfaite des règles d'orthographe associée à une plus grande richesse de la langue:

*"Voilà aujourd'hui un an que j'ai mis le pied sur le vieux sol de Grèce, dans ce pays d'Orient dont on se fait une idée fort flatteuse. Je me rappelle encore, du port on voyait très bien le panorama de la ville qui va en s'étagant, et derrière des montagnes dénudées d'un aspect fort peu engageant. Que de contrées traversées depuis cette époque"*³;

*"Parlant de détresse, il me revient aux yeux tout ce que j'ai déjà vu ici de choses terribles, ces choses dont je t'entretiendrai longuement...en Août 60. Car je ne doute plus que nous ne prenions notre perm ensemble (en Août -18^e mois- et non en Septembre). J'aimerais même que nous puissions voguer de concert avec des gars comme P. et B., à qui j'en ai touché un mot."*⁴.

1. Maurice P. à son beau-frère, 10 novembre 1914.

2. Aubin F. à sa femme, 11 janvier 1918.

3. Emile D. à ses parents, 1er novembre 1916.

4. Guy B. à Claude F., 12 août 1959.

L'étude du vocabulaire utilisé dans l'ensemble de ces correspondances est fort éloquente; elle permet de mettre en lumière des éléments intéressants pour la linguistique. Les courriers révèlent la prégnance des langues régionales ou la désaffection à leur égard, leur emploi parfois délibéré afin de tromper la vigilance du censeur; ainsi que les termes propres à une région, tel le nom désignant les fêtes patronales: "ducasse" en Picardie, "vogue" en Haute-Savoie, "ballade" en Dordogne. Ils permettent également de déceler l'utilisation croissante de sigles (rares en 1914, ils sont fréquents dans les correspondances de la guerre d'Algérie), l'apparition d'argot ou de mots nouveaux -tels le mot "poilu", aujourd'hui couramment employé lorsqu'on évoque les combattants de la première guerre mondiale, alors qu'il ne se manifesta qu'en 1917-1918 dans les missives, ou celui de "pied-noir", apparu en 1955 et largement utilisé en 1959-1960- ou de cerner le "vocabulaire de la clandestinité", l'art de donner des informations sans risquer la censure.

Les termes choisis trahissent un état d'esprit. Opter pour les mots "Alboches", "Boches", "Bochie" plutôt que "Allemands", "Allemagne" n'est pas neutre. Parler de "boucherie", "massacre" à propos d'une attaque témoigne d'un sentiment de dégoût, d'horreur, de tuerie. Les surnoms donnés par les appelés d'Algérie au général De Gaulle: "L'Aristo" (par l'ami communiste), "Le Grand Charles", "Dugrandtarin" attestent d'une divergence d'opinions, d'un mépris ou d'un rejet de l'homme et de sa politique.

III. 3. *Le choix des thèmes: censure et auto-censure*

Si le choix des termes s'opérait en fonction de considérations personnelles, de jugements, d'émotions, les thèmes abordés répondaient à des critères réfléchis de façon consciente et témoignaient de contraintes ou de sentiments. Certains sujets étaient parfois éclipsés; cette discrétion pouvait avoir trois causes:

- la volonté du rédacteur de tranquilliser, ou du moins, de ne pas angoisser les personnes vulnérables qu'il aimait: *"Surtout ne faites pas voir cette lettre à ma grande [sa femme], il faut lui laisser croire que je suis de réserve ou presque, elle sera plus tranquille"*¹.

Dans ce cas, la narration ou le silence dépendait de la personne à laquelle s'adressait le courrier.

- le sentiment que raconter était inutile car l'expérience, les épreuves endurées étaient incommunicables: *"jour d'angoisse que personne ne peut connaître sauf les présents"*²;

¹. Maurice P. à son beau-frère, 10 novembre 1914.

². Marcel R. à sa femme, 3 mars 1916.

- l'obligation de taire certains événements, pour ne pas risquer la censure de son courrier. Le silence était alors une contrainte, qui touchait l'ensemble des correspondances envoyées.

La censure, officielle ou officieuse, française ou étrangère, fut une réalité pour chacun des conflits envisagés dans ce corpus. Le contrôle des autorités allemandes sur les lettres de déportés fut systématique; tout courrier devait être écrit en allemand et subissait plusieurs vérifications, décelables grâce aux cachets "Geprüft" apposés par les commissions de contrôle; le contenu différait peu car seuls les courriers conformes aux exigences allemandes pouvaient sortir du camp. Les correspondances des prisonniers de guerre et jeunes gens réquisitionnés pour le S.T.O., écrites en français, devaient elles aussi satisfaire à un examen approfondi.

La censure avait également été officielle durant la première guerre mondiale. Les combattants devaient taire le lieu exact où ils se trouvaient (l'adresse ne mentionnait qu'un secteur postal) et garder le silence sur certaines opérations, sous peine de voir leur courrier leur revenir:

*"je n'ai pas eu de réponse [...] de Mme D., cette dernière je sais depuis 4 jours pourquoi je me suis trop aventurer pour la dicter, le bombardement du 27 mars, ma lettre a été censurée et m'est revenue, avec instruction"*¹.

D'autres lettres arrivèrent au destinataire avec des passages noircis, généralement les noms de lieux, que les combattants notaient malgré les interdictions.

Il leur fut parfois interdit de cacheter leur courrier:

*"a partir du 10 A nous n'avons plus le droit de cacheter nos lettres, nos lettres doivent être visités avant de partir, mais malgre elles vous arriverons cachetes par le vaguemestre"*².

Pour ce qui concerna la guerre d'Algérie, beaucoup d'appelés se méfièrent, n'exprimant pas tout ce qu'ils voyaient ou pensaient. L'un d'eux eut des lettres contrôlées et expliqua aux autres comment les censeurs procédaient. Ceux qui ne pouvaient se taire s'inquiétaient du sort de leurs missives:

*"je serais curieux de savoir ce qu'est devenue la première lettre que je t'ai envoyée car je n'étais pas gentil pour l'armée et j'aimerais autant qu'une autorité militaire ne l'ouvre pas."*³.

Cette censure, souvent sévère, explique l'emploi de termes à double sens et de périphrases dans les correspondances de périodes de conflit, termes qui compliquent le travail du chercheur mais témoignent également d'une culture difficilement décelable hors de ce contexte spécifique.

1. Joseph G. à sa femme Joséphine, 29 avril 1916.

2. Léonce D. à sa soeur, 7 août 1915.

3. Didier V. à Claude F., 28 septembre 1959.

III. 4. *Liens interpersonnels*

A. Les liens entre expéditeurs et destinataires

Ces termes à double sens ne pouvaient cependant être employés que dans un échange avec une personne proche. Le scripteur abordait les sujets de façon différente, ou les taisait, en fonction de ses interlocuteurs. Le message était adapté au destinataire; la connivence jouait un rôle majeur dans les correspondances épistolaires, elle permettait de faire plus concis, d'utiliser des sous-entendus, elle conservait une part de secret commun car elle renvoyait implicitement à des expériences, des souvenirs, des liens affectifs (amicaux, familiaux, amoureux). Une allusion suffisait pour évoquer une situation ou un événement à un interlocuteur, alors qu'un paragraphe entier était nécessaire pour un autre.

Le choix des thèmes, le nombre de thèmes abordés, l'importance accordée à chacun étaient révélateurs de l'état d'esprit du scripteur, mais surtout de la relation qui le liait au destinataire.

Les correspondances de guerre sont particulièrement intéressantes car les conflits séparaient des individus très proches, des groupes soudés, et parce que la gravité de la situation interdisait de dénaturer la réalité, de feindre, pour se mettre en valeur aux yeux d'autrui; les rapports étaient sincères.

Les échanges épistolaires dévoilent des liens conjugaux, paternels, filiaux, fraternels, familiaux ou amicaux. Certains sentiments étaient énoncés ouvertement, d'autres doivent être recherchés dans la fréquence des envois ou décelés à travers les craintes de l'épistolier; certains scripteurs ne savaient exprimer leur tendresse par des mots. Lors de la première guerre mondiale, il semblait également quelque peu indécent d'évoquer les relations conjugales; les sentiments intimes, amoureux n'apparaissaient que rarement de façon explicite. Ce phénomène semble avoir totalement disparu lors de la guerre d'Algérie; la libre expression des sentiments envers les femmes et les fiancées constituent d'ailleurs aujourd'hui un obstacle à la divulgation de nombre de ces courriers. L'évolution des mentalités sur cette question des relations amoureuses durant le 20ème siècle est manifeste.

Les courriers informent sur les relations, sur la volonté de maintenir des liens familiaux ou amicaux; nombre des rédacteurs demandaient à leurs proches de transmettre leurs salutations à l'ensemble des membres d'un groupe, afin de ne pas se couper de ce groupe. Ils proposent au chercheur l'image de groupes très divers par le nombre des individus concernés et la nature des liens qui structuraient chacun de ces groupes, et offrent à l'analyse des systèmes de communication toujours particuliers.

B. Les nouveaux "camarades"

Le contenu des correspondances de guerre de personnes modestes renseigne sur les liens qui se créèrent entre les individus dans des situations inhabituelles.

Pour les personnes demeurées dans leur environnement coutumier, peu de changements eurent lieu. Il faut cependant mentionner les cas des relations nouvelles apparues entre femmes de combattants d'une même escouade ou entre parents de prisonniers amis. Mais les amitiés se nouèrent surtout entre les individus éloignés de leur cadre de vie.

Ces individus cherchèrent, dans un premier temps, à retrouver des personnes qu'ils connaissaient ou, au moins, des personnes originaires de la même région qu'eux, des "pays". Ce phénomène des "pays", particulièrement net durant la première guerre mondiale, subsista lors des guerres ultérieures. Parler avec un "pays" permettait d'échanger des nouvelles, d'évoquer des amis, des relations communes, de confier des messages à celui qui partait en permission ou était libéré, mais aussi parfois plus simplement d'entendre l'accent du pays. Les circonstances, souvent dramatiques, dans lesquelles se rencontraient les individus d'une même région les autorisaient à négliger les différences de grades, voire à oublier d'anciennes querelles.

L'appartenance à un même pays accélérât et facilitait les rapprochements entre individus isolés; l'exercice d'un même métier favorisa également l'émergence de liens:

*"La majorité de mes collègues sont des cultivateurs ou des commerçants, nous sommes une équipe de dix qui nous entendent très bien et de même conditions. Avez-vous reçu ma photo-groupe"*¹.

Pouvoir causer du métier généraît une proximité, faisait naître l'amitié.

Cependant, la souffrance commune atténua les distinctions de classes et de lieux d'origine. Tous les individus d'une escouade ou d'une compagnie furent englobés, lors de la première guerre mondiale, dans ce qui fut appelé "la fraternité des tranchées". La camaraderie dans les camps et les stalags rassembla ceux qui enduraient des maux identiques. Le partage des colis entre amis ou membres d'un groupe fut fréquemment pratiqué et mentionné:

*"Les boîtes conserves ont été mise dans un sac commun ou nous tenons toujours quelques boîtes pour les mauvais jours [...] Tout ceux qui partage la popotte avec moi, était étonné de la multitude de choses qu'il [le colis] contenait [...] ce qui ma plu le plus et je crois qu'il en a été de même de mes amis c'est les poires, le beurre, la confiture, le fromage, le jambon, le gateau"*².

1. Félix F. à sa femme et sa fille, 10 avril 1940.

2. Albert T. à sa femme et son père, 14 octobre 1915.

La solidarité obligeait les blessés à informer les camarades demeurés en ligne de leur état de santé; celui qui manquait à l'observation de cette convention tacite se voyait critiqué par ses anciens amis. Cette camaraderie forte s'exprimait également lors des disparitions; les camarades cherchaient à savoir si la personne était prisonnière, blessée ou décédée et correspondaient avec la famille. Lors d'un décès, les survivants écrivaient à la famille du défunt, lui précisant le lieu de sépulture, les derniers instants et les derniers mots du mort, essayant d'atténuer sa douleur en affirmant qu'il n'avait pas souffert.

Cette solidarité spontanée, engendrant des liens vifs, ne se rencontra pas lors de la guerre d'Algérie; les conditions de vie étaient moins rudes et les divergences d'opinions trop grandes pour permettre certaines fraternisations. Les pacifistes ou appelés favorables à l'autonomie ou l'indépendance de l'Algérie ne pouvaient comprendre, ni s'entendre avec les militaristes acharnés, favorables, à tout prix, à l'Algérie française. Les convictions politiques créèrent des divergences insurmontables, qui limitaient les relations au respect et à la politesse ordinaires. En effet, la guerre d'Algérie ne suscita pas l'unanimité dans les rangs des combattants, comme le montrent les correspondances.

III. 5. Opinions sur le conflit et les autorités

Les opinions de la population vis-à-vis du conflit qu'elle subissait apparaissaient clairement dans les courriers. Peu de documents mettent autant en lumière les divergences ou la conformité des appréciations portées par la population.

Le devoir à accomplir était le maître mot des missives de la première guerre mondiale. Si les combattants partirent avec un enthousiasme plus ou moins marqué, tous étaient convaincus de la nécessité de cette guerre, pour obtenir définitivement la paix et assurer la sécurité pour leurs enfants. Nul ne voulait faillir à son devoir, envers lui-même et sa patrie; déserteur apparaissait déshonorant. La lassitude, le découragement se substituèrent peu à peu à l'enthousiasme initial mais aucun homme n'envisagea de déserteur, de manquer à ce devoir.

A cette certitude d'accomplir un devoir nécessaire, s'opposèrent le pacifisme de la population en 1939-1940 et surtout la honte de certains appelés d'Algérie, témoins de scènes de torture. Ces appelés étaient partis contre leur gré, parfois persuadés du caractère irrémédiable de l'indépendance de l'Algérie; pour eux, déserteur était faire preuve de courage, aller jusqu'au bout de ses convictions. Ils avaient honte des actes auxquels ils participaient ou assistaient impuissants, ainsi que de leur manque de réaction lorsque des co-appelés dénigraient les Algériens et proclamaient le bon droit du gouvernement français et des "extrémistes" dans cette guerre:

"Les 2 premiers surtout sont effroyablement racistes. Leur conversation d'hier soir (lumière éteinte, nous étions tous couchés) m'a à la fois édifié et terrifié: ils vont jusqu'à un nazisme inconscient. J'ai eu la lâcheté -que je me reproche vertement- de ne pas intervenir. J'aurais dû exploser, gueuler, arrêter par tous les moyens le flot d'inepties et de bave"¹.

Tous attendaient impatiemment leur libération (la "quille") et beaucoup enviaient Claude F. qui avait eu la chance d'être nommé instituteur:

"Je m'aperçois que tu as une occupation utile et sans doute même passionnante. Sur ce plan je t'envie. Et je suis tout à fait d'accord avec toi quand tu dis qu'il n'y a pas de déshonneur à ouvrir l'esprit d'un gosse. Je dirai même plus, c'est l'une des rares façons de ne pas se déshonorer là-bas [lui-même était encore en Allemagne et devait partir prochainement pour l'Algérie]. Je n'aurai même pas cette consolation"².

Les correspondances de la première guerre mondiale et de la guerre d'Algérie étaient fort éloquentes sur les sentiments des acteurs et témoins, et sur les actes qu'ils accomplirent ou observèrent. En revanche, les indications furent moins nettes pour ce qui concerna la seconde guerre mondiale; de 1940 à 1944, les courriers furent censurés par les Allemands; l'expression des opinions ne put donc être libre, par crainte de représailles. Cependant, une lecture attentive permet de déceler des tournures à double sens et de percevoir la joie des Français lors du débarquement de Normandie et de la libération du territoire, donc de deviner leurs sentiments face à l'occupation allemande.

A ces opinions sur les conflits correspondaient des attitudes vis-à-vis des autorités et des officiers. Les combattants de la Grande Guerre déploraient quelquefois les différences de traitement entre officiers et soldats (en particulier dans les cantonnements), évoquaient même parfois quelques officiers peu capables ou des erreurs de commandement. Cependant, ces mentions ne s'accompagnaient jamais d'une remise en cause des compétences du Grand Quartier Général et des grands chefs militaires. Les hécatombes, la crise de 1917 incitèrent à la lassitude, au découragement mais celles-ci ne signifiaient pas le rejet brutal des autorités. La censure des courriers ne suffisait pas à expliquer cette absence de blâme; cette absence était révélatrice d'un état d'esprit. Le combattant de la première guerre mondiale était respectueux envers les hommes qui possédaient le pouvoir.

1. Guy B. à Claude F., 5 avril 1960.

2. Didier V. à Claude F., 11 janvier 1960.

En revanche, les critiques contre la hiérarchie furent acerbes et quelquefois violentes dans les correspondances de la guerre d'Algérie. Certains appelés s'opposaient aux militaires, en tant que membres d'une institution qu'ils méprisaient et comme incitateurs à cette guerre qu'ils réprouvaient. Ils dénonçaient ou dénigraient les convictions de leurs supérieurs, les opérations que ces derniers dirigeaient, leurs actes, ainsi que leur mode de vie.

Ces attaques touchaient également les autorités politiques, qui avaient accepté et continuaient la guerre contre les Algériens, et en particulier le général De Gaulle, parvenu au pouvoir d'une façon qu'ils vilipendaient. Ces appelés remettaient en cause le système, l'ensemble de la politique de leur pays, alors que les combattants de la Grande Guerre ne s'indignaient que de quelques actions ponctuelles, quand ils se laissaient entraîner par la fatigue.

Grâce aux correspondances apparaît donc une évolution importante pour ce qui concerne le rapport des humbles aux autorités. Se dévoilent aussi des mutations profondes de la société française du 20ème siècle vis-à-vis des pouvoirs institués et à l'égard des peuples colonisés.

III. 6. L'attitude vis-à-vis des alliés et ennemis

En effet, les combattants de la première guerre mondiale ne considéraient pas les hommes des colonies comme leurs égaux, contrairement à ce qu'exprimaient les lettres des appelés durant la guerre d'Algérie. Les correspondances entre 1914 et 1918 révélaient une mentalité encore marquée par la supériorité de l'homme blanc et sa mission civilisatrice dans le monde. De nombreuses troupes coloniales participèrent au conflit (Hindous, Nord-Africains, Maghrébins, Indochinois); certains métropolitains manifestaient des réactions de crainte et de rejet envers ces êtres physiquement différents; d'autres une condescendance à leur égard. Emile D., homme humaniste et réfléchi, mais dont l'enfance avait été bercée par ces arguments colonialistes, écrivait, peu après son arrivée au sein d'un régiment de tirailleurs algériens:

"Je suis tout à fait habitué avec mes Arabes maintenant, je m'y plais assez, préférant même les commander que commander des Français. Point n'est besoin de beaucoup de diplomatie pour se faire obéir, ils sont comme des gosses -exemple: j'ai vu plusieurs fois l'adjudant ou des officiers leur flaquant des gifles, leur tirant les oreilles-"¹.

Par la suite, ses sentiments évoluèrent, comme en témoignent les termes utilisés pour les désigner: "négros", "Arabes", "Bicots", "Boufadis" à son arrivée fin 1917, puis "camarades" fin février 1918 et "poilu" en avril. Il fut même choqué de l'attitude d'un général qui, malgré les pertes élevées subies par ces troupes, ne jugea pas opportun de prononcer le discours rituel lors de la remise du drapeau.

¹. Emile D. à ses parents, 12 janvier 1918.

L'état d'esprit colonialiste de la population française dans les années 1914-1918 apparaît clairement à la lecture des correspondances de guerre. Il est intéressant de leur opposer des écrits de personnes modestes dans les années 1950-1960 car ces derniers révèlent une évolution très sensible.

Certes, une part de la population française continuait sinon à mépriser les Algériens, du moins à les observer avec condescendance, et, sous des formes diverses, hésitait à leur reconnaître tous leurs droits. Néanmoins, le vieux fond d'éducation colonialiste s'effritait devant les courants de pensée humanistes. Cependant, la guerre d'Algérie avait placé les Algériens dans une position ambiguë: Français au même titre que les métropolitains en droit, leur statut était celui d'inférieurs (comme le prouvent les conditions d'obtention du droit de vote et leur place au sein de l'Assemblée algérienne) et ils représentaient parfois l'ennemi à abattre. De façon ironique, certaines correspondances exprimaient l'équivoque de leur situation au sein de la société française:

"Sales mais sympas les gosses. Et au moins aussi intelligents que les petits Français (hérésie: je devrais dire petits métropolitains car ici aussi c'est la France, c'est ce qu'on dit, moi même étant très sceptique)"¹.

Les métropolitains avaient été envoyés sur le sol algérien pour vaincre les "fellaghas", Algériens combattant pour l'indépendance de leur pays. Ces derniers utilisaient des méthodes de guérilla et résistaient face à l'armée française qui reconnaissait leur valeur.

Les soldats de la Grande Guerre convenaient eux aussi des qualités de leurs ennemis, rendaient hommage à leur courage, voire compatissaient à leurs souffrances. Ils avaient conscience d'avoir en face d'eux des hommes:

"le 16 ça n'a pas été la pose ce qu'il y en a tombé des boches si tu avais vu celà ça faisait frémir, mais que veux-tu, il fallait celà. Ils revenaient toujours et ne se lassaient pas et s'ils avaient réussis c'étaient nous qui aurions pris à leur place."².

Les correspondances de guerre de personnes modestes informaient sur les adversaires plus fréquemment que sur les populations alliées. Celles-ci étaient rarement mentionnées, cependant des distinctions apparaissaient entre alliés à la lecture des correspondances de 1914-1918. Outre les troupes venues des colonies étudiées ci-dessus, quelques peuples semblaient encore incomplètement civilisés: les Russes, les Grecs et les Serbes. En revanche, les Belges suscitaient des commentaires favorables, en 1914 lorsque des troupes françaises combattirent à proximité de l'Ijzer comme en 1918, lors de la libération de leur territoire. L'entrée en guerre des Américains provoqua de multiples espoirs sur le terme du conflit, mais peu de jugements sur les Américains eux-mêmes. Enfin, les Anglais, alliés de 1914-1918 et de la France libre en 1940-1944, furent rarement évoqués par les Français.

1. Didier V. à Claude F., 10 avril 1960.

2. Marcel R. à sa femme, 19 mai 1917.

III. 7. Connaissance des événements

L'ensemble de la population française porta une très grande attention aux événements, telle l'entrée en guerre de nouveaux pays; elle était fort sensible à l'actualité. La lecture des journaux lui permettait de suivre les interventions et les opérations; cependant, des doutes subsistèrent lors des deux guerres mondiales sur la réalité des informations transmises. Les journaux étaient accusés de "bourrage de crâne" et de diffuser de fausses nouvelles "*pour remonter le moral aux civils*"¹. Mais ils constituaient le seul moyen, avec les rumeurs souvent erronées, de connaître les opérations sur les différents fronts, les avancées ou les reculs. Lors de la seconde guerre mondiale et de la guerre d'Algérie, la radio joua également un rôle d'informateur, mais elle n'était pas exempte d'un éventuel parti pris, de déformations ou de propagande abusive. Les individus lisaient ou écoutaient les nouvelles, puis en demandaient confirmation à des personnes bien placées ou critiquaient les informations concernant leur secteur si celles-ci s'avéraient fausses.

La présence du cadre événementiel, plus ou moins complet, donne aux correspondances de guerre un intérêt supplémentaire. Le chercheur peut trouver mention:

- d'opérations militaires importantes, tels les combats de Verdun ou de la Somme lors de la Grande Guerre, les bombardements de Paris en 1940 et le débarquement en Normandie en 1944, les opérations menées par l'armée de libération nationale (A.L.N.) ou les fellaghas pendant la guerre d'Algérie;

- de décisions des autorités civiles: rappel des réservistes durant la première guerre mondiale, instauration par le gouvernement de Vichy de médailles et diplômes pour les mères de famille nombreuse, pourparlers de Melun de juin 1960, entre émissaires du gouvernement provisoire de la république algérienne (G.P.R.A.) et représentants du gouvernement français;

- d'aspects de la situation internationale: entrée en guerre des Etats-Unis en 1917, déclaration de guerre de l'Italie en juin 1940, voyages de Nikita Krouchtchev en 1960;

- d'événements touchant les civils: destructions de villages par les troupes allemandes en 1914-1918, exode et désorganisation de la France en 1940, insurrection d'Alger en 1960.

¹. Marcel R. à sa femme, 26 décembre 1916.



L'importance octroyée à un fait par un individu révèle ses intérêts; la manière d'annoncer ce fait témoigne de son état d'esprit. A travers ces indications parfois succinctes se dessine la trame des événements. Cependant, au-delà des faits historiques attestés, sur lesquels elles offrent un regard quelquefois original, les correspondances dévoilent les rumeurs, les espoirs et les craintes de la population. Le chercheur découvre les espérances suscitées par des négociations de paix ou l'intervention d'un nouveau pays, les rumeurs non fondées donc non retenues. Les termes utilisés pour exprimer ces espoirs, ces inquiétudes renseignent, de façon irremplaçable, sur l'état d'esprit d'une population à un moment précis de son histoire.

III. 8. La vie quotidienne

Les correspondances donnent également des informations sur l'organisation des armées et ses conséquences sur la vie des soldats.

Lors de la première guerre mondiale intervinrent des roulements entre sergents du front et du dépôt, des modifications dans la composition des corps d'armée, divisions et régiments:

*"Nous avons changé de brigade et de division, nous faisons brigade avec le 254 (243ème brigade) et division avec deux régiments du 2eme corps je crois. Irons-nous rejoindre ces deux régiments ou au contraire viendront-ils par ici [...] le secteur postal est maintenant 172."*¹.

Ces renseignements sur les régiments dans lesquels était muté le rédacteur apparaissent également dans les correspondances de la guerre d'Algérie.

Les commentaires sur ces mutations étaient généralement assez fournis; le combattant voulait expliquer à sa famille les causes de changement de secteur postal, de numéro de régiment ou de compagnie ou informer ses amis sur les actions qu'il aurait à mener. Les soldats détaillaient la constitution des compagnies, leurs activités, leurs habitations, afin que leurs proches puissent les imaginer:

*"les gourbis. Figurez vous une butte de terre près d'un canal, dans cette butte des trous creusés avec des pioches, des pelles. Ces trous sont recouverts mi-partie par la terre elle-même comme dans une caverne, mi-partie par des branchages, de la paille sur lesquels on a mis de la terre; sur le sol une couche de paille. On peut s'y tenir couché, assis mais non debout."*².

Ils se faisaient éducateurs pour faciliter la communication avec leurs interlocuteurs, qui ne connaissaient rien de cette vie.

1. Emile D. à ses parents, 20 juin 1915.

2. Emile D. à ses parents, 29 novembre 1914.

Les combattants de la première guerre mondiale notaient la longueur des étapes entre les tranchées et le cantonnement, leurs moyens de locomotion, les rotations entre première, seconde lignes et arrière, le temps moyen passé à chaque poste:

"Nous sommes toujours aux tranchées et on ne parle plus du tout de repos, au contraire on parle de rester aux tranchées 24 jours, ce qui ferait jusqu'au 24 Octobre. Mais je n'aurais jamais vu celà depuis que je suis à la guerre"¹.

Ce passage offre d'intéressantes informations sur l'organisation du front, les roulements entre périodes de tranchées et périodes de repos. Associé à des extraits de courriers antérieurs et postérieurs, il montre l'allongement progressif des laps de temps passés dans les tranchées, allongement dû aux pertes importantes et au manque d'hommes.

Les combattants donnaient également une image, plus ou moins édulcorée, de la vie quotidienne au front. Ils évoquaient les difficultés de l'existence en première ligne, dans des termes variés selon les individus et le temps passé au front; certains, découragés après plus de trois ans dans des conditions quasi-inhumaines, ne parvenaient plus à se taire, à cacher leur calvaire, alors que d'autres conservaient leur sang-froid, atténuaient leurs souffrances pour rassurer leur famille. Cependant, parfois, emportés par ce qu'ils venaient de subir, ils faisaient des descriptions complètes d'assauts ou d'attaques aux gaz, mentionnant les "désagréments" causés par ces gaz.

De la même façon, les appelés de la guerre d'Algérie exposaient les opérations auxquelles ils -ou leur régiment- avaient pris part, détaillant éventuellement les pertes des deux côtés.

Les soldats de chacun des conflits commentaient également, pour les critiquer, les activités qui leur étaient imposées dans les dépôts ou aux cantonnements, activités que souvent rien ne justifiait à leurs yeux. Outre les revues -qui, selon un combattant optimiste de la première guerre mondiale, dénotaient un intérêt des chefs militaires ou politiques pour leurs souffrances et une reconnaissance de leurs actes et de leur abnégation-, ils subissaient des marches, des exercices quotidiens, des corvées. Lors de la Grande Guerre, ces corvées avaient une utilité mais étaient fort risquées et, de ce fait, avaient lieu de nuit; il s'agissait de construire des tranchées ou boyaux, ou de consolider ou réparer des tranchées à proximité de la ligne de feu, pour établir de solides lignes de défense.

¹. Marcel R. à sa femme, 9 octobre 1916.

A travers les correspondances de ce corpus, le chercheur peut découvrir le visage spécifique de chacun des conflits, leurs particularités. Chaque type de conflit imposait des conditions de vie différentes pour les individus:

- dans les tranchées lors de la première guerre mondiale, la vie quotidienne était souvent très rude, éprouvante physiquement et psychologiquement, mais l'ennemi était connu et les combattants savaient où il se trouvait. A l'arrière, la vie continuait sans les hommes, mais sans souffrances importantes car l'approvisionnement se faisait encore dans des conditions assez satisfaisantes.

- Lors de la seconde guerre mondiale en revanche, la population, dans son ensemble, subit les bombardements, les exécutions sommaires, les attentats, le manque de ravitaillement. Dans les camps, les stalags, les kommandos, les usines allemandes (pour les réquisitionnés), la vie se révéla souvent difficile.

- La guerre d'Algérie fut une guérilla, marquée par les attentats ou les sabotages des "rebelles". Les fellaghas choisissaient les circonstances de leurs actions; l'armée française ne pouvait connaître à l'avance le lieu et le moment où ils allaient frapper. Les Européens d'Algérie et les Algériens étaient menacés par des attentats, mais, en métropole, seuls les policiers parisiens furent en danger.

Les correspondances de guerre abondent en détails sur l'existence quotidienne des populations. Les combattants, prisonniers de guerre et déportés mentionnaient fréquemment leur alimentation, que ce soit pour s'en plaindre, justifiant ainsi les demandes de colis:

*"depuis longtemps déjà je reçois très peu de colis de vous [...] surtout continuez a m'en envoyer car la nourriture nous est tres limitée"*¹;

*"Tu me demandes si nous avons une popote, où veux-tu que nous en ayions une tu sais bien qu'aux tranchées c'est impossible et si nous en avons une je ne te dirais pas qu'on crève de faim, la chaleur y fait pour beaucoup, nous recevons notre manger à minuit environ et si nous ne mangeons pas tout aussitôt, le matin il faut jeter la viande qui nous reste, alors tu vois celui qui ne reçoit pas de colis est malheureux."*²;

ou pour rassurer leurs proches en montrant qu'ils ne manquaient de rien, qu'ils étaient bien soignés puisque des extras leur étaient offerts à l'occasion de fêtes:

*"On a tout de même voulu nous rendre ce jour plus agréable, nous avons reçu chacun une pomme 1/2, une orange 1/2, 4 noix, 1 cigare, un morceau de jambon, un quart de vin, un peu de goutte et une bouteille de champagne pour 4 ou 5; quel festin!"*³.

1. Alcide T. à ses parents, 23 août 1943.

2. Marcel R. à sa femme, 17 juin 1917.

3. Emile D. à ses parents, 1er janvier 1915.

Les problèmes de logement apparaissaient également; les combattants de la Grande Guerre exprimaient leur joie de dormir sur de la paille propre ou un lit au cantonnement; les appelés de la guerre d'Algérie évoquaient les problèmes de sécurité et la distance qui les séparait du poste:

*"le fait que tu es susceptible de rester pieuter dans ton école. Je trouve que ce n'est guère prudent [...] Laisser deux gars à 30 km du poste, c'est gros tout de même"*¹;

les civils mentionnaient, durant la seconde guerre mondiale, les maisons détruites ou endommagées par des bombardements et les réparations nécessaires.

D'autres indications concernaient l'hygiène. Elle fut inexistante aux tranchées où proliféraient les poux, d'où des demandes réitérées des combattants à leur famille de camphre et poudre insecticide, susceptibles de tuer cette "vermine", mais également de savon, pâte dentifrice, rasoir qu'ils utilisaient au cantonnement. Gaston D., déporté à Buchenwald, réclama lui aussi à plusieurs reprises à sa femme du savon. Enfin, les appelés d'Algérie connurent aussi des difficultés avec l'eau courante:

*"L'EAU EST REVENUE!! Eh oui! elle s'en va de temps à autre, parfois pour longtemps. Quand elle revient, tout le monde se lave...jusqu'au cou...et jusqu'au coup d'après!"*².

A ces mentions se rapportant à l'existence au jour le jour s'ajoutaient des renseignements très intéressants sur la vie culturelle: sur les spectacles auxquels les combattants pouvaient assister, organisés par des militaires ou des professionnels, sur les spectacles pour les civils; sur les journaux qui leur parvenaient ou, pour la première guerre mondiale, qui furent rédigés dans les tranchées; sur les ouvrages qu'ils lisaient:

"tu pourras t'adresser directement à la librairie (si tu as l'adresse) ou chez F. pour le livre Crapouillot.

*Si tu pouvais me l'envoyer avant "la Flambée". Je n'en veux pas deux à la fois"*³;

*"Je n'ai lu que "Le 3ème H." de G. Greene (relecture) et "Léviathan" de Julien Green. Ce dernier est un romancier très fort mais ses personnages sont tous entièrement négatifs et condamnés"*⁴.

Quelle que soit la guerre envisagée, il s'avéra fort difficile de se procurer des livres, ce que déplorèrent Emile D., Pierre B. et Claude F.

1. Didier V. à Claude F., 21 juin 1960.

2. Guy B. à Claude F., 22 juillet 1959.

3. Pierre B. à sa soeur Elise, 28 février 1917.

4. Guy B. à Claude F., 12 août 1959.

Cependant, les soldats purent acquérir certaines provisions, tels du vin et des cartes postales. Plusieurs insistèrent sur les prix abusifs pratiqués durant la première guerre mondiale dans la zone des armées.

Mais l'augmentation du coût de la vie ne fut pas seulement remarquable à l'avant; elle apparut à l'arrière lors des deux guerres mondiales. Les individus éloignés de leur famille ne cessèrent de se soucier du bien-être de celle-ci: prix élevé, manque de certaines denrées, problèmes d'approvisionnement:

"je te demandais si tu avais reçu le dernier colis, ou il y avait Charcuterie et Beurre. depuis l'on ne peut plus en envoyer faute de transport; êtes vous bien ravitaillés?"¹.

Les correspondances signalaient également les mesures nouvelles, tel le changement d'heure, appliqué pour la première fois durant la première guerre mondiale afin d'économiser électricité et charbon dont la France manquait.

L'évocation des conditions matérielles était souvent accompagnée de préoccupations financières diverses: allocation des femmes de combattants et son montant, solde des combattants en fonction de leur place (première ligne ou arrière).

Les questions concernant la santé des interlocuteurs ou la sienne propre apparaissaient constamment; les individus mentionnaient leurs passages dans des hôpitaux ou infirmeries, la manière dont ils étaient soignés, ou simplement leurs maladies. Souvent étaient évoqués la scolarisation des enfants et les métiers: travaux des champs, en usine, dans les boutiques. Le chercheur trouve là des renseignements intéressants sur divers métiers, sur les conditions de travail:

"Pour ne pas vous fatiguer vous pouvez très bien faire comme on avait convenu et les clients s'habituerai -ouverture à 7^H: fermeture régulière à 20 heures et poignée enlevée de 13 à 15 heures."²,

sur les cultures des jardins ou des champs, les instruments agricoles ou animaux utilisés. La France était encore, lors des deux guerres mondiales, un pays rural. Nombre de familles envoyaient des fruits, légumes, fleurs récoltés au jardin ou aux champs à celui qui était éloigné et l'informaient du déroulement des travaux agricoles. Celui-ci interrogeait d'ailleurs fréquemment à ce sujet et commentait:

"Je vois que les vendanges se sont effectuées dans les meilleures conditions, et que la récolte est assez bonne."³.

Ce rapport à la terre apparaît également par les multiples références aux cultures afin de dater un événement, comme, par exemple, dans cet extrait d'une lettre de Joseph G.: *"Je crois rentrer pour arracher les pommes de terre"⁴.*

1. Mr Rx à sa femme et ses enfants, 19 juin 1944.

2. Félix F. à sa femme et sa fille, qui tenaient une épicerie, 19 mars 1940.

3. Alcide T. à ses parents, 17 octobre 1943.

4. Joseph G. à sa femme Joséphine, 17 septembre 1914.

Tous ces détails se rapportant à la vie quotidienne, parfois sordides, parfois drôles, mais toujours représentatifs du réel, n'apparaissent pas dans l'histoire officielle et ne sont mentionnés que dans de rares sources. Or ce type d'indications permet de cerner l'existence des populations pendant les périodes troublées, leurs difficultés matérielles ou financières, la vie culturelle de personnes modestes.

La situation des individus éloignés de leur famille fut, durant les trois guerres, améliorée grâce à l'envoi de colis et d'argent.

Les colis étaient expédiés par les parents proches, mais aussi la famille large, les amis, les associations locales et la Croix-Rouge. Le contenu palliait les défaillances d'approvisionnement et variait l'ordinaire. Les colis, peu nombreux durant la guerre d'Algérie, jouèrent un rôle essentiel pendant les deux guerres mondiales. Les combattants, prisonniers de guerre et déportés envoyaient de fréquentes demandes à leur famille; après réception du paquet, ils remerciaient, complimentaient éventuellement les cuisinières, indiquaient ce qui leur avait plu et ce qui leur paraissait inadéquat:

*"Ne m'envoie pas de légumes à cuire, nous avons des difficultés avec ça"*¹.

Les demandes et les commentaires permettent de prendre conscience de l'extrême diversité du contenu des paquets et de la présence d'objets et aliments pour le moins insolites. Outre la nourriture, très variée -comme le montre l'extrait de la lettre d'Albert T., présenté page 44-, les colis comportaient de la boisson, du tabac, des vêtements, des objets de toilette, des médicaments, des livres et journaux, des instruments pour écrire, des médailles pieuses. La présence de ces médailles dans plusieurs colis de la première guerre mondiale montre la prégnance encore grande de la religion chrétienne; cependant, les mentions concernant les pratiques religieuses restent relativement rares.

Les soldats éloignés envoyèrent parfois, lors de la Grande Guerre, des colis à leurs familles; il s'agissait de souvenirs achetés dans un pays lointain (Grèce, Serbie) ou faits avec des balles ou obus allemands.

Les colis furent souvent sources de joie, mais les plus grandes émotions vinrent de la réception de photographies:

*"Quelle bonne surprise vous m'avez faite; en ouvrant la lettre d'Hélène tout de suite votre photo m'est tombée sous les yeux, pensez si j'ai été heureux. Voilà bientôt 8 mois que je ne vous ai vus; au moins maintenant en pensant à vous je pourrai regarder votre image et vous savez depuis hier soir j'ai souvent la photo en main [...] Si vous avez fait cela pour me récompenser d'avoir conquis le grade de caporal comme le dit Hélène je vais tâcher de monter encore pour avoir de nouveau une belle surprise."*².

1. Gaston D. à sa femme, 19 septembre 1943.

2. Emile D. à ses parents, 23 avril 1915.

Les photographies circulèrent entre membres d'une même famille et entre amis. Elles servaient aux combattants à voir grandir leurs enfants, frères, soeurs, neveux; ils en envoyaient également afin de montrer à leurs proches qu'ils gardaient bonne mine.

Enfin, de l'argent fut envoyé, sous diverses formes: mandat-poste, mandat-carte, mandat télégraphique, billets placés dans des lettres recommandées. Il servait surtout aux combattants lorsqu'ils cantonnaient dans un village encore habité. Quelques-uns épargnaient sur leur solde pour en renvoyer à leurs proches.

Il est intéressant d'analyser ces liens entre les individus, la fréquence des divers envois, mais également la place occupée, dans les missives, par les considérations sur les courriers, colis, argent et photographies reçus. Présent dans la totalité des lettres, ce thème fut plus ou moins développé; il représentait parfois les 3/4, voire la totalité du message, car à l'accusé de réception commenté s'ajoutaient les demandes. La place prise par ces considérations était révélatrice de besoins certes, mais aussi d'un état d'esprit, de manques.

Les liens entre individus séparés étaient primordiaux. Cependant, comme l'écrivait Marcel R. "*rien n'égale le naturel*"¹ et une photographie ne pouvait remplacer la présence des êtres chers. Chacun attendait avec impatience le moment où les familles seraient réunies, provisoirement lors de permissions ou définitivement. Certaines femmes, habitant à proximité du front, s'arrangèrent pour voir leur mari à l'occasion de déplacements du régiment de celui-ci; certaines réussirent, par des ruses, à rejoindre leur époux dans la zone des armées, lors de grands repos. Mais la plupart des familles durent se contenter des permissions ou du retour après la libération (démobilisation ou libération des camps). Les permissions faisaient l'objet de longs commentaires (parfois la lettre entière) plusieurs semaines avant le départ et quelque temps après le retour, comme le montrent les correspondances des combattants des trois guerres. Guy B., appelé de la guerre d'Algérie, mentionnait sur chacune de ses lettres le nombre de jours écoulés (sur 823: temps réglementaire du service), le nombre de jours avant la permission et le nombre de jours avant la libération (la "quille" ou "au jus").

Cette importance accordée aux permissions ou au retour définitif illustre l'état d'esprit de la population.

¹. Marcel R. à sa femme, 22 janvier 1917.

III. 9. *L'état d'esprit de la population*

Aucun document, mieux que les écrits intimes, ne peut exprimer les sentiments d'une population durant une période troublée. Ces sentiments sont parfois dévoilés explicitement, parfois à découvrir à travers les termes employés, les sujets abordés ou les silences. Les correspondances obligent le rédacteur à développer sa pensée -plus qu'il ne le ferait dans un simple carnet de notes destiné à lui seul- ou à expliquer les causes d'une réaction, d'un point de vue, afin d'être compris de son interlocuteur. Elles présentent les ambiguïtés d'un individu, car elles montrent, à quelques jours d'intervalle, des comportements différents, voire opposés.

Nous avons déjà mentionné quelques éléments ci-dessus, mais il paraît utile de tenter de récapituler les apports majeurs des correspondances de ce corpus pour l'étude des comportements individuels et l'histoire des mentalités, des croyances et des valeurs en ces périodes troublées que furent les deux guerres mondiales et la guerre d'Algérie. Une étude par guerre semble ici opportune.

A. Première guerre mondiale

Les correspondances sont en premier lieu révélatrices des convictions des populations lors de l'entrée en guerre ou du départ d'un membre du groupe:

*"Il y a un an aujourd'hui que la mobilisation générale a été décrétée; un an que je suis rentré à Créquy au milieu de la désolation de toute la population."*¹;

cet extrait démentait l'idée reçue selon laquelle le départ des hommes en août 1914 eut lieu dans l'enthousiasme. Cependant, ces hommes partirent sans hésiter, avec la certitude d'accomplir leur devoir et d'oeuvrer pour assurer une paix définitive aux générations futures, comme le notaient plusieurs combattants modestes. Cette notion de devoir apparaissait encore dans quelques correspondances en mai 1917 -pourtant date des mutineries dans certains régiments. Le plus souvent, cependant, l'éventuel enthousiasme du départ disparut assez rapidement. La population française était convaincue que la guerre serait brève et que les hommes seraient rentrés avant l'hiver; la guerre n'était qu'une courte parenthèse. Sauf quelques individus avertis, les gens continuèrent longtemps à croire en une rapide conclusion du conflit, se rattachant à la moindre lueur d'espoir: grandes offensives en préparation, négociations de paix, interventions de nouveaux pays... Ils étaient heureux de voir des prisonniers, car cela les faisait espérer en une victoire rapide, mais ne pensaient aucunement à leur faire du mal. Peu comprirent tôt que le conflit s'éterniserait et ceux qui envisageaient cette hypothèse restaient encore en deçà

¹. Emile D. à ses parents, 1er août 1915.

de la réalité; en novembre 1915, Marcel R., qui savait "*de source certaine que la guerre durerait très longtemps*" évoquait, avec effroi, un an ou deux.

Tous trouvaient le temps long loin de leur famille, de leurs amis et surtout s'inquiétaient pour les leurs. Cette crainte constante que la femme (épouse, mère, soeur) ne puisse faire face aux difficultés quotidiennes fut, pour nombre de combattants, la plus grande des souffrances morales; elle prenait souvent le pas sur les conditions qu'ils devaient endurer. Ils s'affligeaient également d'être dans l'impossibilité de voir naître ou grandir leurs enfants. Ils évoquaient leur peine lorsque des enfants aperçus dans des villages de cantonnement leur rappelaient les leurs. L'un des combattants de ce corpus fut rejeté par sa fille, née en novembre 1914, qui ne le vit que lors de rares permissions et considérait que cet homme bourru lui prenait sa maman.

Cette volonté de retrouver leur famille et de constater de visu que tous demeuraient en bonne santé explique les nombreux échanges de photographies, le caractère indispensable des permissions et les vastes débats qui eurent lieu à la Chambre des députés et au Sénat sur ce sujet crucial des permissions. L'absence de courrier apparaissait, aux combattants comme à leur famille, le signe de circonstances fâcheuses; l'angoisse grandissait rapidement.

Les combattants, partis sans aucune hésitation, participèrent ou assistèrent à des opérations très meurtrières. Tous eurent connaissance d'amis ou de membres de la famille tués au combat, amis qu'ils voulurent souvent venger. Tous avaient conscience de la proximité de la mort, comme le prouve cet extrait d'une lettre écrite par Léonce D. à sa soeur, la veille de son décès (ce qui la rend fort émouvante):

*"L'instant est critique demain peut-etre sera-t-il trop tard en tous cas ayez l'esperance et rappelez vous que ton frere fils et Oncle a toujours eu du courage. esperons que l'avenir sera pour moi comme par le passé"*¹.

Les périodes d'attaque ou de contre-attaque éprouvaient beaucoup les combattants, tant physiquement que moralement:

*"les poilus [...] commence à être physiquement reposé et plus tranquille moralement. Des periodes comme celles du 25 septembre à mi octobre, les secoue dur à la fin la surexitation seul les tient et je crois que l'organisme ne résisterait pas longtemps à une période aussi tendue que celles qu'ils viennent de passer [...] en quinze jours, cette vie infernale qu'ils ont mené avait déprimé un chacun"*².

1. Léonce D. à sa soeur, 24 septembre 1915.

2. Albert T. à sa femme et son père, 22 octobre 1915.

Peu à peu, la lassitude, le découragement devant cette guerre "interminable" apparurent dans les courriers, plus ou moins marqués selon le caractère du combattant et les opérations auxquelles il prenait part. Les missives sont particulièrement révélatrices de la façon dont les individus supportaient les souffrances et peuvent être utilement analysées par des chercheurs en psychanalyse; l'un des combattants, par exemple, envoyait parfois des lettres fort véhémentes à sa femme, s'excusant dans le courrier suivant de son emportement, expliquant que les conditions qu'il endurait le rendaient "fou".

La lassitude se traduisait par des fluctuations du moral, le dégoût de la guerre (qui justifia le pacifisme acharné des anciens combattants trente ans plus tard), la peur. Elle expliquait la haine des combattants pour les pistonnés dans les dépôts et les "embusqués" à l'arrière, qui ne souffraient pas, vivant comme avant, en profitant matériellement du conflit:

*"y en a beaucoup qu'il croiyer que la guerre c'était rien qu'and on vat en permission comme reflections a vous éte la que fouter vous labà rien issie on serait bien content que sa finisse mais les affaire marche dejat mieux que en temp de paix tous le monde gagne de l'argent comme on veut."*¹;

ou en séduisant les femmes de combattants:

*"tâche d'avoir un peu plus de patience que la femme à ce pauvre P., elle l'a oublié dans les bras d'un autre"*².

Cependant, ces combattants espéraient trouver un "filon" pour quitter provisoirement les premières lignes, même s'ils devenaient ainsi à leur tour des "embusqués":

*"Je suis toujours comme secrétaire à la Salle des Services d'ou l'on fait tout pour me débusquer, malheureusement ils y arriveront toujours trop tôt"*³.

Un autre moyen de quitter le front consistait à obtenir la "bonne blessure", blessure suffisamment grave pour nécessiter un rapatriement durable vers l'arrière, mais pas assez pour laisser de séquelles importantes:

*"pour le moment il vaut mieux reste encore à l'Hopital que rejoindre la compagnie aussi tu ma compris il vaut mieux tu dors au plumart car en se moment cà barde"*⁴.

Ces répités étaient pour eux un sursis, la certitude de vivre encore quelques mois.

1. Aubin F. à sa femme, 11 janvier 1918.

2. Marcel R. à sa femme, 22 juillet 1917.

3. Félix F. à ses parents, 18 août 1916.

4. un ami à Achille D., 2 mars 1916.

Les autorités essayèrent de lutter contre la lassitude en instaurant un système de récompenses collectives: revues, décorations de drapeaux, ou individuelles: montées en grade, croix de guerre, citations. Ces symboles individuels du courage et du devoir accompli étaient confiés par les combattants à leur famille et précieusement conservés.

Les combattants n'avaient guère de sympathie pour les hommes demeurés à l'arrière, comme le prouvent les termes utilisés pour les désigner: "profiteurs", "pistonnés", "embusqués". Ces individus étaient également, à leurs yeux, responsables de la censure et de la diffusion de fausses nouvelles. Peu à peu, les combattants distinguèrent inconsciemment deux "arrières": leurs proches qui compatissaient à leurs souffrances, même s'ils ne pouvaient imaginer le réel visage du conflit, "expérience incommunicable", et le reste de la population, composé de gens qui s'enrichissaient, de propagateurs d'informations erronées, dont les femmes devaient se méfier. L'incompréhension entre l'avant et un certain arrière fut manifeste.

La victoire, d'abord évidente pour les Français, leur sembla, vers 1916, plus aléatoire:

*"J'espère fermement qu'on ne fera plus une nouvelle campagne d'hiver, on pourra à la fin anéantir les Boches ou tout au moins conclure un arrangement"*¹;

Aux yeux de certains, il ne pouvait être question de négocier avec les Allemands, tant que ceux-ci demeuraient en position de force sur le terrain. L'année 1917 vit mourir les illusions; l'effondrement du moral, concrétisé par les mutineries, peut être expliqué par l'absence de terme prévisible au conflit. Après avoir consenti tant de sacrifices, fourni tant d'efforts et vu tomber tant de camarades, aucun combattant n'acceptait réellement la défaite, malgré quelques moments de découragement; or la victoire de la France ne paraissait plus possible dans un avenir proche.

Le 11 novembre 1918, l'armistice fut enfin signé, dans des conditions satisfaisantes pour la France et ses alliés; la joie de la population fut immense, comme en témoignent ces extraits de lettres:

"Enfin cette fois ça y est, la guerre est finie, on ne se bat plus; Henri est sauvé. Vous pouvez être heureux aujourd'hui; quelle joie pour tous. On ne peut se faire une idée de l'enthousiasme qui régnait à Paris cet après-midi, jamais je n'ai vu autant de monde.

*Voilà une journée que je n'oublierai pas. Je ne regrette pas mon bras, au moins je ne l'ai pas donné pour rien."*²,

*"Les Boches n'ont pas eu ma peau! [...] une paix comme celle-là nous fait grand plaisir. Aussi, si vous aviez vu partout l'effervescence!"*³.

1. Emile D. à ses parents, 2 août 1916.

2. Emile D. à ses parents, 11 novembre 1918.

3. Ernest Chapuis à ses parents, 13 novembre 1918.

La première guerre mondiale suscita donc un élan quasi général dans la population française; celle-ci supporta avec courage les souffrances causées par le conflit. Durant les quatre ans et demi, les opinions des individus furent certes quelque peu divergentes, mais elles demeurèrent proches, ce qui ne fut plus le cas lors des deux guerres suivantes.

B. Seconde guerre mondiale

a. *Mobilisation, "drôle de guerre" et exode: 1er septembre 1939 - août 1940*

L'état d'esprit de la population française durant l'été 1939 ne peut être comparé à celui observé durant l'été 1914. Les Français n'étaient pas convaincus du caractère inexorable de la guerre contre l'Allemagne et la grande majorité espéra jusqu'au 1er septembre une solution négociée, pacifique. Malgré l'amertume ressentie lors de l'annonce de la mobilisation générale, presque tous se résignèrent et les hommes partirent, comme en 1914, prêts à se battre et à donner de leur personne. Les courriers rédigés début septembre évoquaient les membres de la famille et les amis mobilisés. Deux lettres, dont les rédacteurs habitaient la banlieue parisienne, mentionnaient une forme de désorganisation de la vie parisienne, due aux nombreux départs.

En décembre 1939 - janvier 1940, le moral de la population semblait bon; les combattants souhaitaient "*être rendus sans retour, à [leurs] familles, [leurs] amitiés, [leurs] affaires*"¹, mais ils ne faisaient preuve d'aucun défaitisme, d'aucune répugnance à combattre.

En mars-avril 1940, les combattants commençaient à trouver le temps long, d'autant plus qu'ils savaient avoir du travail chez eux. Félix F. s'intéressait aux mouvements des "affectés spéciaux", ouvriers qui avaient été ramenés dans les usines afin de maintenir la production française d'armement. Selon Félix F., ceux-ci devaient être renvoyés des usines pour laisser la place aux anciens combattants de 1914-1918; il espérait pouvoir, par ce moyen, quitter les Alpes et se rapprocher des siens. Les permissions étaient suspendues -en prévision d'une attaque allemande-, mais les correspondances et photographies circulaient de façon satisfaisante, ce qui entretenait un bon moral des troupes et de l'arrière.

Dès les premiers jours de juin 1940, les correspondances connurent des retards d'acheminement; combattants et civils s'inquiétaient, d'autant plus que les journaux signalaient les bombardements et donnaient le nombre des victimes. Entre le 10 et le 14 juin, de nombreuses familles quittèrent les régions envahies par les Allemands; les F. gagnèrent, en voiture, la maison d'amis dans les Pyrénées; Yvonne et René L. suivirent l'employeur d'Yvonne dans le Puy-de-Dôme. Toutes les lettres de cette période témoignaient d'une grande inquiétude;

¹. Un ami à Mr et Mme L. et Mr et Mme Rx., 8 janvier 1940.

Yvonne L. invitait sa famille à les rejoindre, avec les enfants, si les événements se précipitaient. Le système postal ne fonctionna pas durant presque trois semaines, la poste n'acceptant pas de courrier pendant une période de quinze jours environ; ce mauvais fonctionnement accrut l'angoisse de la population, car de nombreuses familles avaient été séparées et beaucoup cherchaient à connaître le sort d'un ou plusieurs de leurs membres. Les Rx ne reçurent que le 7 juillet l'adresse envoyée par Yvonne L. le 12 juin par courrier et le 16 juin à 9h30 par télégramme. A la mi-juillet, certains collègues des L. n'avaient toujours pas reçu de nouvelles de leur famille.

Après l'armistice, les combattants attendirent la démobilisation. Félix F., démobilisé le 12 juillet, alla à Annecy où sa femme et sa fille devaient le rejoindre; tous devaient ensuite retourner à Clamart (Hauts-de-Seine).

Comme eux, les civils revinrent peu à peu dans leurs foyers; ceux qui étaient partis dans le cadre de leur travail durent attendre de recevoir leurs passeports et leur ordre de mission. Après la mi-juillet, de nombreux services commencèrent à regagner Paris en voiture ou chemin de fer; les départs se faisaient par groupes, progressivement. Tous espéraient rentrer le plus tôt possible, bien que les personnes évacuées aient été partout accueillies aimablement par la population locale et aient assez bien accepté cet exil forcé.

Jusqu'à la fin juillet, les correspondances circulèrent de manière irrégulière, or les individus désiraient avoir des informations sur leur famille et leurs amis. Les L. s'inquiétaient du sort de cousins et d'amis, dont ils ne savaient s'ils étaient demeurés à Paris ou s'ils avaient été évacués avec leur entreprise. Ils apprirent, fin juillet, que leur cousine, restée à Paris, était venue plusieurs fois par semaine ouvrir les fenêtres de leur maison; elle craignait que celle-ci, dans le désordre du mois de juin, ne soit pillée ou occupée par des militaires ou des réfugiés. Puis, les nouvelles de soldats leur parvinrent, les renseignant sur les individus décédés et prisonniers.

Fin juillet, un certain calme réapparut et la vie s'organisa, malgré les circonstances:

"Ici la vie reprend tout doucement son cours. Nous sommes à peu près ravitaillés et vous?"¹.

René reçut une convocation de son employeur, ce qui rassura les L., car, avec le retour des combattants, le travail manquait à Paris. Lors de leur retour, les L. retrouvèrent avec satisfaction beaucoup de collègues partis depuis presque un an (mobilisés), mais ils constatèrent avec regret l'absence de nombreux prisonniers. La vie parisienne, en août 1940, semblait calme; les individus prenaient leurs marques, dans une ville occupée par les troupes allemandes.

¹. Marguerite à Yvonne et René L., 25 juillet 1940.

En fait, cette période fut surtout marquée par la désorganisation de la France et l'inquiétude des populations pour leurs proches. La défaite de la France ne suscita pas de commentaires écrits, les gens craignant probablement la censure allemande. Mais les courriers révélaient une sorte de soulagement mêlé d'amertume; cette amertume explique peut-être les prises de position ultérieures contre l'occupant d'une fraction de la population.

b. 1943 à mai 1944

Les correspondances du corpus échangées à cette période circulèrent toutes entre la France et l'Allemagne; les rédacteurs savaient qu'elles seraient contrôlées, ce qui les obligeait à mesurer leurs propos. Cependant, plusieurs d'entre eux utilisèrent un "vocabulaire de la clandestinité"; les sous-entendus et allusions furent fréquents dans certains échanges épistolaires.

Les personnes éloignées de leur famille et de leurs amis s'informaient sur le sort de camarades ou de membres de la famille et s'avouaient fort heureuses d'avoir des nouvelles de nombreuses connaissances. Les liens avec la famille étaient primordiaux, les lettres et les photographies pour le maintien du moral, pour ne pas se sentir trop isolées; les colis et l'argent pour suppléer aux carences d'alimentation dans les camps, stalags ou kommandos. Malgré les demandes de colis, tous se déclaraient en bonne santé, avec un bon moral, qualifiaient leur vie de supportable, parlaient d'une nourriture suffisante, afin de rassurer leurs proches. Ces individus éloignés se faisaient du souci lorsqu'un membre de la famille tombait malade, désiraient connaître les occupations, la vie quotidienne des leurs, les conditions dans lesquelles ceux-ci exerçaient leur métier et l'état des cultures.

Tous paraissaient plutôt optimistes et, comme le dit Gaston D., en août 1943, à sa femme, *"regard[aient] l'avenir avec espoir"*. Beaucoup espéraient revoir rapidement leur famille. L'idée du retour et d'un retour proche se manifestait fréquemment, ce qui semble indiquer que les prisonniers, déportés et réquisitionnés connaissaient les difficultés militaires du Reich. Jean P. exprimait clairement, en mars 1944, sa croyance en une fin proche. Le désir de regagner la France des prisonniers de guerre était exacerbé par une longue séparation; ils évoquaient, en termes voilés, leur volonté d'évasion ainsi que les tentatives et réussites de camarades.

Les lettres de civils, demeurés ou revenus en France, mentionnaient généralement les problèmes de ravitaillement et de tickets, préoccupations nécessaires pour la survie; des allusions au marché noir apparaissaient; un ami de Camille V. dénonçait le fait que seuls les riches pouvaient manger à leur faim en ces temps de pénurie. Ces civils étaient marqués aussi par les alertes et bombardements. Ces alertes furent également citées par Jean P., réquisitionné, alors en Allemagne.

Enfin, les scripteurs voyaient, à cette période, croître le nombre de jeunes gens requis par le S.T.O., qui disparaissaient peu avant leur départ en

Allemagne; ils signalaient ces disparitions à leur interlocuteur, sans porter de jugement -vraisemblablement à cause de la censure.

Les correspondances rédigées en 1943 et début 1944 montraient une certaine confiance dans la victoire des démocraties, une quasi-certitude de retour au foyer. Prisonniers et internés semblaient avoir eu connaissance des premières défaites allemandes; cette conscience des événements se vérifia également lors du débarquement allié en Normandie.

c. Les courriers postérieurs au débarquement du 6 juin 1944

Le débarquement apparut à tous un heureux événement; tous espéraient rejoindre bientôt leur famille, revoir leurs amis. L'optimisme grandit dans toutes les catégories de population. Malgré l'accélération des événements, certains se demandaient si la fin du conflit pourrait avoir lieu avant 1945.

Quelques individus, tel Gaston D., eurent conscience que les circonstances limiteraient les échanges postaux. Fin juillet 1944, en effet, les correspondances entre la France et l'Allemagne furent interrompues et ce jusqu'en 1945; certaines femmes de prisonniers ne reçurent aucune nouvelle pendant plus d'un an! L'inquiétude fut alors grande parmi les proches de déportés, prisonniers de guerre et réquisitionnés.

A partir d'août 1944, seuls les courriers entre civils en France circulèrent. Le corpus comporte les écrits d'une famille entre mai et octobre 1944. Ces courriers montraient l'optimisme de la population, sa volonté de suivre les événements, l'avance des alliés; les habitants de Normandie voyaient avec plaisir partir les convois allemands. Certains évoquaient également les attaques des Russes à l'Est, afin de donner une vue d'ensemble de la conjoncture.

Le ravitaillement tenait encore une place importante dans les échanges épistolaires, échanges qui furent fortement perturbés durant le mois d'août; Mr Rx, inquiet pour les siens, pensa faire appel à la Croix-Rouge pour obtenir des nouvelles.

Après la libération d'une partie de la France, Mr Rx manifesta sa joie:

*"Je me réjouis de n'avoir jamais désespérer de notre avenir et d'avoir eu confiance dans les hommes qui avaient en mains la destinée de notre chère Patrie et que ceux de Vichy seront chatiés comme ils le méritent"*¹.

Mr Rx réprouva cependant les excès de la libération, notamment vis-à-vis des femmes suspectées d'avoir eu des relations avec des Allemands. A plusieurs reprises, il exprima un sentiment partagé devant une Résistance composée de gens de toutes sortes, où parfois personne n'osait prendre de décisions, et où les abus étaient tolérés, une Résistance dont l'organisation lui paraissait tâtonnante et trop souvent laissée aux mains de "*gamins de 16 ans et plus*".

¹. Mr Rx à sa femme, 23 septembre 1944.

Les missives évoquèrent ensuite l'épuration, ses conséquences sur les journaux nationaux et locaux (apparition et disparition), mais montrèrent aussi une certaine désillusion; Mr Rx estimait que tous les anciens collaborateurs ne seraient pas punis car, pour être complète, l'épuration devrait toucher trop d'individus. Les problèmes de courriers et de ravitaillement retrouvèrent leur place dans les lettres.

D'une manière générale cependant, le débarquement de Normandie et la libération du territoire français suscita optimisme et joie dans la majorité de la population. La guerre et l'occupation allemande furent vécues en quelque sorte comme une longue maladie, puisque René L. déclarait, en octobre 1944:

*"Notre vie ici est meilleure, presque joyeuse, nous sommes comme le convalescent qui retrouve graduellement les joies de la santé"*¹.

Mais tous déploraient que la guerre continue et souhaitaient un terme rapide au conflit. Les comportements durant la guerre furent divers; certaines personnes s'engagèrent contre l'occupant et furent parfois, à ce titre, déportées; d'autres demeurèrent passives, réprouvant le régime de Vichy, sans cependant s'y opposer activement; d'autres enfin -évoquées par Mr Rx- collaborèrent avec les Allemands. Parmi ces dernières, beaucoup modifièrent leur position en 1944 et se tournèrent vers les Alliés, ce qui explique le caractère incomplet de l'épuration. De ce fait, la grande majorité de la population se satisfît de l'issue du conflit; le résultat de la guerre d'Algérie ne connut pas un tel consensus en 1962.

C. La guerre d'Algérie

La guerre d'Algérie ne pouvait être définie comme une guerre, puisque les adversaires, en droit, étaient tous français. On fit donc appel à des vocables divers: événements, opérations de "maintien de l'ordre", rébellion, etc.. Cette guerre, de par son ambiguïté fondamentale, ne suscita jamais une unanimité d'opinions.

Le corpus ne couvre qu'une période limitée du conflit, puisque les appelés ne participèrent à cette guerre que pendant la durée légale de leur service -durée cependant augmentée à cause des circonstances.

Civils et appelés manifestaient assez peu d'inquiétude pour leur correspondant; la présence en Algérie paraissait une mauvaise période à passer, mais les lettres ne révélaient aucune crainte relative à un danger de mort. En ce sens, les correspondances d'Algérie furent fort différentes des courriers rédigés durant les deux guerres mondiales. Pourtant, la situation de Claude F., destinataire de ces missives, n'était pas sans danger. Instituteur à trente kilomètres du poste, il restait seul avec un autre instituteur, toute la journée, dans un village; les trajets bi-quotidiens vers le village les laissaient à la merci d'une embuscade. La quasi-absence d'inquiétude montrait le caractère particulier et ambigu de cette "guerre d'Algérie".

¹. René L. à son beau-père, 8 octobre 1944.

Les appelés évoquaient souvent les opérations dans leur secteur et les pertes; ils notaient les décès d'appelés, mentionnant le nombre de mois qui leur restait avant leur libération; la mort d'appelés leur paraissait injuste, alors que la mort de militaires de carrière les laissait assez indifférents:

"As-tu appris que notre Colon est mort dans une embuscade à 7 km environ de T. Parti à un concours de tir au pigeon à B., il est revenu sans escorte. Les 2 voitures: 1 403 et 1 Frégate ont été mitraillées du bord de la route. Ce qui prouve bien qu'il n'y a pas de secteurs pacifiés en Algérie. Le malheur, c'est que le chauffeur, à 4 mois de la libération, y a également laissé sa peau. Depuis que je suis [là], il y a eu 5 morts parmi les appelés français!"¹.

De nombreux amis de Claude F. ironisaient sur les moyens mis en oeuvre par les Français par rapport à ceux des Algériens, et le peu de résultats obtenus. Ils critiquaient la vie militaire et surtout dénonçaient les exécutions et la torture, dont beaucoup étaient témoins involontaires:

"Dans ces conditions, tu peux imaginer que les salauds du 2ème Bureau ne chôment pas! C'est même au cours d'une garde au poste des suspects que j'ai pu observer -la rage à l'âme- ces horreurs qui nous avilissent tous.

Tu me pardonneras le manque de détails, mais il est un fait que "la Question" n'est pas le fait des seuls paras et qu'elle se réédite chaque jour, à des centaines et des milliers d'exemplaires, dans tous les Corps, dans l'Algérie entière."².

Didier V., qui fut durant quelques mois de son service militaire, instituteur en Algérie, déplorait, quant à lui, les consignes du colonel, qui confondait éducation et propagande:

"Ecole ouverte depuis dix jours. Et déjà visite du colonel un jour et d'un député deux jours après [...] Consignes du colonel: propagande à outrance pour la France, chants patriotiques. Accessoirement enseigner lecture et écriture. Quant à l'inspecteur primaire de M., il a dit qu'on pouvait faire la classe, "disposant de quelque cinquante kg de livres". A quand les programmes scolaires prévoyant l'enseignement de 500 g de vocabulaire, trois kg d'histoire et quelques grammes d'instruction civique?"³.

Entre ces appelés, le lecteur peut distinguer des sensibilités différentes, des divergences d'opinions -dont ces appelés eux-mêmes étaient conscients-; cependant, pour ce qui touchait à l'action française en Algérie, les points de vue étaient très proches. Certains émettaient un jugement très réprobateur au terme de quelques mois passés en Algérie, après avoir assisté à des scènes qui les avaient marqués et avaient modifié leurs convictions premières. Leur but à tous était la "quille" et essayaient de se déshonorer le moins possible avant.

1. Guy B. à Claude F., 18 novembre 1959

2. Guy B. à Claude F., 12 août 1959.

3. Didier V. à Claude F., 10 avril 1960.

La guerre étant localisée aux départements d'Algérie, les appelés n'eurent, à aucun moment, de craintes pour leur famille; le rapport entre avant et arrière ne pouvait être comparé à celui des deux guerres mondiales. Les dispositions psychologiques des appelés s'en ressentirent; l'existence quotidienne des leurs ne les obsédant pas, ils pouvaient plus facilement s'ouvrir à d'autres sujets ou problèmes.

Ces appelés s'intéressèrent beaucoup aux faits politiques; les négociations, les discours de De Gaulle, les actions des extrémistes à Alger étaient commentés, critiqués et souvent condamnés:

*"Que penses-tu des événements d'Alger? Ce n'est d'abord pas bien beau. On sent la dessus la peur des pids noirs de perdre la guerre et par la leurs privilèges leurs places. Quoiqu'en disent la radio et les journaux le patriotisme de ces messieurs s'arrête au niveau de leur portefeuille la façon dont ils se sont degonflés le prouve amplement. Le mot autodétermination les avait séparé de De Gaulle. Plus encore que leur intérêt ce mot froisse le racisme inherant à leur personne. Il leur fallait Massu ou l'un de ses amis. Le Grand Charles est trop liberal pour eux! Il y a de quoi en crever de stupefaction. Il faut se dire que la 4ème République fut renversée par une émeute de même genre certainement moins méchante encore."*¹.

Ces appelés réprouvaient l'inaction de l'O.N.U.; leur espoir grandit lorsque le gouvernement provisoire de la république algérienne (G.P.R.A.) accepta d'aller négocier à Paris. Mais leur attention débordait les faits politiques et militaires relatifs à cette guerre pour s'attacher à l'environnement international, en particulier à la détente soviétique concrétisée par les voyages de Nikita Krouchtchev.

Ceci dénotait une évolution radicale, l'ouverture des individus sur l'extérieur. En 1914-1918, les communications étaient encore restreintes; la population s'intéressait au front français et, si elle connaissait quelqu'un qui y combattait, au front serbe; les décisions des gouvernements ne se discutaient pas et les mentions de pays n'apparaissaient que lorsqu'ils entraient en guerre. En 1959-1960, la radio, les débuts de la télévision et la rapidité des communications avaient modifié l'échelle de la réflexion; les appelés pensaient en termes plus larges. Ils se situaient par rapport à leurs convictions au sein de la population française, revendiquaient toute leur place dans la société. L'un d'eux essaya d'infléchir les jugements d'une partie de la population française de métropole en dénonçant la torture dans les lettres à ses amis, en expliquant ce qui se cachait derrière le terme "maintien de l'ordre"; ses convictions le forçaient à parler, à agir pour remuer "l'opinion publique".

1. Jean-Pierre B. à Claude F., 7 février 1960.

Ces appelés mentionnaient souvent dans leurs écrits leurs lectures (ouvrages et journaux), leurs choix de programmes de radio ou de télévision, les spectacles auxquels ils assistaient et ceux auxquels assistaient les appelés qu'ils fréquentaient:

*"hier soir je suis allé au cinéma [...] On donnait Quai des brumes. Un très bon film mais les gars préfèrent les cow-boys et Tarzan ce qui fait que leurs commentaires gachaient tout. C'est à la fois triste et pénible. Il y a un sérieux travail à faire en France."*¹.

Ces loisirs, ces intérêts portent témoignage d'une époque, d'une génération ou de classes sociales. De la même façon, les références à un auteur ou un producteur nous semblent révélatrices à la fois d'une culture et d'un état d'esprit:

"Les mots qu'Eluard trouvait contre les bourreaux nazis d'autres pourront nous les jeter à la face. Et nous n'aurons rien à dire."

*CAYATTE avait raison: Nous sommes tous des assassins. C'est dans un domaine autre que celui dont il se préoccupait et c'est bien pire."*².

Ainsi, les points de vue étaient livrés directement au lecteur, sous la forme de jugements énoncés clairement -ce qui n'était pas le cas lors des deux guerres mondiales. Nous avons, dans ce corpus, essentiellement l'expression des sentiments de jeunes appelés humanistes, convaincus que le temps de l'Algérie française était révolue et que le combat mené était un combat d'arrière-garde, ne possédant d'évidence qu'une seule issue. Il serait fort intéressant de comparer ces opinions, ces appréciations à celles de jeunes nationalistes fervents de l'Algérie française, représentatifs d'une autre partie de la population française de cette époque; nous ne pouvons qu'effleurer ici ces convictions à travers les indications fournies par les amis de Claude F. sur les appelés qu'ils côtoyaient.

Nous avons présenté ici quelques-uns des apports des courriers rédigés par des personnes modestes durant trois des conflits du 20ème siècle. L'analyse pourrait être poussée plus avant dans plusieurs directions, soit à propos d'une période précise, soit sur les évolutions dans une perspective diachronique.

Nous pensons que les exemples donnés, choisis pour leur pertinence, témoignent de la grande richesse de ce matériau spécifique que sont les correspondances de guerre de gens ordinaires et qu'ils montrent la nécessité de disposer de plusieurs séries pour pouvoir étayer les analyses, pour cerner différentes opinions, pour distinguer la part d'objectivité et la part de subjectivité des scripteurs.

Du fait de leurs apports singuliers, différents de ceux des journaux intimes, des mémoires ultérieurs ou de l'histoire officielle, les correspondances de personnes modestes méritent d'être préservées.

1. Didier V. à Claude F., 11 janvier 1960.

2. Guy B. à Claude F., 4 novembre 1959.

TROISIEME PARTIE
CONSERVATION ET
UTILISATION
DES
CORRESPONDANCES

Documents intéressant de multiples disciplines, les correspondances rédigées, par des personnes modestes, durant les guerres contemporaines sont le plus souvent restées dans les familles ou ont été regroupées ou dispersées par des collectionneurs. Il est difficile de savoir où elles se trouvent et de mesurer leur importance, car ni instrument de recherche fiable, ni lieu spécifique n'ont été organisés.

Pourtant, ces écrits mériteraient d'être conservés dans des conditions optimales et d'être valorisés par des actions de plus ou moins grande envergure.

I. LES CORRESPONDANCES DE GUERRE DE PERSONNES ORDINAIRES: DES SOURCES DIFFICILES A RECENSER ET SOUVENT INCOMPLETES

Si les correspondances de guerre des personnages de la vie publique furent souvent conservées et exploitées pour la connaissance de l'histoire nationale, le courrier des personnes ordinaires a rarement fait l'objet d'attentions particulières. De ce fait, il est aujourd'hui difficile à découvrir et souvent conservé de façon partielle, ce qui pose le problème de la valeur des sources lacunaires.

I. 1. Un accès difficile

La recherche de correspondances de guerre de personnes modestes s'avère délicate. Ces correspondances, conservées généralement parmi les archives familiales, ne sont recensées par aucun catalogue. Ce type d'archives ne semble pas constituer une priorité pour les fonds publics.

A. Des documents négligés par les institutions

a. Recensement

La direction des Archives de France a fait un effort particulier de recensement des fonds privés. En 1973 fut créée, auprès de cette direction, une "commission pour la sauvegarde des archives privées contemporaines", chargée d'étudier les moyens propres à protéger et mettre en valeur les archives privées contemporaines, dans l'intérêt des recherches historiques. Cette commission avait pour mission d'envisager les fonds privés des différents groupes sociaux et des individus de toute appartenance sociale. Elle a cependant mis l'accent sur les papiers des personnalités de la vie publique contemporaine -hommes politiques, fonctionnaires, stratèges militaires-, négligeant les archives des humbles.

Un second effort de la direction des Archives de France a consisté à la mise en place d'une enquête permanente sur les archives privées. Cette enquête a pour objectif le recensement des fonds et leur sauvegarde; elle vise à éviter les ventes, les exportations, voire les destructions. Elle s'est appuyée sur les enquêtes antérieures, qu'elle a reprises et vérifiées (enquête de Langlois et Stein de 1885-1891 et de M. Samaran en 1923), sur une enquête portant sur les archives privées de l'époque révolutionnaire, sur les renseignements donnés par les services départementaux d'archives et sur le dépouillement des ouvrages historiques, articles de périodiques, thèses ayant utilisé des archives privées. Quatre mille fonds ont pu ainsi être répertoriés, dont certains ont été connus de manière confidentielle. Néanmoins, dans ce cas également, les documents recensés sont essentiellement des archives de personnes illustres.

Les responsables de cette enquête permanente ont souligné le manque d'instruments de recherche pour identifier et localiser les fonds demeurés en possession des familles.

Cette constatation, émise à propos de documents appartenant à des personnages connus, nommément désignés, est encore plus vraie pour les documents de personnes ordinaires, qui n'ont laissé trace que dans la mémoire de leurs descendants et de leurs amis, mais n'ont pas participé de façon primordiale (ou spectaculaire?) à l'histoire nationale. Les archives de ces personnes sont rarement conservées dans des fonds publics et doivent être localisées par d'autres moyens.

b. Place dans les fonds publics

Le chercheur, intéressé par des correspondances de guerres contemporaines de personnes modestes, peut dans un premier temps, orienter sa recherche vers les dépôts d'archives ou les bibliothèques possédant des fonds de manuscrits. Cependant, il ne trouve que peu de documents répondant à son attente. Les correspondances de guerre décelables dans ces fonds proviennent principalement de personnages ayant joué un rôle -plus ou moins important- dans la vie publique française ou dans la vie locale, ou de membres de grandes familles, peu représentatives de l'ensemble de la population française.

La consultation du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France ne nous a apporté que peu de mentions susceptibles de correspondre à notre recherche. La première référence concerne un document conservé à la bibliothèque historique de la ville de Paris, la lettre d'un père à son fils soldat, datant de 1915. Ce document est identifié, dans l'index, sous la rubrique "guerre de 1914-1918", sans que la nature du document soit spécifiée.

Une seconde mention pouvant nous intéresser existe dans le tome 57: à la bibliothèque de Dinan (Côtes-d'Armor) est conservé un "recueil de lettres adressées à son père et à sa mère au cours de la guerre 1914-1918 par l'aumônier militaire titulaire Auguste Lemasson". Il est indiqué derrière cette

mention: "lettres, cartes, documents pour servir à l'histoire de la guerre 1914-1918". Ces manuscrits ont été reliés en trois volumes. Cependant, une vision globale des manuscrits de la bibliothèque de Dinan montre que cet abbé Lemasson est un personnage de la vie locale; il a rédigé quelques ouvrages (Histoire de Ploubalay, Histoire de Lancieux, dont la bibliothèque possède les manuscrits); il s'agit donc d'un cas intermédiaire entre les personnes ordinaires et les personnages d'envergure nationale. La référence apparaît dans l'index à l'entrée "guerre 1914-1918", sans indication, ici non plus, de la nature du document.

La consultation du fichier des manuscrits de la section "fonds ancien" de la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon nous a révélé une référence supplémentaire (cette référence n'apparaît pas dans les tomes du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France relatifs à Lyon, car ces tomes ont été rédigés entre 1898 et 1904. Le supplément, tapé à la machine à écrire, à usage interne, est, lui aussi, antérieur à 1976, donc trop ancien pour mentionner ce fonds). Ce fonds regroupe la correspondance de monsieur l'abbé Ernest Chapuis à ses parents et à sa soeur, fonds donné par l'abbé à la bibliothèque en 1976. Le conservateur actuel du fonds ancien de la Part-Dieu m'a expliqué que ce type de document était accepté au coup par coup; en principe, la bibliothèque n'accepte que des documents ayant un intérêt local, cependant, le système est peu rigide, car peu de propositions sont faites aux conservateurs, et plus souple pour les dons que pour les acquisitions.

Les correspondances privées de personnes modestes apparaissent également rarement dans les fonds d'archives; les correspondances conservées sont celles de personnalités de premier plan ou, dans le cas des archives municipales ou départementales, de personnalités locales. Les correspondances de la seconde guerre mondiale conservées aux Archives Nationales ont été expédiées ou reçues par des personnages ayant joué un rôle dans la vie culturelle, politique ou économique française. Les quelques fonds susceptibles de contenir le type de documents que nous recherchons sont confidentiels.

Lorsqu'ils ont pu identifier une série de correspondances susceptible de les intéresser, les chercheurs se voient opposer, pour les fonds relatifs à la guerre d'Algérie, à la seconde guerre mondiale, et pour certains de la première guerre mondiale, l'argument du délai de consultation. En effet, la législation française prévoit des délais stricts de consultation pour les documents touchant à la vie privée. Les archives privées, données ou vendues, sont ouvertes à la recherche dans les mêmes conditions que les archives publiques -sauf stipulation contraire. Quant aux archives déposées à titre révocable, la consultation nécessite une autorisation écrite du déposant. Des autorisations exceptionnelles de communication peuvent parfois être données.

B. Les fonds possédés par des particuliers

Face à la quasi-absence de ce type de documents dans les fonds publics et aux restrictions de consultation, le chercheur, désireux de travailler sur des courriers rédigés par des gens modestes, se voit presque contraint de trouver ses sources lui-même.

La recherche des archives privées conservées par des particuliers se fait souvent de manière empirique, par des appels à témoin et par l'intermédiaire d'un réseau de relations personnelles. Messieurs Bacconnier, Minet et Soler ont procédé de cette façon pour la constitution du corpus étudié dans leur ouvrage La plume au fusil: les poilus du Midi à travers leur correspondance. Ils ont fait appel à leurs élèves, parents, amis, ainsi qu'à des brocanteurs et à un journal régional.

Les documents faisant partie de fonds privés sont confrontés à plusieurs sortes de risques: les successions provoquent des dissociations préjudiciables, des disparitions; les dispersions de séries chez des marchands de timbres, de marques ou de cartes postales ou chez des brocanteurs -lorsque des correspondances sont enfouies au fond d'un tiroir-, sont des situations regrettables mais réelles.

Au cours de notre quête de courriers privés, plusieurs anecdotes, révélatrices des dangers encourus par ce type d'archives, nous ont été mentionnées.

Un ancien appelé, possédant une valise pleine de correspondances rédigées durant la guerre d'Algérie -probablement l'ensemble des courriers qu'il reçut durant son temps de service-, les a jetées quelques années après son retour car il manquait de place; il se l'est depuis souvent reproché.

Le second exemple est relatif à une personne âgée. Cette personne, qui possédait l'ensemble ou une part importante des courriers rédigés par son mari durant la première guerre mondiale, avait parfois des moments d'égarement. Un jour où elle manquait de combustible pour entretenir le feu dans sa cheminée, elle prit des papiers; ces papiers n'étaient autres que les lettres de son époux défunt. Lorsqu'elle prit conscience de son acte, les lettres étaient calcinées.

Nous avons également pu consulter des correspondances partielles; ces correspondances avaient parfois été conservées durant des années dans leur intégralité, leur dispersion étant due aux aléas des successions. Ce corpus comporte le cas d'une série qui fut précieusement préservée durant presque cinquante ans. Cependant, au décès de la femme du combattant, leurs trois enfants se partagèrent les biens et les meubles. Or, les courriers avaient dû être placés en deux endroits distincts, vraisemblablement une armoire et une malle. L'un des fils a constaté la présence des missives et les a gardées, mais le reste du courrier s'avère aujourd'hui introuvable.

Une autre personne, détenant quatre cartons de lettres de la première guerre mondiale, a choisi, pour des problèmes de place, les plus intéressantes et s'est dessaisie des autres. Les critères de choix sont ici totalement subjectifs; ce qui a paru intéressant à cette personne pourrait paraître anodin à quelqu'un d'autre, et inversement. De plus, même si les lettres conservées sont réellement pertinentes, elles sont détachées de la série dans laquelle elles avaient leur place et perdent ainsi une partie de leur valeur.

Un dernier exemple illustre une disparition définitive, mais il s'agit d'un cas probablement exceptionnel; la disparition est ici intentionnelle. Une mère, dont le fils, jeune engagé volontaire, était mort durant la guerre d'Indochine, a souhaité que le courrier de son enfant, conservé pieusement pendant de longues années, soit placé à ses côtés dans son cercueil. Ce cas montre les aléas de la sauvegarde des correspondances contemporaines et les surprises que peut rencontrer un chercheur.

Enfin, des personnes peuvent choisir de détruire des documents préjudiciables à leur image ou à celle d'un de leurs ancêtres.

Cependant, toutes les démarches n'aboutissent pas à des échecs. Il paraît utile, pour se ménager un maximum de chances, d'utiliser des intermédiaires. En effet, les correspondances sont des documents intimes, que les gens hésitent à communiquer à des inconnus.

Les relations familiales peuvent s'avérer fructueuses, mais sont généralement insuffisantes. Il faut alors faire appel aux amis, aux collègues, ainsi qu'aux associations, en particulier aux associations d'anciens combattants ou victimes de guerre, généralement fort accueillantes et aux associations de généalogie (les membres de ces associations conservent précieusement les documents de leur famille).

Enfin, malgré les réserves émises ci-dessus relatives au manque de liens, il peut s'avérer utile de lancer un appel à témoin par voie "d'affichette" ou dans la presse locale.

Lorsqu'il a pu localiser ses sources avec certitude, le chercheur se heurte parfois à de nouveaux obstacles. Une difficulté provient du jugement porté par les possesseurs de correspondances quant à la valeur de leurs fonds. Beaucoup sont persuadés du manque d'intérêt de leurs documents pour un chercheur, ne leur attribuant qu'une valeur sentimentale. Au désir de consultation, ils opposent des arguments tels que "*il n'y a rien d'intéressant*", "*vous ne trouverez rien, cela n'a d'intérêt que pour la famille*"...; ces phrases sont souvent sincères. Cette conviction fut exprimée par écrit par l'abbé Ernest Chapuis, lorsqu'il fit don à la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon, des lettres de guerre qu'il avait envoyées à ses parents ou sa soeur: "*Je suis très honoré que vous acceptiez que je donne cette modeste correspondance de guerre. Je vous le disais dans ma*

dernière lettre: ces écrits racontent des faits de guerre d'une façon très édulcorée. J'écrivais à mes parents. Alors...

*Je suis content de savoir ces lettres à la bibliothèque de Lyon, plutôt que parties en fumée, même si elles ne doivent jamais être utilisées, ce qui est plus que probable."*¹

Il faut alors expliquer précisément aux gens l'objectif de l'étude, la volonté de travailler sur le quotidien, les événements minuscules, les mentalités, bref l'humain, et leur faire comprendre que seules des correspondances, à priori anodines, peuvent apporter ce type d'informations.

Les réticences viennent parfois de la crainte que ces papiers ne révèlent des éléments, des sentiments intimes ou donnent une image négative de l'ancêtre ou de soi-même. Pour surmonter cette pudeur, il est utile de connaître personnellement le détenteur, ou de faire appel à la médiation d'un ami commun.

C. Les collectionneurs

La recherche de correspondances de guerre ne doit pas négliger une piste, peut-être marginale, mais qui peut s'avérer riche: le recours aux collectionneurs. Plusieurs types de collectionneurs sont susceptibles de détenir des courriers rédigés durant des conflits: les collectionneurs de cartes postales, timbres et marques postales (souvent spécifiques en temps de guerre).

Dans le corpus présenté ici, deux séries assez importantes sont remarquables par le fait qu'elles sont constituées exclusivement de cartes postales. Dans l'un des deux cas, il s'agit d'un choix des destinataires, qui ont détruit les lettres et conservé les cartes postales, vraisemblablement pour les illustrations qu'elles offraient. Dans le second cas, seules des cartes postales avaient été envoyées, car la jeune fille à laquelle ces écrits étaient adressés les collectionnait. Son frère et ses amis s'efforcèrent de collaborer à l'enrichissement de cette collection, durant toute la durée de leur mobilisation. La jeune fille conserva tout naturellement les cartes, non pour les messages mais pour les rectos; la collection demeure presque entière, car les possesseurs ultérieurs respectèrent cette collection estimable.

¹. Extrait de la lettre de l'abbé Ernest Chapuis au conservateur de la bibliothèque de la Part-Dieu (de Lyon), datée du 28 avril 1976.

Cependant, de multiples contre-exemples, dans lesquels les collectionneurs firent plus de mal que de bien, pourraient être opposés. De nombreux collectionneurs ne s'intéressent qu'aux thèmes ou à la rareté du motif ou de la photographie illustrant les cartes postales et restent insensibles aux témoignages parfois bouleversants rédigés au verso. Ils choisissent une carte parmi un fonds de correspondances cohérent, dispersant ainsi les éléments d'un même fonds. Les cartes sont ensuite placées dans des albums ne laissant apparaître que le côté illustré ou dans des boîtes, en fonction du thème mais sans souci de l'époque ou de l'expéditeur.

De la même façon, les collectionneurs de marques postales négligent le contenu des correspondances. Ils acquièrent ou sauvegardent un spécimen ou une série de marques postales et non la série des écrits d'un individu.

La passion des collectionneurs de timbres peut s'avérer plus destructrice; ils ôtent parfois le timbre de la lettre ou de la carte sur laquelle il était collé, afin de le placer dans leur album. Or, une carte ou une lettre est un ensemble et tout élément en est significatif. Ensuite, l'écrit est jeté; s'il ne l'est pas, il est définitivement détérioré.

Ainsi, il est difficile d'approuver ou de condamner de façon péremptoire l'action des collectionneurs dans la sauvegarde des correspondances de guerre. Cette action produit des effets de deux natures: d'une part, elle permet la sauvegarde de documents qui, sans elle, seraient parfois détruits à jamais; d'autre part, les collectionneurs dégradent les documents ou dispersent des séries.

Les collections d'archives privées que l'on peut trouver par cette voie sont en général parcellaires; cette constatation oblige à réfléchir au problème de la valeur des correspondances isolées.

I. 2. Séries intégrales de correspondances, séries partielles

Une partie des sources privées rédigées en périodes de conflit est constituée de lettres éparses. Ces fonds incomplets se présentent sous des formes très diverses; parfois, seul demeure un nombre minime de courriers; parfois n'ont été volontairement conservés que les documents "significatifs" -selon la personne qui a fait le tri-, répartis sur toute la période considérée; parfois, seules les cartes postales ont été gardées et les lettres détruites; enfin, dans d'autres cas, l'ensemble des correspondances a été préservé pour une ou plusieurs années, mais les écrits des autres années ont été égarés.

Il est clair que le chercheur ne peut jamais affirmer disposer de l'intégralité d'une correspondance; des lettres ont pu être censurées, renvoyées à l'expéditeur, détruites -lors des naufrages de navires postaux- ou perdues. Cependant,

certaines relations épistolaires présentent une régularité et une cohérence qui rendent les éventuelles lettres manquantes négligeables et permettent d'affirmer, sans aucun doute, que le fonds est viable pour une recherche.

Ces cas sont rares; il est plus fréquent de rencontrer des lettres isolées ou des séries lacunaires. Le corpus présente des fonds hétérogènes: pièces éparses plus ou moins nombreuses; séries interrompues à une date donnée -alors que la personne a continué à écrire- ou dont le début a disparu.

Il est intéressant de s'interroger sur la valeur de ces fonds partiels. Les analyses des chercheurs sur cette question divergent.

Certains considèrent qu'une correspondance ne peut être appréhendée que dans la longue durée; les lettres s'inscrivent dans des séries, sont liées aux circonstances de leur rédaction, circonstances qui déterminent et expliquent leur contenu. Pour ces chercheurs, étudier un courrier hors de sa série serait lui donner une parole illusoire, fausse; il est nécessaire de restituer le cadre chronologique et les conditions de la communication. Une lettre seule ne pourrait manifester toutes les nuances d'une pensée, alors que cette nuance apparaît progressivement dans une suite d'écrits. Ces chercheurs rejettent donc les courriers épars, documents trop fragmentaires, présentant des images fugitives, ne pouvant mettre en évidence les changements d'opinion, de mentalité, de situations.

D'autres chercheurs leur opposent l'argument selon lequel toute lettre est significative d'un état d'esprit, de sentiments et susceptible de révéler un thème ou un événement à peine évoqué dans des séries complètes.

Il paraît difficile de nier l'utilité des séries entières dans l'objectif d'une recherche sur la durée ou de l'analyse d'une évolution; seules les séries importantes et étalées sur plusieurs années peuvent nous informer sur les oscillations du moral des soldats ou les relations avec l'arrière, tels le rythme des lettres, des colis, des mandats et le nombre et la fréquence des permissions. Cependant des fonds partiels mais réunissant des courriers sur l'ensemble de la période permettent aussi d'appréhender les changements psychologiques, de saisir ce que fut la réalité quotidienne. Les séries regroupant des correspondances éparses et peu nombreuses ne doivent cependant pas être rejetées; elles apportent, dans certains cas, des informations intéressantes, qui n'apparaissent pas dans les séries complètes et qui peuvent expliquer des passages apparemment obscurs d'autres fonds.

Cette question ne saurait, selon notre analyse, être dissociée du problème de la connaissance des conditions d'écriture, des conditions de vie, de la situation familiale et professionnelle des expéditeurs. La connaissance du contexte aide à la compréhension des messages, des silences, des allusions et permet de mettre en perspective certains passages des relations, de pressentir des connotations.

Dans le cas des séries de correspondances intégrales ou importantes, de nombreux éléments peuvent être aisément déduits par une lecture attentive croisant plusieurs courriers; il nous a été possible de percevoir des faits, des situations, des liens de parenté, de répondre de nous-mêmes à des questions que nous avons omis de poser aux détenteurs des documents, ou auxquelles ils ne savaient répondre.

En revanche, lorsqu'aucun intermédiaire ne peut nous renseigner sur les circonstances d'écriture et qu'il s'agit de courriers épars et peu nombreux -comme dans le cas de la série I. 8 de A. T.-, la compréhension de certains éléments s'avère beaucoup plus délicate.

L'intérêt de ces courriers est moindre pour le chercheur, qui, souvent, ne peut affirmer découvrir une vérité, cependant ils peuvent confirmer des faits, des sentiments; leur rôle consiste plus à affermir, corroborer des éléments -facilement saisissables puisque le chercheur sait déjà à quoi le message fait allusion-, qu'à fournir des informations nouvelles. Pour le cas particulier des courriers de A. T., plusieurs renseignements déjà connus sont renforcés ou attestés, tels la fréquence des courriers envoyés par les familles, la satisfaction d'obtenir une "bonne blessure" ou le souci par rapport aux cultures.

Ainsi, il est utile que toute correspondance relative à une période de conflit soit conservée, qu'elle appartienne ou non à un ensemble constitué. Les efforts doivent porter sur les séries complètes ou importantes, mais sans négliger les fonds fragmentaires.

S'il est difficile d'empêcher les accidents, il faut travailler à informer les éventuels possesseurs de la valeur de leurs documents pour empêcher les destructions volontaires. Il est également nécessaire de réfléchir aux conditions de conservation optimales de ce type de documents, conditions réalisables pour des particuliers souvent modestes, afin de combattre le vieillissement des documents. Ce vieillissement, lié aux supports utilisés et aux conditions dans lesquelles sont gardées les correspondances, peut être freiné. De cette façon, les témoignages des anciens combattants et victimes de guerre ne disparaîtront pas tous.

II. LA CONSERVATION DES CORRESPONDANCES: ASPECTS TECHNIQUES ET PRATIQUES

La majorité des séries de correspondances envisagées dans cette étude appartiennent à des particuliers, qui les conservent dans leur habitation, lieu non spécifiquement conçu dans un but de sauvegarde de documents anciens.¹

Or les documents manuscrits sont victimes d'un vieillissement, plus ou moins rapide, selon la nature des matériaux qui les constituent, les procédés utilisés lors de leur fabrication et leurs conditions de conservation.

L'état actuel des correspondances du corpus varie en fonction de la guerre envisagée; les matériaux employés furent différents; l'âge du document intervient dans le vieillissement, or les documents de la première guerre mondiale ont presque quatre-vingts ans, alors que ceux de la guerre d'Algérie n'ont que trente-trois ou trente-quatre ans. Bien que leur état diffère, les mesures optimales de conservation et les procédés de restauration sont identiques. La question de la communication de ces documents à des chercheurs dépend du lieu de conservation des documents et de leur état.

II. 1. L'état actuel des correspondances du corpus

Une distinction par guerre s'impose pour l'étude des matériaux constituant les correspondances et le vieillissement constaté; en revanche, les conditions de conservation mises en place par les détenteurs peuvent être étudiées simultanément.

A. Les correspondances de la première guerre mondiale

La plupart des correspondances du corpus ont été rédigées au front, par des combattants, dont les conditions d'existence et par conséquent d'écriture étaient mauvaises. Ces combattants utilisaient les encres et papiers qu'ils pouvaient se procurer ou que leur famille leur fournissait, écrivaient sur leurs genoux et étaient dérangés par des bombardements.

Les supports employés témoignent d'une grande diversité: carte-lettres, cartes postales, envers de photographies, feuilles de formats et qualités variés. Cependant, ces papiers étaient tous des papiers de pâte de bois de fabrication mécanique. Cette méthode de fabrication provoquait des tractions brutales, laissait subsister les constituants non-cellulosiques du bois, telle la lignine. La pâte à papier était ensuite blanchie à l'aide d'agents chlorés et collée grâce à un produit à base d'alun et de colophane, afin de recevoir l'encre; ces éléments contribuèrent à l'accentuation des problèmes d'acidité de ces papiers.

¹. Pour ce qui concerne la première guerre mondiale, les éléments exposés ici ont été développés et illustrés dans le dossier technique effectué en avril 1993 dans le cadre de ce DEA.

L'état de conservation physique des documents du corpus est très divers. Beaucoup ont jauni, de façon plus ou moins prononcée, présentent un fort taux d'acidité et semblent fragiles. Certains néanmoins demeurent blancs, résistants et de pH stable.

L'acidité d'un papier peut provenir des matériaux qui le constituent (colophane, lignine..), des conditions de sa conservation, ou de l'action des encres sur le support.

Les encres employées durant la Grande Guerre furent des encres au carbone ou métallo-galliques, utilisées sous la forme d'encres noire ou violette, ou de crayons de bois ou crayons violets que l'on mouillait avant d'écrire. Ces encres ne sont pas solubles dans l'eau, ce qui facilite certaines opérations de restauration.

L'adhésion de l'encre au papier résulte de la nature du support, de celle des matériaux utilisés lors de sa fabrication (liants, pigments, leur acidité ou neutralité) et de l'environnement (variations climatiques, humidité, luminosité). Des papiers de structure poreuse et grenue assurent une bonne assise aux pigments et offrent une bonne lisibilité, quelle que soit l'encre; en revanche, certaines encres, tel le graphite, utilisées sur un papier lisse, sont sensibles au moindre frottement. L'encre s'atténue également de façon marquée aux endroits des pliures des lettres.

Or, la valeur des correspondances de guerre vient du message qu'elles transmettent; la détérioration des tracés constitue donc un problème crucial, que certaines conditions de conservation peuvent endiguer.

B. Les correspondances de la seconde guerre mondiale

Les circonstances d'écriture ne peuvent être comparées entre les civils (possédant table ou bureau) et les déportés (rédigeant leurs courriers sur leurs lits). Les autorités allemandes fournirent le papier -formulaire standard, avec ou sans en-tête des camps ou stalags- aux prisonniers de guerre, jeunes hommes réquisitionnés pour le S.T.O. et déportés.

Les papiers utilisés étaient fort divers: cartes postales, cartes et feuilles bleues, feuilles blanches à carreaux pour les civils; cartes jaunâtres, cartes-lettres et "enveloppes-lettres" pour les prisonniers de guerre et réquisitionnés.

Ces papiers paraissent être des papiers de pâte mécanique. Beaucoup se sont fortement acidifiés et ont jauni; seules quelques cartes postales et une série d' "enveloppes-lettres" sont demeurées blanches et résistantes et n'ont peu ou pas subi cette acidification.

Les encres employées sont plus variées que celles de la première guerre mondiale: aux crayons de papier, crayons violets et encre noire, il faut ajouter des encres bleue, turquoise et marron-orangé, ainsi que ce que les gens appelaient "crayons-encres", proches, quant à l'aspect, des crayons de papier.

Les problèmes rencontrés pour la conservation des courriers de la seconde guerre mondiale se rapprochent de ceux constatés pour les documents de la première guerre mondiale, ce qui n'est plus autant le cas de ceux de la guerre d'Algérie.

C. Les correspondances de la guerre d'Algérie

Les correspondances du corpus relatives à cette guerre furent rédigées dans de bonnes conditions; plusieurs appelés travaillaient dans des bureaux et profitaient de pauses ou de moments de calme pour traiter leur courrier, les autres et les civils écrivaient dans leur chambre ou leur appartement, sur une table ou un bureau.

La taille, la composition et le vieillissement des papiers diffèrent. Les feuilles de structure granuleuse et épaisse sont demeurées blanches et stables. Les feuilles de papier blanches, de format A4, et celles prises dans des blocs de papier à lettres -avec ou sans ligne- commencent à s'acidifier, mais leur pH est encore relativement élevé. En revanche, les feuilles de papier très lisse ont jauni et sont acides. Quant aux feuilles de papier "pelure", ocre dès l'origine et très fines -l'écrit transparait sur le verso de la feuille-, elles sont fortement acidifiées. Cependant, aucune n'a subi d'altération des tracés à l'endroit des pliures.

Les encres utilisées sont pourtant très variées. Aux encres bleue et noire, il faut ajouter le crayon de couleur rouge, les stylos à bille de couleurs bleue, noire et verte, ainsi que l'encre de machine à écrire. En effet, l'un des correspondants envoya une lettre tapée à la machine; la frappe détériora quelque peu le papier, spécialement à l'endroit des erreurs, où deux lettres furent superposées. Certaines de ces encres sont solubles dans l'eau, ce qui pose problème lors de restauration. Des matières, tel le Sandofix WE, peuvent en insolubiliser la plupart, mais quelques unes demeurent solubles dans les solvants organiques, ce qui ôte la possibilité de procéder à certains traitements curatifs.

D. Les conditions de conservation

La plupart des particuliers ignorent les conditions optimales en matière de rangement et d'environnement de documents anciens ou ne disposent pas des moyens pour la réalisation de ces conditions. Chaque possesseur ordonne ses documents de la façon qu'il juge la plus rationnelle, ou respecte le rangement effectué par le destinataire.

Parmi les séries du corpus, plusieurs se trouvaient dans un environnement médiocre ou nocif pour leur sauvegarde. Une avait été placée par la destinataire dans une boîte métallique aujourd'hui complètement oxydée; la rouille, apparente sur la boîte s'est propagée aux documents, provoquant des taches ou des traces rouge-orangé.

Deux séries étaient enserrées dans des enveloppes de papier kraft, papier très acide.

Une série de cartes postales avait été triée par le détenteur actuel et placée, en fonction des expéditeurs et des dates, dans des pochettes fabriquées avec du papier "brouillon", donc de mauvaise qualité, pouvant rapidement s'altérer et altérer les cartes anciennes.

Plusieurs fonds avaient été rangés dans des plastiques: pochette plastique fermée ou protège-cahier en plastique. Le plastique est à déconseiller pour la conservation du papier; dans le cas d'une pochette fermée, les risques sont encore plus grands puisque les documents demeurent dans un espace clos, pouvant contenir des éléments nocifs.

Une série avait été oubliée dans une cave, lieu certes frais, mais souvent poussiéreux et fréquenté par des rongeurs; la poussière peut contenir ou véhiculer des agents bactériologiques, des particules de fer et des particules de silice, particulièrement nocifs pour le papier.

Une autre était restée dans un grenier, non isolé thermiquement, ce qui faisait subir aux courriers des variations thermiques excessives (chaleur l'été, grand froid l'hiver), variations accélérant leur altération.

Plusieurs détenteurs de correspondances familiales ont respecté les pliures des lettres, que celles-ci soient ou non demeurées dans les enveloppes. Or ces pliures affectent certains tracés ou favorisent la formation de trous.

E. Un cas particulier: les correspondances d'Ernest Chapuis

La correspondance d'Ernest Chapuis constitue une exception dans ce corpus; elle a été donnée par son auteur à la bibliothèque de la Part-Dieu de Lyon. Les conditions de sa conservation paraissent donc être incomparables avec celles des autres séries; en effet, la section fonds ancien de la bibliothèque de la Part-Dieu, à laquelle elle appartient désormais, est spécialisée dans la conservation de documents anciens et précieux et joue un rôle dans la sauvegarde du patrimoine national. Le lecteur peut remarquer que certaines correspondances ont été restaurées, renforcées; toutes ont été dépliées, évitant ainsi l'effacement des tracés et les trous.

Ces écrits ont été reliés, afin de rassembler ces pages volantes. Cependant, une personne attentive peut constater que la place de certaines lettres n'a pas été respectée. La bibliothèque a voulu, semble-t-il, privilégier l'ordre chronologique, sans séparer les lettres aux parents de celles à la soeur. Or, à plusieurs reprises, on constate des erreurs d'emplacement, que rien ne justifie. Ce problème d'ordre gêne la lecture et le fait que ces correspondances soient reliées enlève toute possibilité de reclassement.

Dans ce cas particulier, les conditions pratiques de consultation sont quelque peu contrariées, mais les conditions de conservation sont bonnes, car le

lieu est conçu pour la sauvegarde de documents anciens. S'il est difficile à des particuliers d'offrir à leurs fonds des conditions similaires, ils peuvent, par des mesures simples ralentir le vieillissement et les risques de destruction du papier.

II. 2. Conservation optimale et restauration

Les correspondances demeurées dans les archives familiales restent aujourd'hui lisibles et manipulables; néanmoins de nombreux documents de la première guerre mondiale se sont affaiblis, acidifiés et ont jauni; certains documents de la seconde guerre commencent à être attaqués et ceux de la guerre d'Algérie, par leurs supports parfois plus vulnérables courent des risques identiques ou plus grands. Il est donc important de rechercher des mesures préventives simples à la portée de particuliers pour freiner l'altération des documents, et de leur faire connaître les mesures de restauration, afin qu'ils sachent comment sauvegarder les documents détériorés.

A. Mesures préservatrices

Si l'on peut connaître le nombre de restaurations effectuées, il est difficile d'évaluer le nombre de documents ne nécessitant pas de restauration car ayant été conservés dans de bonnes conditions. Dans les exemples du corpus, de nombreuses erreurs commises l'ont été alors même que les détenteurs cherchaient à préserver leurs documents. Il est donc utile de porter l'effort sur la prévention et d'informer les éventuels possesseurs des mesures élémentaires de conservation, soit par une brochure explicative, soit en leur permettant de prendre contact avec des organismes spécialisés.

Certaines précautions ralentissant le vieillissement des correspondances sont aisées à mettre en oeuvre et ne demandent ni compétences particulières, ni locaux spécifiques.

Les correspondances doivent être posées à plat et sorties de leurs enveloppes afin d'être dépliées -ces enveloppes doivent cependant être gardées car elles révèlent parfois des informations intéressantes-. Afin de les protéger des poussières et de la lumière, le détenteur doit ranger ses documents dans des boîtes ou des pochettes, de taille suffisamment grande pour ne pas altérer les bords des documents. Le matériau des boîtes est primordial; plastique et papier kraft, utilisation de colle ou de scotch sont à proscrire. Le carton doit être neutre ou légèrement alcalin et ne pas contenir de pâte de bois mécanique. Des boîtes à archives et des feuilles de papier neutre de dimensions et formes variées sont disponibles dans le commerce.

La diversité de la taille des correspondances pose problème pour le choix du format de la boîte de conservation et pour le classement. L'ordre chronologique paraît le classement le plus logique pour ces correspondances de guerre; or des lettres écrites sur des papiers de grand format suivent ou précèdent des cartes postales et cartes-lettres, beaucoup plus petites; elles risquent donc de s'affaisser, de se déformer. Il serait utile d'intercaler une feuille de même format que la plus grande, neutre et peu épaisse, pour la soutenir, tout en protégeant les courriers les uns des autres -car l'acidité peut se propager entre documents voisins. Une autre solution consisterait à multiplier le nombre de pochettes, limitant le nombre d'écrits dans chacune. Des feuilles intercalaires neutres peuvent, dans chaque cas, aider à repérer les années, les changements de secteur ou de grade du combattant.

Ces boîtes doivent être disposées horizontalement sur des étagères, afin que les correspondances demeurent à plat, dans un lieu excluant les écarts de température et d'humidité, la stagnation de l'air et des poussières et offrant une luminosité mesurée.

Les meilleures conditions de conservation des papiers résident dans le maintien d'une température d'environ 18°C et d'une humidité relative de 50 %. Ces exigences sont difficiles à tenir dans un lieu destiné à l'existence quotidienne des humains. Cependant, les documents peuvent être placés dans la pièce la mieux climatisée de la maison, loin des radiateurs, afin d'atténuer les écarts thermiques, dans un lieu obscur, tel un placard et à distance des tuyauteries - pour éviter tout risque d'inondation. L'installation d'instruments de détection d'incendie serait envisageable, car le feu, plus encore que l'eau, est un facteur de dégradation irréversible. Enfin, il faut s'abstenir de placer les documents dans une pièce où l'activité humaine est importante, car celle-ci accentue la pollution de l'air, facteur de développement de l'acidité des papiers. Une aération, aux heures où l'atmosphère extérieure est la plus pure et la plus tempérée, des dépoussiérages fréquents, une surveillance de l'environnement, pour déceler l'apparition de champignons, moisissures, rongeurs et insectes, permettent d'éviter des dégâts fâcheux.

Ces précautions ne peuvent éliminer les dégradations existantes et ne sauraient suffire à arrêter définitivement le vieillissement. Dans les cas d'altérations importantes, une restauration s'avère nécessaire.

B. Mesures curatives

Les travaux de restauration sont destinés à rétablir la résistance mécanique d'un document. Ces traitements constituent un investissement lourd pour les détenteurs; ces derniers peuvent néanmoins, dans des cas critiques, faire appel à des ateliers de restauration, nombre de ces ateliers acceptant de travailler pour des particuliers.

Les opérations de restauration à effectuer dépendent des dégradations constatées et de leur ampleur. Tout traitement doit être efficace et permanent, les produits et les procédés d'application non nuisibles et stables, l'opération réversible. Avant tout traitement, la cause du mal doit être identifiée avec précision et les caractéristiques du document étudiées; ce traitement doit être testé sur une petite surface avant d'être généralisé. La sensibilité des documents aux produits et à l'eau doit être vérifiée, en particulier la solubilité des encres. Les encres employées durant la première guerre mondiale ne sont pas solubles dans l'eau, ce qui n'est pas le cas des stylos à bille utilisés durant la guerre d'Algérie. Les encres de ces derniers peuvent cependant être fixées durant le traitement à l'aide de substances naturelles ou synthétiques, sauf dans le cas de certaines encres de stylo à bille. Une fois ces vérifications ou la stabilisation de l'information effectuées, les opérations curatives pourront commencer, afin de faciliter la conservation et la consultation des documents dans des conditions normales (sans avoir besoin de lampe à ultra-violets pour distinguer l'encre par exemple).

Les invasions de documents par des insectes, champignons et moisissures sont stoppées par une désinfection en autoclave et une désinfection du lieu où ils se trouvaient.

Cependant, les invasions sont moins fréquentes que l'acidification des correspondances. Beaucoup d'entre elles contiennent un taux d'acidité supérieur à la normale; ceci pourra, à terme, obliger les détenteurs à avoir recours à des procédés de désacidification pour sauvegarder leurs documents. Plusieurs procédés existent, dont certains ajoutent une réserve alcaline au papier, afin d'éviter une réacidification rapide.

Des opérations de renforcement et de colmatage des lacunes pourront, elles aussi, s'avérer nécessaires pour les documents fragiles ou abîmés. L'opération de renforcement ne peut être effectuée qu'après désacidification, pour que les matériaux de renforcement ne soient pas attaqués par l'acide. Cette opération consiste à doubler la lettre ou la carte à l'aide de matériaux souples et peu visibles -ce procédé semble avoir été utilisé pour certaines correspondances d'Ernest Chapuis. Le procédé de colmatage des lacunes utilise de la pâte à papier en suspension dans de l'eau; cette pâte se dépose à l'endroit des trous, grâce à une aspiration rapide de l'eau.

Ainsi, des mesures curatives peuvent rendre aux documents leur résistance mécanique et leur longévité et des mesures préservatrices relativement simples ralentir leur altération.

Cependant, la volonté de sauvegarde ne doit pas être une entrave à la consultation de ces sources.

II. 3. Problèmes posés par la nécessaire communication des documents

Les possesseurs et les bibliothécaires doivent trouver un juste milieu entre le souci de préserver des pièces fragiles et la volonté de les offrir aux chercheurs. Le souci de rendre accessibles des documents ne doit pas non plus mettre en danger leur existence.

La reproduction des manuscrits par photographies ou microfilmage paraît un moyen judicieux pour concilier ces deux impératifs.

Le microfilmage peut être employé dans trois buts distincts: un microfilm de sécurité permet de prévenir les effets de la détérioration ou de la disparition de l'original; un microfilm de substitution offre la trace d'un document dont l'original a été volontairement détruit pour des raisons de place -sur le plan juridique de la valeur légale, le microfilm ne peut cependant pas se substituer à un document papier-; un microfilm de complément permet à un dépôt d'archives de disposer de la reproduction d'un document qu'il ne possède pas physiquement.

Le microfilmage peut être une solution à envisager pour ce qui concerne les correspondances de guerre détenues par des particuliers. En effet, ceux-ci n'ont généralement ni l'envie de s'en dessaisir, ni la possibilité d'accueillir des chercheurs chez eux. S'ils acceptent que leurs documents soient portés à la connaissance du public -avec ou sans restriction de communication-, cette solution de microfilmage est intéressante pour les Archives, qui obtiennent un exemplaire de ce fonds, et pour le propriétaire qui conserve ses documents et les voit valorisés par leur présence dans un lieu institutionnel de conservation du patrimoine.

Cependant, si le microfilmage paraît une solution satisfaisante pour le propriétaire et les Archives, il ne l'est pas pour le chercheur. Un microfilm ne peut remplacer le contact direct avec un document original. La correspondance est un matériau vivant, qui mérite une étude globale; la consistance du papier, la couleur, le format, l'écriture, les éventuelles taches sont des éléments constitutifs d'une correspondance, qui lui donnent son identité; l'approche tactile ne peut être remplacée. Une reproduction microfilmée est en quelque sorte "lettre morte", car elle tue toute émotion et peut contenir des erreurs: lettre oubliée, mal cadrée, passage peu lisible.

Tout microfilmage nécessite un rangement préalable des documents; les prises de vues conservent une place définitive dans le film. Or, tout classement est subjectif; faut-il respecter l'ordre chronologique des courriers reçus par un même destinataire ou rassembler les correspondances d'un même expéditeur? La réponse dépend des critères d'analyse, de l'objet de la recherche; un historien n'aura vraisemblablement pas la même opinion qu'un linguiste à ce sujet. Or, la clarté du classement favorise l'approche du lecteur. Les erreurs de positionnement sont également possibles -comme elles le sont lorsque les correspondances sont reliées, tels les écrits d'Ernest Chapuis. De plus, le microfilm interdit la consultation simultanée de deux lettres, consultation parfois nécessaire.

Les lettres, lieux d'expression d'une pensée, d'une émotion, du quotidien, sont des objets tangibles et fragiles. Des solutions peuvent être trouvées pour leur éviter une trop grande manipulation, mais elles ne sont pas encore totalement satisfaisantes pour les chercheurs.

Les correspondances de guerre rédigées par des gens modestes se voient peu à peu reconnaître une place dans le patrimoine national, même si celle-ci demeure encore restreinte. Documents utiles à exploiter et à valoriser pour rendre vivante la connaissance historique, leur état pourra peut-être poser avec acuité, dans un délai plus ou moins important, la question de l'équilibre entre conservation et communication, communication aux chercheurs certes, mais également au public dans un but de sensibilisation au patrimoine.

III. DES DOCUMENTS A EXPLOITER, COMMUNIQUER ET VALORISER

Trente ans se sont écoulés depuis la fin de la dernière guerre ayant eu lieu sur le sol -à l'époque- national de la France. Pour plusieurs générations, les réalités de la vie quotidienne en période de conflit sont difficilement concevables. Afin que chacun puisse prendre conscience des situations, spécifiques à chaque conflit, engendrées par des circonstances particulières, souvent dramatiques, il faut pouvoir offrir des témoignages concrets et immédiatement intelligibles. Plus que les hauts faits militaires, les contraintes quotidiennes de l'existence frappent l'imagination des gens et les font pénétrer dans un univers révolu. L'émotion est un instrument supplémentaire, qui permet de toucher la raison par une secousse affective. "*Je me proposais aussi de faire partager aux lecteurs une émotion, celle que j'avais moi-même éprouvée quand, fouillant parmi les traces mortes, j'avais cru sentir se réveiller des voix éteintes*"¹. Cette émotion est facilement décelable dans les correspondances de guerre de personnes ordinaires.

Les correspondances entre particuliers d'origine modeste présentent l'avantage d'exposer et de donner à comprendre la vie quotidienne, les sentiments, les pensées, les actes de gens ordinaires, ni héros, ni traîtres, qui constituèrent la majorité de la population française des différentes époques étudiées ici; chacun de nous pourrait se retrouver dans les courriers de ces personnes. Cette accessibilité immédiate doit être utilisée; les correspondances ont une place à occuper dans le patrimoine national et un rôle à jouer dans la connaissance du passé. De tels documents existent aujourd'hui et sont parfois exploités, mais de nouvelles pistes d'utilisation pourraient être développées avec profit.

III. 1. Les correspondances de particuliers rédigées en temps de guerre: place dans le patrimoine national

Conversations intimes, fruits d'une relation spécifique, les correspondances privées de personnes ordinaires ont parfois été divulguées à un public plus ou moins large, par le biais d'une édition ou d'une mise en scène. Elles sont également quelquefois mises en valeur dans des lieux institutionnels de conservation du patrimoine, ainsi que, plus rarement, dans des lieux spécifiques.

¹. DUBY Georges, *L'histoire continue*, Paris, Ed. Corps 16, 1992, p. 80.

A. Publications et mises en scène de correspondances de guerre

Les correspondances privées de personnes ordinaires ont parfois fait l'objet de publications, partielles ou intégrales. L'observation de ces publications fait apparaître des divergences importantes quant à la forme et au but poursuivi.

Les parutions que nous avons recensées offrent un éventail de situations. Les correspondances d'une personne ont pu être éditées, par la famille ou des amis, après son décès, en hommage à sa mémoire, ou avec la volonté d'entretenir le souvenir des faits. D'autres éditions ont été décidées par l'auteur des courriers lui-même pour témoigner de ce qu'il -et à travers lui, sa génération- a vécu.

La publication a parfois eu un tirage restreint, car elle était destinée à un cercle d'amis; ou a fait l'objet d'une large diffusion, prise en charge par un éditeur important (Albin Michel, Fayard par exemple).

Le contenu de l'ouvrage diffère également. L'ouvrage peut reproduire intégralement une correspondance, précédée d'une introduction rédigée par les éditeurs intellectuels qui justifient ainsi leur démarche et leur objectif; cette correspondance peut être ou non accompagnée de notes explicatives. Il peut présenter seulement une partie des courriers ou des extraits de lettres. Dans ce dernier cas, l'éditeur intellectuel -ou l'auteur des courriers- fait un choix subjectif, puisqu'il ne communique que les courriers représentatifs à ses yeux ou illustrant une situation qu'il juge importante ou peu connue. L'ouvrage peut également se présenter sous forme d'une étude d'un conflit ou d'une catégorie de population à une époque précise. Cette étude peut prendre comme source la correspondance d'un seul individu, considérée comme significative, ou se baser sur un corpus plus important et diversifié. Les correspondances ne sont pas retranscrites intégralement; seuls apparaissent les passages primordiaux pour la thèse soutenue par le ou les auteur(s).

La mission permanente aux commémorations et à l'information historique du secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants et victimes de guerre publie, depuis quelques années, en coédition avec les Presses universitaires de Nancy, une collection intitulée "Témoins et témoignages". L'oeuvre de cette mission est de "*donner la parole aux témoins, valoriser les lieux de mémoire, commémorer les temps forts, défendre la mémoire*"¹. Cette action est conduite en faveur d'une connaissance historique vivante. Plusieurs carnets ou notes ont été publiés, et Gérard Canini, souligne, dans l'introduction de l'un de ces ouvrages, la valeur de témoignage de ces "*récits, carnets et correspondances, qui dorment encore ignorés du grand public et des spécialistes*"².

1. définition donnée dans la présentation de cette collection.

2. Extrait de l'introduction de Gérard CANINI, dans l'ouvrage de Gaston PASTRE, 3 ans de front: Belgique, Aisne et Champagne, Verdun, Argonne, Lorraine: Notes et impressions d'un artilleur, nouvelle éd., Presses Universitaires de Nancy (Témoins et témoignages), 1990, p.5.

La publication n'est pas le seul moyen utilisé pour porter ce type de documents à la connaissance du public. Quelques spectacles ont pris comme support des correspondances rédigées en temps de guerre. Nous connaissons des exemples pour chacune des trois guerres étudiées dans ce mémoire; certains de ces spectacles ont précédé ou suivi une parution.

Ces présentations orales, bien que différentes, sont toujours très sobres. Il s'agit soit de mises en scènes théâtrales -telles celle des lettres de 1914-1918, présentée voici plusieurs années, à Massy (Essonne), par le théâtre du Campagnol; et celle des lettres de Louise Jacobson, écrites à Fresnes puis Drancy entre le 1er septembre 1942 et le 13 février 1943 par une adolescente de dix-sept ans, déportée et assassinée à Auschwitz; ces lettres, publiées en 1989, ont fait l'objet d'un spectacle en 1991-1992-, soit de lectures, comme l'a fait le comédien Serge Pauthe, en janvier 1993, pour certaines des lettres qu'il écrivit à ses parents durant la guerre d'Algérie.

Cependant, si la publication et la représentation permettent d'accéder au contenu des correspondances, elles négligent l'aspect physique du document -seuls quelques-uns sont parfois reproduits en illustration ou annexe, ou montrés à la fin du spectacle-. Pour avoir une vision réelle -support, taille, langue- des correspondances, il est indispensable de pouvoir accéder, en des lieux spécifiques, aux documents authentiques.

B. Lieux institutionnels de communication et de conservation du patrimoine

Il est intéressant de se préoccuper de la place des correspondances entre particuliers, gens ordinaires, dans les dépôts d'archives, bibliothèques et musées, ainsi que de l'éventuelle publicité qui leur serait faite.

Pour ce qui concerne les archives et les bibliothèques, nous avons, dans le premier chapitre de cette troisième partie, constaté le peu de documents existant dans les fonds publics. Cependant, nous avons pu observer, lors de l'exposition "Trésors de l'écrit: 100 ans de patrimoine graphique en France", présentée en décembre 1992 à la Bibliothèque nationale, une correspondance adressée par un particulier, Mr Guerchenovitch, journaliste, israélite polonais, à la Commission de l'Union générale des Israélites de France chargée de l'aide aux réfugiés. Cette correspondance a été choisie pour cette exposition parmi des milliers d'autres adressées par des internés à cette Union durant la seconde guerre mondiale; ces correspondances ont été retrouvées en 1985 et sont actuellement conservées par les archives départementales des Alpes de Haute-Provence. Ces correspondances sont certes adressées à une commission, donc un organisme administratif ou associatif, mais elles émanent de gens ordinaires; le commentaire accompagnant la lettre dans cette exposition mentionnait: "*Elles sont un témoignage d'une*

intense émotion de l'une des périodes les plus tragiques de notre histoire". Les correspondances de particuliers étaient donc ici reconnues comme révélatrices d'une situation inhabituelle. Ce type de documents n'en demeure pas moins rare dans les bibliothèques et dépôts d'archives.

La situation est quelque peu différente en ce qui concerne les musées, lieux de communication et non seulement de conservation. Les conservateurs de musées ont conscience que les guerres sont plus qu'une suite de batailles; les musées semblent prendre de plus en plus en compte la vie quotidienne et proposent, au delà des faits militaires et politiques, la vision de ce que constitua la réalité au jour le jour pour des milliers ou des millions d'individus.

L'Historial de la Grande Guerre à Péronne illustre cette volonté de "*lecture renouvelée, comparée et globale de la première guerre mondiale*"¹. L'objectif annoncé est de retrouver les hommes, l'homme. Musée et mémorial insistent sur le quotidien et les mentalités. La connaissance de l'humain s'appuie sur les humbles témoignages, reflets de la vie personnelle et intime des populations en guerre, telles les lettres.

Cet effort de présentation nouvelle existe aussi dans la présentation des événements de la seconde guerre mondiale. Le musée de l'Ordre de la Libération offre à ses visiteurs des témoignages de l'existence quotidienne dans les réseaux clandestins et les maquis: vêtements, objets personnels, manuscrits et lettres.

Un petit nombre de lettres sert également d'illustrations dans des vitrines ou sur des panneaux de l'exposition "le temps des rafles", présentée à la fin de l'année 1992 au Musée de la résistance et de la déportation de Lyon. Cette exposition offrait aux spectateurs, sous vitrine, des originaux de lettres écrites par les enfants juifs d'Izieu à leur famille, ainsi que, reproduits sur des panneaux, des lettres ou extraits de lettres de Louise Jacobson et Jacques Ginbaum (la lettre de ce dernier fait partie des archives du musée de la résistance à Ivry). Elle mettait aussi en valeur d'autres documents de la vie quotidienne: cartes d'identité, dessins...

Si ce type de documents est aujourd'hui recueilli et exposé dans certains musées, des conservateurs se sont interrogés sur la finalité des musées et sur la répartition la plus adaptée du patrimoine entre musées, bibliothèques et archives. Lors d'un séminaire à l'École du Louvre intitulé "Quels musées, pour quelles fins aujourd'hui", Madame Chantal Martinet posa le problème à partir de l'exemple d'une femme âgée, venue proposer à un musée des "objets de famille" de la période 1750-1950. L'acceptation ou le refus de ces objets devait être justifié et obligeait à définir ce qui est "muséal" et ce qui ne l'est pas. Les papiers et objets de gens ordinaires -et parmi eux les correspondances- sont aujourd'hui

¹. AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, "La Grande Guerre prend fin aujourd'hui", in *Historia*, n° 548, août 1992, p. 88-94.

des sources précieuses pour les historiens des mentalités et les ethnologues. Une collection historique paraît destinée aux archives ou bibliothèques; elle peut néanmoins trouver place dans un musée si elle est une collection-témoin. Pour ce qui concerne les lettres, le problème n'est pas le lieu de conservation mais la finalité acquise par le document dans chacun des lieux. Enfermées et rarement sorties des dépôts d'archives, elles sont proposées en tant qu'objets et exposées dans un musée¹, que ce soit de façon permanente ou temporaire. Le musée cherche à frapper les sens par les objets appropriés afin de convaincre la raison, c'est pourquoi les correspondances ont, grâce à leur accessibilité immédiate, leur place dans un musée.

Cependant, musées et archives sont déjà sollicités par de très nombreux documents officiels ou émanant de personnalités connues; or leur place est limitée. Les musées ne peuvent tout exposer et conserver. Les Archives ne semblent pas prêtes à accueillir de modestes papiers de famille. Il est donc intéressant de trouver une solution à ce problème de conservation; l'Italie offre un lieu original pour ce type de documents, dont certains Français voudraient s'inspirer.

C. "L'Archivio Diaristico Nazionale" et le projet français de Conservatoire épistolaire

Il nous semble judicieux de réfléchir à la création d'un lieu spécifique, destiné à recueillir les archives privées des personnes ordinaires, parmi lesquelles les correspondances.

L'Italie nous donne un exemple intéressant. En 1984 a été créé dans le Palais communal de Pieve san Stefano (province d'Arezzo) "l'Archivio Diaristico Nazionale". Ce lieu se veut une "banque de la mémoire", dans laquelle vivent et revivent les correspondances, journaux intimes, autobiographies...; *"Il doit se penser comme un multiplicateur des valeurs culturelles de chaque témoignage écrit et s'engage à conserver la trace d'une mémoire personnelle qui resterait muette s'il n'en subsistait pas cette trace"*².

Pour la France, Madame Mireille Bossis, spécialiste de l'épistolarité, a le projet de créer un Conservatoire épistolaire, c'est-à-dire un lieu spécifique pour la conservation des correspondances de gens célèbres ou inconnus; ce projet est donc quelque peu différent de celui mis en place en Italie.

1. Ce passage reprend succinctement les idées développées par Chantal MARTINET dans "L'objet alibi" in *Quels musées pour quelles fins aujourd'hui*: séminaire de l'Ecole du Louvre, Paris, La documentation française, 1983, p. 49-56.

2. "Histoires de vies", in *L'âne: le magazine freudien*, octobre-décembre 1992, n° 52, p. 28 à 47.

Mme Bossis avait contacté le Musée de la Poste de Paris, intéressé par cette idée, qui avait un rapport direct avec les flux postaux et les communications épistolaires que ce musée essaie de mettre en valeur. Cependant, ce projet au sein du musée de la Poste n'a pu aboutir. Malgré ce contretemps, l'idée d'un lieu accueillant les correspondances de personnages illustres ou de familles modestes demeure.

Ce Conservatoire épistolaire, s'il voit le jour, devra stimuler la réflexion sur le statut juridique des correspondances et respecter les éventuelles restrictions de communication¹.

Il est bien évident que, dans un premier temps, une publicité devrait être faite autour de ce lieu et des fonds de correspondances, en particulier ceux de personnes modestes, mis en valeur. Ainsi, les possesseurs prendront conscience de leur intérêt pour le patrimoine, pour les chercheurs et pour des animations sur une période précise; ils accepteront peut-être de déposer ou de donner leurs archives familiales.

En attendant cette hypothétique création, ces fonds mériteraient d'être valorisés et exploités.

III. 2. Un patrimoine à promouvoir

Nous avons cherché, dans la seconde partie de ce mémoire, à mettre en lumière l'apport des correspondances de guerre de personnes modestes pour des chercheurs, dans de multiples disciplines. Ces documents sont également éloquentes et accessibles pour un public non averti, mais sensible au patrimoine national et à l'histoire; ils devraient, à ce titre, servir plus fréquemment de support à des animations ou des expositions destinées à faire connaître de façon vivante les fonds d'archives et les sciences humaines.

A. Une sensibilisation nécessaire du public à ce patrimoine

Le patrimoine est "*ce qui est encore visible d'un monde qui nous est devenu invisible (...). 1830, c'était la récupération du passé par l'histoire. Aujourd'hui, c'est la récupération du passé par la mémoire*"².

La population française montre, en effet, un intérêt croissant pour les archives publiques, que ce soit dans une volonté de connaissance de son histoire nationale ou locale, ou à des fins privées de constitution de généalogies (recours fréquents aux états-civils).

¹. voir deuxième partie I.3.

². NORA Pierre, "Patrimoine et mémoire", in *Patrimoine et société contemporaine: actes du colloque de la Direction du Patrimoine, Paris, Ministère de la culture et la communication, 1988, p. 13 et 14.*

L'attention des familles à l'égard des archives familiales grandit; ces archives demeurent néanmoins souvent à usage interne, privé; les correspondances n'y ont pas encore affirmé leur place comme documents dignes d'un intérêt particulier.

Pour de nombreux individus, la notion de patrimoine apparaît encore comme une notion élitiste. Un objet détenu dans un fonds d'archives ou un musée, appartient au patrimoine national et est regardé avec respect. Les humbles papiers de famille que ces individus peuvent posséder ne leur semblent ni comparables, ni d'une quelconque valeur pour des chercheurs. Ceci explique que des fonds privés d'archives -parfois fort anciennes-, souvent dignes de considération, risquent de disparaître; cette remarque est particulièrement vraie pour les correspondances. Il est donc nécessaire d'agir rapidement, avant que tous ces documents aient été détruits. Quelques chercheurs (J. Norton-Cru; Mrs Bacconnier, Minet et Soler..) ont souligné l'importance des correspondances, mais leurs lecteurs sont généralement d'autres chercheurs ou un public averti; leurs ouvrages ne touchent que de façon infime les personnes modestes, non spécialistes, susceptibles de détenir ce type de documents.

Le patrimoine n'apparaît plus au public comme une accumulation d'objets inertes; il a cependant besoin, pour que passe le souffle de la vie, d'une culture qui le vivifie, lui donne sens; de documents ancrés dans le quotidien, proches de ce public, telles les correspondances; ainsi que d'un investissement actif de la population dans la recherche de nouvelles archives et dans l'accroissement des fonds.

Il faudrait tirer parti de la curiosité actuelle de la population pour son passé et le patrimoine culturel; lancer un programme d'information sur l'apport possible des correspondances, solliciter et profiter de l'aide des historiens et autres spécialistes intéressés à ce projet. Un effort d'information et d'éducation est, en effet, nécessaire pour que le public dans son ensemble prenne conscience et soit convaincu de la valeur des archives privées, en particulier des correspondances de guerre, dont des séries dorment encore parmi des archives familiales, au fond d'une cave ou d'un grenier.

B. Animations autour des archives et des correspondances de guerre

La meilleure sensibilisation du public au patrimoine consiste à le faire participer aux investigations et à impliquer les associations locales.

Une action menée dans une école primaire nous paraît digne d'attention. Elle visait à sauvegarder et exploiter un patrimoine industriel et historique régional, menacé de destruction. Elle associait des professionnels (de la bibliothèque municipale, du musée, d'une association culturelle et des enseignants motivés) et des novices (enfants, parents et population locale, jusque-là peu enclins à se préoccuper d'archives). Cette initiative fit prendre conscience à tous du patrimoine régional commun, les mit en contact avec des archives plus ou moins anciennes, éveillant ainsi leur intérêt pour l'histoire locale, leur permettant de mieux saisir les changements survenus et les causes de l'état actuel du tissu industriel. Il s'agissait, lors de cette expérience, d'archives appartenant à un fonds déjà constitué.

Mais cette idée de travail au sein d'une école et d'une localité, de contact direct entre la population et les documents mérite d'être retenue, développée et exploitée pour des correspondances de guerre. L'implication de la population ou d'enfants dans la recherche de corpus de correspondances constituerait un apprentissage à la prospection; les obligerait à organiser, trier, classer les documents retrouvés; éventuellement, en fonction du travail entrepris, à synthétiser les informations véhiculées par les courriers; ainsi qu'à s'interroger sur le moyen le plus adapté pour communiquer ces documents. Certes, ce travail serait long, mais il est possible de mettre l'accent sur un point particulier ou de se consacrer à un corpus restreint, au titre d'un projet bien structuré.

Les correspondances, textes vivants, proches du quotidien et immédiatement accessibles, devraient être préférées, pour cette sensibilisation à la base, aux documents-clés de la connaissance historique ou scientifique -quelle que soit la science envisagée-; ils sont plus à la portée de l'ensemble de la population. Une démarche utilisant des documents proches du public et impliquant ce public vivifie la connaissance du patrimoine et l'enseignement historique.

Les Archives Nationales puis départementales et celles de quelques communes ont créé des services éducatifs, afin de donner la possibilité aux enseignants et aux élèves de travailler au contact de documents originaux. Leur action ne se limite cependant pas au public scolaire. Ces services visent à assurer l'animation et la communication du patrimoine collectif au plus grand nombre, afin de modifier le regard porté sur les Archives, considérées parfois comme les lieux d'une conservation passive. Ils proposent des visites de dépôts d'archives suivies de présentations de documents, des expositions, réalisent des montages

audiovisuels ou publient des documents. Le manuel d'archivistique prescrit d'alterner, dans le cadre de ces animations, "*documents-clés*" qui facilitent la compréhension d'une grande notion historique, "*documents-témoins*" qui enregistrent un événement important ou sont l'expression d'une politique, d'une économie ou d'une organisation sociale, et "*documents-humains*" révélateurs de la nature humaine et de la vie quotidienne"¹.

En effet, l'enseignement historique doit faire appel à la proximité, la sympathie, s'attacher à montrer la réalité de la vie à une époque déterminée, les joies, les souffrances, les espoirs d'un peuple. Les correspondances ont ici un rôle important à jouer, car peu de documents témoignent de façon aussi complète des événements quotidiens, des craintes et des désirs de la population, peu concentrent une telle charge émotionnelle. Les relations épistolaires se multiplient en période de conflit, car de nombreux individus se voient contraints de quitter leur milieu familial et amical. Elles sont plus authentiques car seul le réel est noté; craignant pour leur vie et celle des leurs, les individus ne cherchent pas à tricher ou à se mettre en valeur, ils ne désirent que maintenir le fil ténu du dialogue.

Le choix des documents exposés ou présentés est souvent orienté par les programmes scolaires. Or les deux guerres mondiales tiennent une place non négligeable dans ces programmes; seule la guerre d'Algérie demeure quelque peu éclipsée, comme le montrent les travaux effectués durant le colloque "Mémoire et enseignement de la guerre d'Algérie" organisé par l'Institut du monde arabe et la Ligue de l'enseignement les 13 et 14 mars 1992.

Les correspondances apportent des informations sur la vie concrète et sur les groupes; elles aident à mettre en place une trame de faits, décrits par les acteurs ou témoins, ou donnent envie de connaître de façon plus complète des événements seulement évoqués -car connus des deux interlocuteurs.

La comparaison entre l'histoire retenue officiellement et l'histoire rencontrée dans ces humbles témoignages peut contribuer à former l'esprit critique. Il est intéressant également d'observer les sujets abordés ou les divergences dans la relation d'un même événement par un même rédacteur en fonction de l'interlocuteur; la personnalisation des correspondances apparaît alors clairement. Enfin, la manière dont un événement est perçu et transcrit par les individus est éloquente; un événement ne peut être perçu dans son intégralité par un seul individu; chacun voit en fonction de ses propres critères, de son optique, de son angle de vue, néglige certains éléments et en survalorise d'autres.

¹. "Les archives et l'animation culturelle", in *Manuel d'archivistique: théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, SEVPEN, 1970, p. 655-694.

Les services d'archives ou les enseignants travaillent le plus souvent sur l'apport des documents d'archives à la connaissance historique. Cependant, dans le cas de correspondances, il ne faut pas oublier les apports possibles pour les autres disciplines. Il est amusant et facile, pour un public non averti, de déceler les tournures patoisantes ou l'emploi d'argot, par exemple.

Les correspondances de guerre constituent donc des éléments vivants pour la connaissance. A ce titre, elles peuvent susciter ou développer le goût du passé, des activités humaines, illustrer une leçon ou faire appel à l'imagination.

L'ensemble des animations autour de ce type d'archives familiales pourra faire prendre conscience au public de la valeur des documents qu'il possède et éviter une éventuelle destruction. A ces animations, il peut être utile d'ajouter de courtes interventions relatives à la conservation des documents, afin que les possesseurs connaissent les mesures susceptibles de freiner leur vieillissement.

Nous pouvons espérer que certains travaux autour des témoignages de personnages illustres et d'humbles -tel le colloque "Témoins et témoignages" organisé à Verdun en 1986- et les colloques relatifs à l'épistolarité développent l'intérêt des conservateurs et, au delà, du public pour ces documents.

Historiens et spécialistes devraient travailler en collaboration, sur des projets diversifiés, aux objectifs plus ou moins ambitieux, mais engageant impérativement un public large, s'ils veulent que de tels témoignages, d'un grand intérêt pour nombre de chercheurs, subsistent et puissent un jour être mis à leur disposition.

CONCLUSION

En commençant ce mémoire, nous savions que les correspondances sont des documents graphiques ayant une double fonction: elles sont moyens de communication et supports d'informations.

Le but de ce mémoire était de préciser en quoi les correspondances de guerre de personnes ordinaires méritaient d'entrer dans un patrimoine graphique local, régional ou national. Ceci impliquait deux directions de travail:

- mettre en évidence l'intérêt pluridisciplinaire de ces documents;
- définir l'état actuel et les modalités optimales de leur recensement, de leur conservation et de leur exploitation.

Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise d'histoire, nous avons constaté que les informations contenues dans les correspondances de combattants de la première guerre mondiale dépassaient très largement la description, la relation de faits, la simple présentation de situations matérielles.

L'objectif recherché dans ce travail de D.E.A. renvoyait indéniablement à une analyse pluridisciplinaire des correspondances, analyse qui s'est avérée féconde, tout particulièrement pour ce qui concerne la culture au sens anthropologique du terme. Nous avons, en effet, pu cerner les comportements, les valeurs, les représentations, les savoirs et savoir-faire, les liens et les rapports entre individus de niveau social similaire.

Il demeure qu'il eût certainement été souhaitable d'étayer davantage, par des exemples plus nombreux, certains des aspects signifiants que nous avons pu énoncer. Nous avons bien conscience également que notre connaissance superficielle de certaines disciplines nous a empêché de tirer tous les enseignements sous-jacents dans les courriers.

L'étude s'appuyant sur un corpus limité à des correspondances de guerre rédigées par des personnes d'extraction modeste ne pouvait suffire à définir une procédure d'analyse qui fût intégralement utilisable pour une recherche portant sur des relations épistolaires d'une autre nature. Du moins, les correspondances choisies, de par leur sincérité et leur authenticité, étaient-elles significatives et révélatrices.

Était-il souhaitable d'ailleurs de travailler sur des documents trop diversifiés et profus? Nous ne le pensons pas car la multiplicité des paramètres à considérer aurait alors été sans doute difficile à maîtriser et à mettre en perspective. Du reste, peut-on définir une méthodologie généralisable en ce domaine?

La constitution d'un corpus homogène ou non demeure malaisée, du fait de la quasi-absence d'instruments de recherche de ce type de documents.

Lorsqu'on met en jeu des relations familiales, amicales ou associatives, il est possible de découvrir chez des particuliers et de consulter, à titre personnel, des correspondances de guerre de personnes modestes. Mais il n'en existe que peu dans les lieux institutionnels de conservation du patrimoine. Les particuliers détenteurs de correspondances connaissent souvent mal les conditions de conservation des documents graphiques anciens. La question de la préservation de ces documents pose des problèmes d'environnement, de lieu, mais aussi de mise à la disposition du public.

En effet, les correspondances de guerre de personnes ordinaires peuvent être utilisées par des chercheurs désireux d'exploiter de nouvelles sources, ou présentées dans des musées ou des expositions du fait de leur accessibilité immédiate pour un public large. Elles risquent donc d'être détériorées par des consultations fréquentes ou par une exposition permanente à la lumière. Cependant, elles méritent d'être montrées et mises en valeur dans le cadre d'actions diverses, comportant un volet pédagogique plus ou moins marqué.

L'explicitation des apports de ces correspondances lors de ces actions devrait permettre d'intéresser le public à ses éventuelles archives familiales, d'installer peu à peu dans les esprits l'idée que ce type d'écrits est une source réelle de culture générale et qu'il convient de l'aborder de manière rationnelle.

Les correspondances de guerre des personnes modestes constituent une source pertinente pour de multiples disciplines; à ce titre, elles devraient trouver leur place dans le patrimoine graphique national, patrimoine qui a besoin d'être constamment entretenu et enrichi.

D'une manière générale, l'intérêt pour les écrits de gens ordinaires augmente, à la fois dans les milieux intellectuels et dans un public plus large. En témoigne la publication récente de lettres rédigées à Sarajevo en 1992-1993. L'éditeur a tenu à préciser, sur la quatrième de couverture, que "*[c]es écrits de gens de divers âges, origines, religions et cultures constituent un chœur de voix qui, depuis Sarajevo, continuent de crier*"¹, et que ces lettres "*sont le fil tenu qui relie les habitants de la ville à leurs proches dispersés dans le monde. Elles sont également le témoignage le plus exact de la tragédie en cours, depuis avril 1992*"¹.

¹. Lettres de Sarajevo, réunies par Anna CATALDI, Paris, Liana Levi, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

I. TEMOIGNAGES ET MEMOIRE : OUVRAGES GENERAUX

BLOCH Marc, Apologie pour l'histoire ou métier d'historien, Paris, Armand Colin (U prisme), 1974, 167 p.

DUBY Georges, L'histoire continue, Paris, Ed. Corps 16, 1992, 220 p.

NORA Pierre, "Patrimoine et mémoire", in *Patrimoine et société contemporaine*: actes des colloques de la Direction du Patrimoine, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 1988, p. 13-14.

Résistance et mémoire: d'Auschwitz à Sarajevo, réunion de textes du colloque "Résistance et Mémoire: leçons de la mémoire", organisé à Lyon en octobre 1992, Paris, Hachette (Pluriel), 1993, 487 p.

"Un entretien avec Georges Duby": propos recueillis par Pierre LEPAPE, in *Le Monde*, mardi 26 janvier 1993, p.2.

II. LES ARCHIVES PRIVEES

II. 1. Ouvrages généraux

DUCHEIN Michel, Les obstacles à l'accès, à l'utilisation et au transfert de l'information contenue dans les archives : une étude RAMP [pour le] programme général d'information et UNISIST, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1983, 48 p.

GILLE Geneviève, "Les archives privées", in *Revue historique*, tome CCXXXIV, 1965, p. 29-46.

SETON Rosemary E., La conservation et la gestion des archives privées : une étude RAMP (pour le) programme général d'information et UNISIST, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1984, 53 p.

II. 2. *L'intérêt des archives privées*

"Discours du marquis de Vogüé", in *Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1891, tome XXVIII, p. 82-106.

DAMPIERRE Eric de, "Le sociologue et l'analyse des documents personnels", in *Annales Economies Sociétés Civilisations*, 12ème année, n° 3, juillet-septembre 1957, p. 442-454.

LE GOFF Jacques, "Les mentalités : une histoire ambiguë", dans *Faire de l'histoire* : tome 3 : *Nouveaux objets*, sous la dir. de Jacques LE GOFF et Pierre NORA, Paris, Gallimard (Folio histoire), 1974, p. 106-129.

MAURIN Jules, Armée, guerre, société : soldats languedociens (1889-1919), Paris, Publications de la Sorbonne, série France XIXe-XXe, n°12, 1982, 750 p.

MORAND Bernadette, Les écrits des prisonniers politiques, Paris, PUF (collection Sup), 1976, p. 7-97.

NORTON CRU Jean, Du témoignage, Paris, Gallimard (Les documents bleus. Notre temps ; 30), 1930.

II. 3. *La place des archives privées dans le patrimoine*

AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, "La Grande Guerre prend fin aujourd'hui" in *Historia*, n° 548, août 1992, p. 88-94.

"Histoire de vies" in *L'âne: le magazine freudien*, octobre-décembre 1992, n° 52, p. 28 à 47.

MARTINET Chantal, "L'objet alibi", dans *Quels musées pour quelles fins aujourd'hui : séminaire de l'école du Louvre*, Paris, La Documentation française, 1983, p. 49-56.

"Débat" autour de cette communication p. 246-253.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, "Les archives et l'animation culturelle", in *Manuel d'archivistique: théorie et pratique des archives publiques en France*, Paris, SEVPEN, 1970, p. 655-694.

III. LA CONSERVATION DES CORRESPONDANCES: ASPECTS TECHNIQUES

BRANDT Astrid-Christiane, La désacidification de masse du papier: étude comparative des procédés existants, Paris, Bibliothèque Nationale (Pro libris), 1992, 92 p.

CRESPO Carmen et VINAS Vincente, La préservation et la restauration des documents et ouvrages en papier: une étude RAMP, accompagnée de principes directeurs [pour le] programme général d'information et UNISIST, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 1986, 52 p.

FLIEDER Françoise, DANIEL Floréal, LECLERC Françoise (et al.), "La conservation des manuscrits", in *La Recherche*, n° 251, février 1993, vol. 24, p. 152-158.

LIENARDY Anne, VAN DAMME Philippe, Interfolia: manuel de conservation et de restauration du papier, Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, 1989.

IV. LES CORRESPONDANCES : DES ECRITS SPECIFIQUES

Il me faut mentionner ici l'apport important que constitua, pour ce mémoire, le colloque interdisciplinaire "La lettre à la croisée de l'individuel et du social", qui s'est déroulé les 14, 15 et 16 décembre 1992 à l'Institut National de la Recherche Pédagogique de Paris, et dont les actes devraient être publiés en 1993 par les éditions Kime (Paris).

Dans l'optique de mon mémoire, plusieurs communications m'ont paru particulièrement dignes d'intérêt:

- BOSSIS Mireille, "A la recherche de l'autre : une pratique contemporaine de la lettre."
- CUSSET Catherine, "Echange épistolaire et mystique de l'amitié: le cas de Sophie Cottin".
- HASSOUN Jacques, "Ouvert par la censure".
- LEBRUN-PEZERAT Pierrette, DAUPHIN Cécile, POUBLAN Danièle, à propos des correspondances familiales.
- MAMALI Catalin, "Correspondance et dialogue virtuel, du niveau individuel au niveau sociétal."

IV. 1. Les particularités des correspondances et du message épistolaire

BOSSIS Mireille, "La lettre entre mythe et réalité: quelle lecture?" in *Igitur*, anno III, n°1, 1991, p. 7-26.

BOSSIS Mireille, "La lettre comme demande et déclaration d'amour" dans *"Frammenti di un discorso amoroso" nella scrittura epistolare moderna* : actes du colloque de Trente (Italie), mai 1991, sous la dir. de Anna DOLFI, Rome, Bulzoni editore (Biblioteca di cultura; 462), 1992, p. 199-210.

GIRARD Alain, Le journal intime, Paris, PUF (collection Dito), 1963.

GRASSI Marie-Claire, "La rhétorique épistolaire ou l'art de parler de soi", in *Igitur*, anno III, n°1, 1991, p. 27-38.

LE GUILLOU Louis, "Epistolarité et histoire littéraire" dans *L'épistolarité à travers les siècles: geste de communication et/ou d'écriture* : actes du colloque au centre culturel international de Cerisy la Salle (France), éd. par Mireille BOSSIS, Stuttgart (Allemagne), Franz Steiner Verlag, 1990, p. 99-105.

PAGES Alain, "La communication circulaire", dans *Ecrire, publier, lire : les correspondances (Problématique et économie d'un "genre littéraire")*: actes du colloque international "les correspondances", Nantes, les 4,5,6,7 octobre 1982, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, 1983, p. 344-356.

"Spécificité de l'écriture épistolaire", dans *"Des mots et des images pour correspondre" : problématique et économie d'un genre littéraire : actes du 2ème colloque international "Les correspondances", 13-14-15 septembre 1984*, sous la dir. de Jean-Louis BONNAT, Nantes, Université de Nantes, 1986, p. 177-178.

TRENTINI Nives, "La voce delle lettere. Note in calce al convegno di Trento", in *Igitur*, anno III, n°1, 1991, p. 131-133.

IV. 2. Problèmes juridiques

DUCROT Ariane, "Archives personnelles et familiales: statut légal et problèmes juridiques", in *Gazette des communes*, n° 157, 2ème trimestre 1992, p. 134-171.

FRANCON André éd., GOYARD Claude éd., Les correspondances inédites: actes du colloque organisé au Sénat (Paris) les 9 et 10 juin 1983, Paris, Economica, 1984, 387 p.

METZGER Marie-José, "Le secret des lettres-missives" in *Revue trimestrielle de droit civil*, 1979, n° 2 avril-juin, p. 291-327.

V. INTERET DES CORRESPONDANCES POUR LES CHERCHEURS

V. 1. Réflexion sur l'apport des correspondances

BONNAT Jean-Louis, " Bilan et perspectives", dans *Ecrire, publier, lire : les correspondances (Problématique et économie d'un "genre littéraire") : actes du colloque international "les correspondances", Nantes, les 4,5,6,7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, 1983, p. 468-474.

CHARTIER Roger, dir., La correspondance : les usages de la lettre au XIXe siècle, Paris, Fayard, 1991, 462 p.

GRASSI Marie-Claire, "Un exemple d'analyse sérielle: les correspondances intimes de la noblesse française", dans *Ecrire, publier, lire : les correspondances (Problématique et économie d'un "genre littéraire") : actes du colloque international "les correspondances", Nantes, les 4,5,6,7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, 1983, p. 239-257.

HEBRARD Jean, "La correspondance au XIXème siècle, approche historique" dans *L'épistolarité à travers les siècles: geste de communication et/ou d'écriture : actes du colloque au centre culturel international de Cerisy la Salle (France)*, éd. par Mireille BOSSIS, Stuttgart (Allemagne), Franz Steiner Verlag, 1990, p. 162-168.

La lettre : approches sémiotiques : les actes du VIe colloque interdisciplinaire : Fribourg, 1984, Fribourg (Suisse), Editions Universitaires (collection Interdisciplinaire), 1988.

"La lettre-document : approche interdisciplinaire" : compte-rendu d'un atelier, dans *Ecrire, publier, lire : les correspondances (Problématique et économie d'un "genre littéraire") : actes du colloque international "les correspondances", Nantes, les 4,5,6,7 octobre 1982*, Nantes, Publications de l'Université de Nantes, 1983, p. 457-460.

V. 2. Travaux interdisciplinaires sur des correspondances

GRASSI Marie-Claire, Correspondances intimes (1700-1860): étude littéraire, stylistique et historique, Université de Nice, Thèse de Doctorat d'Etat ès Lettres et Sciences humaines, juin 1985, 3 vol., 829 p.

TRENTINI Nives, "L'altro carcere: il dialogo sospeso. Le lettere di Gramsci tra documento e letteratura", dans *"Frammenti di un discorso amoroso" nella scrittura epistolare moderna* : actes du colloque de Trente (Italie), mai 1991, sous la dir. de Anna DOLFI, Rome, Bulzoni editore (Biblioteca di cultura; 462), 1992, p. 385-400.

VI. CORRESPONDANCES DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES

VI. 1. Publications de correspondances

BENOIST-MECHIN, Ce qui demeure : lettres de soldats tombés au champ d'honneur 1914-1918, Paris, Albin Michel, 1942.

HILLESUM Ety, Lettres de Westerbork, trad. du néerlandais, présentées et annotées par Philippe NOBLE, Seuil, 1988, 124 p.

Kriegsbriefe gefallener Studenten, in Verbindung mit den Deutschen Unterrichts-Ministerien, herausgegeben von Prof. Dr Philipp Witkop, München, Georg Müller Verlag, 1928.

Lettres de Sarajevo, lettres et témoignages réunis par Anna CATALDI, préf. de Bernard KOUCHNER, Paris, Liana Levi, 1993, 223 p.

"Les raisins sont bien beaux" : correspondance de guerre d'un rural 1914-1917, recueillie et annotée par Paul RAYBAUD, préf. de Robert MANDROU, Paris, Fayard, 1977, 229 p.

Reliques, Paris, O.P.G., 60 p.

VI. 2. Etudes sur ces courriers

ABBAL Odon, "Le témoignage de la correspondance des prisonniers languedociens", in *Mémoire de la Grande Guerre: témoins et témoignages: actes du colloque de Verdun (12, 13, 14 juin 1986)*, études réunies par Gérard CANINI, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 181-192.

BACCONNIER Gérard, MINET André, SOLER Louis, La plume au fusil: les poilus du Midi à travers leur correspondance, Toulouse, Privat (Le Midi et son Histoire), 1985, 379 p.

BACCONNIER Gérard, MINET André, SOLER Louis, "Quarante millions de témoins" in *Mémoire de la Grande Guerre: témoins et témoignages: actes du colloque de Verdun (12, 13, 14 juin 1986)*, études réunies par Gérard CANINI, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1989, p. 141-169.

LAJOURNADE Julien, Le courrier dans les camps de concentration: 1933-1945: système et rôle politique, Paris, L'image document, 1989, 187 p.

LEMALET Martine, Lettres d'Algérie: 1954-1962: la Guerre des appelés, la mémoire d'une génération, préf. de Paul NAHON, Paris, Jean-Claude Lattès, 1992, 358 p.

ANNEXES

Le 9 Mai 1915

Ma chère petite Louise

Je t'ai écrit avant hier, et j'ai vu
le soir ~~par~~ ta lettre du 3 avec les 2 billets
de 5 fr. j'en avait reçu deux aussi la veille.
Hier soir j'ai eu celle du 4, tu vois qu'elle
arrivent assez bien en ce moment. Tu me
dis que notre fille vient toujours bien, en
effet si elle pèse 12 livres $\frac{1}{2}$, elle doit être
bien forte, c'est ce que j'ai trouvé sur la photo.
Pour le foin, si tu es en encre tant que ce soit
tu peux en vendre pour te faire de la place.
Autant que la récolte soit bien de foin avec
cette année je t'avais écrit que nous étions au
repos, mais nous n'avons fait que l'aller et retour
nous sommes revenus au nous étions. Quand
tu auras des nouvelles des patentes et des allo-
cations, tu m'en parleras aussitôt. Je ne vois
plus grand chose à te dire pour aujourd'hui. Vi-
vement que tout cela soit fini et que j'ai elle
te revoir, ma petite femme chérie, espérons bientôt.
En attendant ce grand jour, si tu veux, je t'embrasse
bien fort ainsi que notre fille.

Bon homme qui t'aime. Marcel

Marcel R. à sa femme

Albion
CARTE POSTALE

14. 3. 17

Ma chère Baby,
 Toujours en bonne santé mille fois.
 J'espère que tu es de même.
 J'attends de vos nouvelles
 mais le tapagelement
 ne soit cessé aujourd'hui
 que...
 Une nouvelle carte de
 la collection.
 Je vous y envoie
 avec un réceptif de

Coté gâteau, confis,
 Cigarettes. Merci chère
 Plus la photo. aussi
 je t'embrasse bien fort
 ton chère Baby avec
 Papa - maman de
 ton vieille manie.
 ton père affectueux

[Signature]

Ci-dessus, carte de Pierre B. à sa soeur Elise B.

Ci-dessous, cartes de Louis B. à sa cousine Elise B.

CARTE POSTALE

Madame Baby

Correspondance

Adresse

Vieille Ville de Paris et
 nous allons au repos pour je ne sais
 combien de temps pour d'arriver

Phototypie Mandelbrot, 10, rue du Croissant

CARTE POSTALE

vous sommes en milice des champs

Correspondance

ADRESSE

C'est incroyable ce que ça te troupe par
 ici. On ne doit pas s'en mettre.
 Je t'embrasse affectueusement avec que
 ton honnête

[Signature]

11 Janvier 1918

Cher Albert

Aujourd'hui j'ai reçu une
lettre elle ai dater du 6
sendante que tu n'avait pas
attendu au 6 a me dire les
autres son petite perdu
enfin tu me dit que vous
êtes en bonne sante c'es
tout se qui me console pour
moi je vat bien mieux de
mon orailb je ne suis pas
revenir au travail encore
mais je ne tarderai pas
je ne souffre pas trop seulement
je n'y entend pas très bien
de se coter encore mais si
le temp était un peu moins froid
se serai un affaire de rien

Aubin F. à sa femme

Tu me dit qu'il y a
18 jours que les boulangers
nous pas de pain que
veut tu c'est la comenssement
de la fin. il me semble
bien l'avoir. Dit dans faire
monnaie. et tu ne serais
pas prise vous feriez toujours
des crêpes. nous autres
aussi il nous reste pour
et le tabac nous en trouvons
pas surtout c'est ce qui rend
les hommes le plus mal
content. enfin je te dirais
que j'en ai beaucoup qui il
croient que la guerre
c'était rien qui au on veut en
permettre comme réflexions
à vous être la que fouter vous

l'abai rien issie on
serait bien content que sa
finisse mais les affaire
marche déjà mieux que
en temps de paix tout le
monde gagne de l'argent
comme on veut. seulement
ce qui ai beaucoup à penser
se sont les pauvres enfants
qui ne save pouquoit il
serait au monde enfin
il faut que sa vienne
il y avait que sa pour faire
sortire - le renard de trou
car un autre vis a vie de la
ville vous être l'ancien
Je termine en vous embrassant
de tout mon cœur bon manne
pour la vie
embrasse bien les enfants

Gap, Vendredi 14 juin 1940 - 18 heures.

Mes Chéries,

La dernière lettre de vous qui m'est parvenue
était du lundi 10, depuis silence complet, aujourd'hui
les trains n'arrivent plus de Paris.

Êtes-vous en vie, saines, prisonnières, ou en
route pour Biarritz; j'ai encore espéré, que
vous êtes parties à temps et que je vais bientôt
recevoir un mot que vous m'avez promis depuis
une de vos étapes.

Je vous ai écrit régulièrement tous les jours,
aujourd'hui c'est par conscience, mais j'ai grand
peur que si vous êtes restées à Paris vous recevrez
ce mot que dans plusieurs semaines, quand il aura
passé par la Croix rouge de Genève.

Pour moi ça va à part mes très très grands
inquiétudes, dans tout ça, je suis en train de
vous en dire dix ou quelques fois.

Mais j'ai envoyé un mot à Branta d'Alger et ça va
si tout va bien chez Rocherats.
Mille tendres baisers en attendant la fin de ce
terrible cauchemar. Félix

Félix F. à sa femme et sa fille

Kriegsgefangenenlager

M.-Stammlager III A

Datum: 22/5/43

Camp des prisonniers

Parfaite santé, désire qu'il en soit de même pour vous
tous, J'ai rien de nouveau, si ce n'est que les
hirondelles gazouillent sans arrêt, et les cousins
sont très malades. J'espère recevoir bientôt des
nouvelles de Jules? Pourquoi ne me enverriez-vous
plus de sucre ou de farine? dans l'espoir d'en
recevoir bientôt je vous embrasse tous tendrement

Alcide T. à ses parents

Guy B. à Claude F.

TENIET et HAAD, 24/11/59

[24907] 1823
[575] au fils
[249] à la permi

(2)

Cher vieux Claude,

Depuis hier, pluie, boue et froidure ont disparu. Les rues de garde au poste de suspects, installées lézardifiquement sous le flot d'un soleil printanier, encore plus chaud qu'hier.

Un interrogatoire va avoir lieu. Des salles spécialisées dans 2° Bureau sont mises à côté du poste de suspects. Ça va donc me rappeler de manière efficace la fraude et l'humanité de notre civilisation.

Belle image de notre monde, dans le même bloc de bâtiments, on trouve: cellules pour suspects, prison pour militaires - poste de garde - ateliers du casernement - salles de tortures et bientôt... un bordel rutilant et propre (pour lutter contre chancres et chaudières contractées dans les bordels de TENIET). C'est d'un profond enseignement si on puisse, à dix pas de distance, fuir l'amour immonde et martyriser des hommes.

Voult tu en dit long sur la liberté de notre monde, ne trouves-tu pas.

Sers-tu à fuir je pense, sous ce soleil?

A la florissante marche que nous fumes ensemble le

Jean-Pierre B. à Claude F.



9^{EME} SPAHIS

Oued Zerati le 29 décembre 1959.

Cher ami,

Je te présente mes meilleurs vœux de
bienheur et de bonne santé. à l'occasion de la
nouvelle année.

J'espère que tu auras passé d'assez bonnes
fêtes de fin d'année et que ton séjour
au Sahara ne t'est pas trop pénible. Ici la
mauvaise saison continue.

La guerre aussi d'ailleurs deux morts -
un français de souche et un harki - et deux
blessés il y a deux jours sur la route de
Oued Zerati à Reuier. Hier soir attentat dans
Oued Zerati, même un mort. Nous sommes loin
des promesses et récits idylliques de double
pattes le grand chef.

J'ai eu le plaisir de rencontrer un
instituteur musulman à Constantine. J'ai fait.

avec lui une colonie de vacances en France. J'ai
passé en sa compagnie quelques heures agréables.
Amicalement.

Jean Pierre

Jean-Pierre B. à Claude F. (suite)

REMERCIEMENTS

Je remercie bien sincèrement toutes les personnes qui m'ont permis de mener à bien ce mémoire :

- celles qui m'ont prêté des correspondances;
- celles qui m'ont mis en relation avec des particuliers, des organismes, des associations...;
- celles qui m'ont apporté des informations et des conseils précieux.

